

LITTÉRATURE ET NATION

LA QUESTION DE L'ORIGINE Chez les historiens français du XIX^{ème} siècle



Publication de l'Université François-Rabelais
- TOURS -

N° 9 de la deuxième série - mars 1992
45 F

LITTÉRATURE ET NATION

Revue d'histoire des représentations littéraires et artistiques

Publiée par l'équipe de recherche
Histoire de l'intelligence européenne
des Lumières à nos jours
sous la direction de Pierre Citti
avec le concours du Conseil Scientifique de l'Université de Tours

Comité de rédaction

Jacques Body, Pierre Citti, Jean Marie Goulemot, Maurice Penaud,
Jean-Louis Backès

Secrétariat de rédaction

Christiane Citti

Toute correspondance est à adresser à :
Pierre Citti, "Littérature et Nation", Faculté des Lettres, 3 rue des
Tanneurs, 37 000 Tours.

Le prix du numéro en 199035 F
L'abonnement à quatre numéros100 F
et 80 F pour les étudiants

A partir de 1991:

Le numéro45 F
L'abonnement.....120 F
pour les étudiants... 100 F

ISSN 1146-2698

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : M. L'Agent comptable
de l'Université de Tours et adressés à "Littérature et Nation", Faculté
des Lettres, 3, rue des Tanneurs, 37 000 Tours.

LITTÉRATURE ET NATION

mars 1992
n°9 de la 2e série

LA QUESTION DE L'ORIGINE CHEZ LES HISTORIENS FRANÇAIS DU XIX^e SIÈCLE

Numéro préparé par PAULE PETITIER

Sommaire

PRÉSENTATION.....	3
Christine POUZOULET — Fauriel et la question de Dante : des origines d'une langue littéraire nationale.....	9
Paule PETITIER — Les <i>Origines du droit français</i> de Michelet.....	31
Jean-Louis BACKÈS — Nos ancêtres les Gaulois selon Henri Martin...61	
Bernard PELOILLE — A propos de la question des origines dans la pensée d'Edgar Quinet.....	71
Pierre CITTI — La double vision de Fustel de Coulanges (sur <i>La Cité antique</i>).....	87
Eric PELLET — Chapitre premier. Première Leçon... Aspects rhétoriques du discours sur les origines dans les manuels d'histoire de la III ^e République.....	111
Marie-Claire ROBIC — De la distribution à la disposition ou la France matricielle (sur Vidal de la Blache).....	153



Hans von Marées, *Chiron et Achille*. 1893.
Munich, Staatliche Graphische Sammlung.

PRÉSENTATION

Presque toutes les origines sont ignorées ; qui le premier inventa un bateau ? qui imagina de plier une branche de frêne, de l'assujettir avec une corde faite d'un intestin d'un animal, et d'y ajouter une verge garnie d'un os à un bout et de quatre plumes à l'autre bout ?

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Tactique"

Pour Voltaire, la recherche de l'origine historique paraît non-pertinente, elle est exclue du champ de la connaissance parce qu'elle correspond à un stade où les conditions de la réflexion et de la transmission la connaissance n'existent pas.

Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre longtemps en corps de peuple, et apprendre à faire du pain et des habits (ce qui était difficile), avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité (ce qui était plus difficile encore).(*Ibid.*, article "Histoire")

On ne peut connaître cette origine que de l'extérieur, par spéculation (Rousseau et l'origine du lien social), déduction, reconstruction, mais cette vraisemblance logique n'est pas vérité historique.

Face à cette attitude — schématisée — du XVIIIème siècle, on peut apprécier la révolution épistémologique qu'opère le XIXème siècle, en faisant de la connaissance historique des origines l'enjeu de l'avancée scientifique dans de nombreuses disciplines. Pensons à la biologie avec l'*Origine des espèces* (1859), à l'anthropologie avec les

PRÉSENTATION

travaux de Boucher de Perthes sur les hommes préhistoriques, à la linguistique avec la découverte, au début du siècle, de la matrice indo-européenne, à la géologie d'Elie de Beaumont qui spéculait sur la formation du globe et des chaînes de montagnes...

Cette convergence sur l'origine se rattache à l'évidence à la généralisation au XIX^{ème} siècle d'un type de compréhension historique. Dans ce numéro, nous avons choisi, plutôt que de mettre en lumière l'aspect transdisciplinaire du problème, de privilégier la façon dont les historiens traitent cette question des origines. La méthode historique constituant leur discipline, n'aurions-nous pas plus de chance de trouver chez eux les éléments d'une réflexion sur le rôle et la place de l'origine ? Nous avons cependant tenté de maintenir une variété en abordant des types d'histoire et d'historiens différents, étalés dans le siècle, et aussi des objets divers (droit, langue, territoire, histoire de France, société).

Cette diversité d'approches met en valeur une constante : le caractère et la fonction idéologique de la représentation des origines. Les origines, ce point chronologiquement le plus éloigné du moment de l'énonciation historique, est aussi celui qui peut-être est le plus dépendant de la situation d'énonciation. L'histoire s'y affirme comme discours et y dévoile sa structuration rhétorique. On découvrira dans les articles de J.-L. Backès et E. Pellet les fluctuations relativement rapides de la représentation des origines chez un même auteur ou dans un même type d'ouvrages. L'histoire opère ici à la façon de la tradition orale, adaptant, remodelant le récit mythique en fonction du présent.

L'origine n'est peut-être investie de façon aussi intense par l'idéologie qu'à cause de la position clé qu'elle occupe dans le champ épistémologique.

L'origine apparaît comme un concept mixte qui regroupe des termes venus de systèmes explicatifs différents. Les dictionnaires d'alors l'expliquent par "principe", "cause", "commencement", "source". L'origine, terme en fait sans équivalent, permet d'inventer une relation plurivoque entre un être et son passé. En parlant le plus souvent d'origines, les

PRÉSENTATION

historiens soulignent cette pluralité.

Cependant, selon leur famille politique, leur génération, leur méthode, les historiens privilégient tel ou tel élément du faisceau, de sorte que la notion d'origine recouvre au XIX^{ème} siècle des perspectives et des présupposés bien différents.

Lorsque l'origine est présentée comme un principe atemporel, elle apparaît comme une perpétuation déguisée de la pensée essentialiste. A la différence près que l'origine dans ce cas est souvent concrète ou du moins incarnée (la race, la terre...), c'est une substance essentialisée. Pourvue d'une valeur absolue qui la soustrait à l'historicisation, elle est cependant victime du temps, dont le déroulement fatalement négatif ne peut qu'amener sa dégradation. C'est une origine perdue à reconquérir, à restaurer.

Une réflexion de type positiviste, déterministe envisagera les origines comme un ensemble de facteurs, de conditions, le plus souvent matérielles, dont l'action se perpétue indépendamment du temps.

Dans la pensée historique, l'origine apparaît comme un moment, comme tout moment appelé à être nié et dépassé, mais privilégié parce qu'il est celui qui définit les conditions d'apparition d'une histoire. L'origine n'a pas de sens en elle-même, mais crée du sens, elle oriente l'histoire, qui s'éprouve et se reconnaît dans la ligne qu'elle trace à partir de l'origine, voyant témoin d'une évolution. Dans cette perspective, l'origine est inessentielle, son importance se formule comme action et projet (structurante donc).

Enfin l'origine peut être conçue comme une force vive, un principe créateur toujours en action. Lorsque Fauriel explique l'évolution des langues et leur régénération par le travail du génie populaire, il donne à l'idée d'origine une acception vitaliste, et romantique puisqu'il assimile le peuple à l'énergie vitale.

Cette classification caricature les différents types de représentation de l'origine. On ne pourrait guère trouver d'auteur qui illustre purement l'un de ces types, car, nous l'avons déjà signalé, le propre du discours sur l'origine est de mêler différents systèmes explicatifs. La notion d'origine

PRÉSENTATION

apparaîtrait en particulier comme une tentative pour penser quelque chose de mixte entre le structurel et l'historique. Elle offre aussi une sorte de principe d'identité, foyer imaginaire et possiblement vide, autour duquel le sujet (individuel ou collectif) peut recomposer son unité. L'origine fonde le sujet dans la mesure où il peut y rassurer son ex-istence.

La question des origines pourrait facilement passer pour l'une des tartes à la crème de ce "stupide dix-neuvième siècle". Plusieurs des articles réunis ici montrent la distance que prennent les historiens vis à vis de la passion des origines. Fauriel problématise la notion en montrant le caractère construit, social, inscrit dans une histoire, de l'origine à travers son interprétation du génie fondateur, Dante. Michelet l'évide par l'ironie, Quinet maintient en plein positivisme une pensée résolument historique. Chacun combat contre la complaisance narcissique pour garder une valeur heuristique au concept.

L'origine, c'est le plus lointain, le plus obscur, l'histoire n'y est confrontée qu'à son autre la légende. La passion des origines est aussi passion de faire ressurgir les origines, pensons à Schliemann. Comme dans *Voyage au centre de la terre*, plus importante peut-être que le noyau qu'on n'atteindra pas est la découverte, ou l'invention, du chemin. Les articles de ce numéro évoquent — sans les étudier pour elles-mêmes — quelques unes de ces méthodes forgées ou captées pour connaître l'origine : herméneutique, symbolique, philologie, critique, archéologie... La recherche des origines stimule la réflexion sur la trace, la rémanence, la récurrence, la perpétuation. Elle prépare sans doute en histoire l'émergence de la notion de temporalité longue, voire d'histoire immobile, intégrée maintenant en particulier grâce aux travaux de Braudel à notre mode de pensée.

Quels sont les secteurs du réel dans lesquels les historiens du XIX^{ème} siècle vont de préférence chercher des traces de l'origine ? Dans la mesure où les documents font défaut, deux champs de recherche restent encore ouverts : les mots et la terre. La langue, qui, "en exprimant les pensées des vieux âges s'est modelée sur elles, et en a gardé l'empreinte

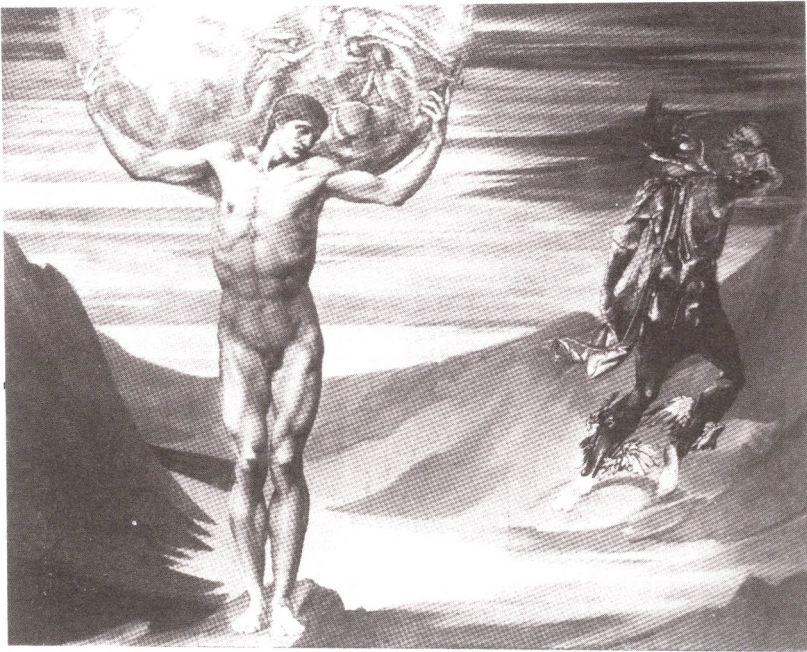
PRÉSENTATION

qu'elle transmet de siècle en siècle" (*La Cité Antique*), les formules, les légendes, de Vico à Fustel de Coulanges restent une voie d'accès privilégiée aux origines. La terre, d'autre part, s'offre comme le grand registre où l'humanité peut encore lire ses débuts. Le XIX^{ème} siècle semble se caractériser par un imaginaire spatial de l'origine : l'Inde offre l'image vivante du stade originel de l'humanité. A l'échelle nationale, telle bourgade reculée vous donnera le spectacle d'un camp de Cimbres (*Journal* de Michelet) ; promenez-vous dans les Combrailles avec George Sand, vous découvrirez une jeune druidesse au milieu d'un cromlech (*Jeanne*).

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de conclure ce numéro par une réflexion sur la géographie comme façon de penser les origines. Les tableaux géographiques placés en tête d'une histoire de France par cette place même se prêtent à être lus comme présentation d'une origine. Avec Vidal de la Blache, M.-C. Robic met en évidence une conception structurelle de l'origine — ce qui ne veut pas dire anhistorique car cette structure n'existe et ne se précise que dans l'expérience que les hommes en font.

Laissons le dernier mot à la géographie dont l'une des découvertes est presque du métadiscours sur la question des origines au XIX^{ème} siècle. Il s'agit de l'observation de l'érosion régressive qui provoque le recul des sources. Une variation du niveau de base (celui de l'embouchure) entraîne un remodelage remontant de tout le profil du cours d'eau qui finit par repousser la source. Action en retour de la fin sur le commencement qu'on devait remarquer à l'époque où les secousses historiques entraînaient une reconstruction continue des origines.

P. Petitier
Littérature et Naïon



Ed. Burne-Jones, *Atlas métamorphosé en rocher*,
1885-1887. Southampton Art Gallery.

FAURIEL ET LA QUESTION DE DANTE : DES ORIGINES D'UNE LANGUE LITTÉRAIRE NATIONALE

Lorsqu'après la révolution de 1830, on crée à la Faculté des Lettres de Paris la première chaire de littérature étrangère, c'est Claude-Charles Fauriel (1771-1844) qui y est nommé : il est alors connu comme l'éditeur et le traducteur d'un recueil de *Chants populaires de la Grèce moderne* (1824-1825) et l'introducteur du théâtre de Manzoni en France par sa traduction d'*Adelghis* et du *Comte de Carmagnola* (1823). Le cours qu'il consacre à Dante en 1833-1834 se situe à l'intérieur de la vaste réflexion qu'il entreprend de 1830 à 1839 sur les monuments fondateurs de certaines cultures étrangères en tant qu'ils sont à l'origine d'une langue et d'une littérature nationales. Dans cette enquête sur les conditions de la naissance d'une identité culturelle, Fauriel privilégie les peuples de l'Europe méridionale, et partant d'un double cours en 1830-1832 sur la poésie provençale et sur les poésies populaires des Serbes et Grecs modernes, il arrive à Dante en 1833-1834 — intitulant significativement son cours "Dante et les *origines* de la littérature et de la langue italienne"¹ — et poursuit son parcours en 1835-1836 avec l'épopée homérique, puis en 1837-1839 avec la langue et la littérature espagnole. S dont il suit la formation jusqu'au XIII^e siècle, pour finalement traiter de l'histoire du théâtre espagnol comme étant à l'origine profonde de cette culture. Devant l'intérêt de son auditoire, il revient avec plus de précision sur le problème des origines de la langue italienne, auquel il consacre tout un semestre d'enseignement, convaincu qu'on s'est trop souvent contenté de traiter cette question comme un fait isolé qu'on pourrait

assigner à une région et à une époque précise, quand il convient au contraire de comprendre l'origine de l'italien comme cas particulier du phénomène général des "révolutions naturelles des langues européennes" et de la formation des langues romanes².

La question de l'origine de la langue italienne n'est certes pas neuve lorsque Fauriel s'en saisit, mais il s'agit pour lui de remettre en question le consensus habituel qui repose sur deux types de représentations erronées. D'une part, ce seraient les invasions germaniques qui seraient à l'origine des langues romanes, nées de la corruption du latin et de son mélange avec les idiomes des conquérants barbares. D'autre part, on projette sur Dante, communément rebaptisé "l'Homère des temps modernes", le schéma du poète primitif premier fixateur d'un idiome écrit, aux origines de la civilisation. Mais du même coup, cette représentation mythique de l'apparition de Dante — "Le Dante parut", lit-on souvent — du fond d'un Moyen Age conçu comme une barbarie et une nouvelle enfance des peuples, ne permet pas de comprendre pourquoi Dante est le père de la langue italienne, bien qu'il y ait avant lui une poésie cultivée déjà existante, et pourquoi la formation d'une langue littéraire italienne est si tardive, alors que par le développement de ses communes dès le XI^e siècle, l'Italie est en position initiatrice dans la renaissance de la civilisation après les invasions barbares.

L'originalité de Fauriel tient à ce qu'il apporte à la question de la naissance d'une langue moderne une compétence très riche et novatrice, qui résulte de l'assimilation des acquis tout récents de la fondation de la grammaire comparée par Franz Bopp, et participe en même temps des premières tentatives contemporaines de Jakob Grimm et Friedrich Diez, grâce auxquels on commence à concevoir une grammaire historique des langues : si la deuxième édition entièrement refondue du premier tome de la *Deutsche Grammatik* de Grimm — comprenant les lois de mutation consonantique du germanique — date de 1822 et les tomes suivants de 1826, 1831 et 1837, la *Grammatik der romanischen Sprachen* de Friedrich Diez, elle, est postérieure

au cours de Fauriel, puisqu'elle paraît de 1836 à 1844, mais les principes généraux de formation des langues romanes sont déjà posés par Diez dès 1826 dans *Die Poesie der Troubadours* dont il consacre une partie à la constitution de l'idiome roman. Le cours de Fauriel est donc le fruit d'un long travail de recherches personnelles — qui remontent au moins à 1810, où il confie dans une lettre à Manzoni s'occuper d'un ouvrage sur Dante ³ — et de son ouverture à l'avant-garde linguistique de l'époque, essentiellement allemande : il faut en effet rappeler que Fauriel fait partie des pionniers du sanscrit formés à Paris par Alexander Hamilton ; c'est ainsi qu'il rencontre les frères Schlegel, puis Franz Bopp qui vient suivre à Paris les cours de De Chézy de 1812 à 1816, et qu'il s'intéresse immédiatement à son *Conjugationssystem* paru en 1816, dont il fait la recension en 1818 ⁴. Il rencontre aussi Jakob Grimm à Paris en 1812, et il ne fait pas de doute qu'il a lu l'ouvrage de Diez sur les troubadours, dont on verra que les principes généraux sont à la base de ses développements.

Si le travail de Fauriel apporte un progrès notable dans l'établissement scientifique des origines de la langue italienne — et plus largement des langues romanes — l'intérêt de cette redéfinition historique des origines est son enjeu idéologique, car à la prétendue fécondation linguistique de l'Europe méridionale par les invasions germaniques, il s'agit d'opposer une représentation de la naissance d'un idiome littéraire moderne, qui se déroule dans une quasi autarcie romane et qui met en œuvre comme double origine le peuple et le geste créateur d'un génie individuel — conçu comme moderne et non "primitif".

Critique de l'influence créatrice des invasions barbares

La représentation confuse mais dominante que l'on se fait des origines de la langue italienne à l'époque de Fauriel consiste donc à imaginer l'italien né de l'altération du latin par son prétendu mélange avec les langues germaniques à la suite

des invasions barbares. En Italie, cette opinion s'attache principalement aux travaux de Tiraboschi et Muratori, à la fin du XVIII^e siècle, et repasse ensuite dans deux ouvrages qui font date en Europe : *l'Histoire littéraire de l'Italie* de Ginguené (1811) et *De la Littérature du Midi de l'Europe* de Sismondi (1813). On applique à l'origine des langues romanes le schéma romantique de la régénération des peuples du Midi par l'énergie des conquérants du Nord, d'où renaît une nouvelle civilisation⁵. Dans les années 1830, les rédacteurs italiens de *l'Exilé* — journal de littérature italienne publié à Paris — continuent à penser le rôle de Dante sur ces bases erronées d'un mélange, où le langage indigène aurait reçu sans cesse de nouveaux mots étrangers s'accordant avec la désinence latine et celle des dialectes, et aurait à son tour donné à ses propres paroles une désinence conforme au parler des barbares :

Nous nous en tiendrons à cette pensée aujourd'hui commune à tous les philologues italiens, qui reconnaissent que notre langage est né, en partie de la corruption de la langue latine, et en partie du mélange et de la collision de cette langue déjà affaiblie avec les différents idiomes étrangers,

conclut Frignani à la fin du paragraphe V sur l'origine de la langue italienne⁶. En Allemagne, A. W. Schlegel dans les célèbres pages des leçons de Berlin (1803-1804) sur l'Europe médiévale germanique, soutient l'idée que les peuples allemands sont à l'origine d'une Europe nouvelle, d'abord par leur action sur la langue, et que l'Europe aurait alors connu une sorte d'unité linguistique puisque tous les dialectes y auraient été soit germaniques, soit issus du mélange de l'allemand au latin : en somme, d'une même famille — étant donnée la parenté récemment établie du latin, du grec et de l'allemand — partagée en deux branches, l'une latine, l'autre germanique. Mais Schlegel conclut ainsi à la faiblesse des langues du Sud, car lorsqu'elles veulent se renouveler, leur langue originelle est une langue morte, et à cause de leur "qualité de branche greffée sur un tronc en partie mort"⁷, elles sont inférieures à l'allemand qui, contrairement à elles, puise en langue vivante ses propres ressources en lui-même. En

France, l'ouvrage de Raynouard paru en 1816, *Choix des poésies des troubadours contenant la grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours*, signe un moment très important dans les études médiévistes, mais si Raynouard est la cible précise de Fauriel dans le cours et l'article qu'il consacre au démantèlement du "système de M. Raynouard sur les langues romanes"⁸, c'est que Raynouard, se fondant toujours sur le même présupposé du rôle originel des invasions germaniques, développe la théorie d'une langue romane primitive issue de ce contact, qui aurait d'abord dominé uniformément toutes les provinces, se serait démembrée après l'an 1000 pour produire les nombreux dialectes romans, et se serait en revanche conservée dans le Midi de la France sous la forme du provençal.

En 1826, Friedrich Diez, dans la *Poésie des Troubadours*, consacre un chapitre à la constitution de la langue provençale, où il aborde le problème de la filiation des idiomes romans, et combat avec énergie la thèse de l'influence créatrice attribuée au mélange des peuples dans les invasions :

Le mélange des peuples ne fut en aucune manière la souche qui donna naissance aux diverses tiges romanes ; elles avaient germé dès longtemps sur la racine latine, qui leur dispensait une sève suffisante à l'action continue de leur croissance.⁹

Friedrich Diez pose les principes essentiels qui seront à la base du travail de Fauriel sur la langue italienne : les langues romanes naissent d'une lente décomposition du latin grammatical qui remonte à l'Empire romain même, et le rôle des conquérants germaniques n'est pas d'avoir apporté une grammaire mais une condition politique nouvelle qui provoque un bouleversement social ; avec la déchéance progressive des hautes classes de l'ancienne société romaine, le latin grammatical, qui n'est plus maintenu, s'altère et finit par faire place aux dialectes populaires parlés par les basses classes et, de fait, c'est dans les documents d'un latin barbare, dans cette langue latine dégénérée, qu'on peut trouver les premières

traces grammaticales et lexicales des futures langues romanes. A propos de la libre carrière ouverte à la basse latinité par les invasions germaniques, Fr. Diez définit dans l'histoire des langues, quelle que soit leur nationalité, un principe qui sera aussi central que chez Fauriel, selon lequel dès qu'une société parvient à un certain degré de culture sociale et littéraire, parallèlement à l'idiome écrit, grammatical, se développe un idiome populaire, distinct par le relâchement des formes, et selon les circonstances, les deux idiomes peuvent se séparer de plus en plus l'un de l'autre. En revanche, Diez ne remet pas foncièrement en question l'idée d'une langue romane primitive commune, même s'il la considère de beaucoup antérieure aux invasions germaniques¹⁰.

Théorie des révolutions naturelles des langues indo-européennes

Fauriel, lui, attaque de front la thèse de Raynouard en invalidant les preuves prétendument historiques qu'il donnait de l'existence de cette langue romane primitive, mais surtout en montrant l'incohérence d'un tel système. Il faudrait supposer la domination uniforme du latin dans tout l'Empire romain, or Fauriel consacre deux chapitres assez novateurs aux conditions nécessairement inégales socialement et géographiquement de la propagation du latin lors des conquêtes romaines, ce qui explique la formation précoce d'un latin populaire dans les classes les moins élevées des villes et dans les campagnes. Quant au maintien très invraisemblable d'une langue commune dont il voit mal l'Empire de Charlemagne assurer l'unité, et quant au démembrement mystérieux après l'an 1000 de cette langue romane primitive pour engendrer des dialectes différenciés, Fauriel répond qu'il faut concevoir l'empreinte des influences locales sur le latin dès l'origine et renoncer au mythe d'une langue-mère unique.

Se servant du concept neuf de langues européennes et des acquis de la parenté établie, entre autres, entre le sanscrit, le grec et le latin, Fauriel situe le problème de l'origine des

langues romanes à l'intérieur du phénomène *naturel* de la décomposition des langues indo-européennes et du passage des langues synthétiques à des idiomes dérivés analytiques, qui entament peu à peu la déclinaison et la conjugaison d'origine et font apparaître des prépositions, des articles, des conjonctions, des verbes auxiliaires. Fauriel met plus particulièrement en rapport le passage du sanscrit au bengali, du grec classique au grec moderne, du latin aux idiomes romans, pour montrer qu'à des époques et des lieux très différents, on observe la même évolution nécessaire d'une langue synthétique vers une langue plus analytique, et que les bouleversements politiques provoqués par les conquêtes étrangères — telles la prise de Constantinople en 1453 ou les conquêtes musulmanes au nord de l'Inde — ne font qu'accélérer un processus de décomposition antérieurement en cours en modifiant les conditions de la nationalité et en provoquant la déchéance de l'idiome grammatical (émigration des classes grecques lettrées, etc.), qui ne peut plus se défendre dès lors des tendances analytiques propres à la langue populaire ¹¹. Fauriel dresse ainsi, à la fin de son introduction consistant en "Considérations générales sur les révolutions naturelles des langues", une théorie de l'histoire des langues où il distingue quatre périodes ¹². A une époque réellement primitive, où il n'existe que des dialectes et pas de poésie, succède, selon une conception herdérienne, une période "poétique" qui coïncide avec la période "héroïque des nations" — une tribu commence à surpasser les autres... — où les langues se développent, se perfectionnent et se simplifient par la généralisation des formes, grâce à l'art civilisateur des poètes : fidèle aux thèses allemandes d'une génération spontanée de l'épopée, Fauriel conçoit les premiers monuments écrits fixateurs de l'idiome comme émanant d'abord d'une tradition purement orale. La troisième période, "la période littéraire artiste et savante" est l'époque de la maturité des sociétés, où le gouvernement se complique, les classes se hiérarchisent, et la division apparaît et se creuse entre l'idiome grammatical fixé par les premiers monuments littéraires et adopté par les classes supérieures, et l'idiome

populaire où agissent les tendances à la décomposition analytique. Cette coexistence peut durer des siècles sans que les deux langues ne se confondent jamais, même si parfois certaines formules analytiques passent dans l'idiome littéraire, mais en cas de conquête et perte d'indépendance, la langue grammaticale, cessant d'être l'organe d'un pouvoir vivant, finit par se perdre, et le dialecte populaire s'étend peu à peu à toutes les classes. Une quatrième période est alors possible : si la nation conquise "conserve l'énergie nécessaire pour réagir contre la conquête, si elle fait des choses qui aient de la prise sur les imaginations"¹³, elle recommence à se civiliser et le dialecte populaire a des chances de se fixer à son tour en un idiome grammatical et littéraire qui remplace le premier, mort : l'idiome italien se dégage du latin barbare du Moyen Age tandis que les Républiques italiennes se forment et revendiquent leur liberté dans la lutte contre les empereurs allemands, de même que les chants populaires de la Grèce moderne indiquent la voie d'une renaissance possible d'une langue et d'une littérature grecques si les Grecs soulèvent le joug turc. Il ne s'agit donc pas seulement pour Fauriel d'invalider le rôle créateur des invasions germaniques dans la formation des langues romanes en plaçant leur origine dans la décomposition du latin classique remontant à l'Empire romain, mais plus largement de mettre en évidence le travail populaire de la langue comme étant la source à la fois de l'évolution et de la régénération des langues.

Le travail de l'historien de la langue : du latin vulgaire à l'italien

L'italien, "dernier terme d'une transformation lente, graduelle et nécessaire du latin"¹⁴ : pour remonter aux origines de la langue italienne, Fauriel entreprend un travail novateur d'historien de la langue. Il cherche tout d'abord à produire des attestations historiques de l'existence d'une langue vulgaire parlée désignée comme distincte du latin — et certains de ces documents sont encore cités comme preuves fiables par les linguistes modernes¹⁵ — ; d'autre part, anticipant sur la

démarche qui sera celle de Friedrich Diez pour constituer une grammaire historique des langues romanes, Fauriel recherche dans les noms de famille, dans des diplômes et actes de transactions privées des VIII^e et IX^e siècles, à travers certaines constantes des incorrections de ce latin barbare, le témoignage de la formation en cours d'une nouvelle morphologie, syntaxe et lexicologie, tandis qu'il observe la récurrence avec laquelle les noms latins sont dépouillés des désinences marquant les cas au profit d'une terminaison uniforme et constante souvent empruntée à l'ablatif singulier, qu'il relève des barbarismes annonçant l'italien dans la conjugaison, des débuts d'emploi des démonstratifs comme articles etc.¹⁶ Fauriel peut affirmer que "c'était le latin vulgaire parlé qui passait dans le latin écrit par des hommes sans culture"¹⁷ et que ce latin barbare des VIII^e et IX^e siècles renferme visiblement les premiers éléments d'une grammaire italienne, d'autant plus avancée dans la décomposition du latin grammatical¹⁸. Sur des documents latins plus tardifs des Xe -XI^e siècles, il met en évidence des noms "proprement italiens", c'est-à-dire "dérivés avec des altérations caractéristiques" (du type *substragere* pour *substrahere*), des graphies latines qui sont l'indice d'une prononciation déjà italienne¹⁹. Pour prouver enfin que cette corruption du latin est bien antérieure aux invasions germaniques et commence déjà sous l'Empire romain, Fauriel relève des déformations symptomatiques dans des inscriptions funéraires des catacombes chrétiennes remontant au II^e siècle après J.C., et rappelle les témoignages d'écrivains latins, comme Varron, désignant l'existence d'une élocution populaire fautive²⁰ — ressources des "vocalula rustica, vulgaria, sordida" qui seront exploitées plus systématiquement par Diez et ses successeurs pour établir des listes lexicales de latin populaire²¹. Loin d'être des branches greffées sur le tronc mort du latin classique, comme les décrivait Schlegel, les langues romanes ont donc germé sur la souche du latin populaire très vivante et propre à se transformer.

Le problème de la constitution de l'idiome vulgaire en langue littéraire.

Si est ainsi éclairée la formation des dialectes romans qui constituent la réalité plurilinguistique de la langue parlée en Italie que Dante décrit déjà dans *De Vulgari Eloquentia*, il reste à expliquer l'avènement d'une langue littéraire nationale ; que Dante soit le père de la langue italienne, c'est pour Fauriel, une fausse évidence qui appelle une réflexion historique sur les origines d'où se dégage la *Divine Comédie* au début du XIV^e siècle. Fauriel doit cette attention aux premiers essais d'une littérature à sa formation d'idéologue, et à l'héritage des nouveaux principes méthodologiques d'histoire littéraire définis par Ginguené dès sa critique de Laharpe dans la *Décade philosophique*²² et mis en œuvre dans l'*Histoire littéraire d'Italie* en 1811 : dans la reconstitution du cadre historique du chef-d'œuvre allemand de ses déterminations les plus larges aux plus immédiates, il importe de montrer en particulier "de quelle série de tentatives heureuses ou grossières les chefs-d'œuvre ont été le couronnement"²³. Pourquoi Dante est-il donc considéré comme le père de la langue italienne, tandis qu'au cours du XIII^e siècle déjà, on trouve des textes littéraires en langue vulgaire composés dans les écoles de poésie qui se développent en Sicile à la cour de Frédéric II, puis en Toscane et à Bologne, et dont l'idiome n'a plus rien d'un dialecte grossier, de l'aveu même de Dante dans *De Vulgari Eloquentia* ?

Quant à la constitution d'un idiome vulgaire en langue littéraire, il faut d'abord poser le problème de l'influence des conditions politiques et des institutions. Dans la préface aux *Chants populaires de la Grèce moderne*, Fauriel explique que, pour que l'idiome grec se perfectionne et développe toutes ses vertus, il faut :

que les Grecs redeviennent une nation ; que cette nation ait des écrivains capables de lui enseigner quelque chose de sérieux et d'utile, des écrivains qui sentent bien que la gloire et la prospérité de leur patrie sont désormais en avant d'elle et non en arrière, dans le cours actuel des choses et non

dans de vaines tentatives de retour vers le passé...²⁴

Par l'essor précoce de la liberté dans les villes italiennes à partir du XI^e siècle, l'Italie présentait toutes les conditions requises pour le perfectionnement de son idiome ; si elle n'était pas une nation, elle devenait, selon l'expression de Sismondi, "une pépinière de nations", et Ginguené, Sismondi, *L'Exilé...* tous situent le début de la renaissance des lettres en Italie au XI^e siècle, en liaison avec le développement des institutions républicaines. Malgré l'élévation tout à fait nouvelle que Dante apportera à la langue italienne, Pescantini, dans *L'Exilé* en 1832, rappelle qu' "il ne faut pas croire qu'on ne trouve que fange et laideur plébéiennes dans les écrivains du XIII^e siècle". Application à l'Italie de ce que Fauriel disait à propos du perfectionnement de l'idiome grec : une lettre publique de Fra Guittone — chef de la première école de poésie toscane — qui, en reprochant aux Florentins de perdre leur patrie par les excès de leurs discordes civiles, et en manifestant une âme "libre, haute et vraiment républicaine", trouve une "harmonie spontanée" et fournit un morceau de beau style du XIII^e siècle" dont *L'Exilé* cite l'éloquence en exemple²⁵.

Blocage du développement du génie national : le modèle provençal

Ces conditions politiques favorables pouvaient faire espérer le développement précoce d'une langue et d'une littérature nationales. Mais celui-ci s'est trouvé retardé par l'arrivée en Italie de troubadours provençaux dès le milieu du XII^e siècle, l'installation définitive de certains d'entre eux au début du XIII^e après la croisade contre les Albigeois, et l'imitation longtemps servile de cette littérature étrangère ; danger de répression de l'expression spontanée du génie national et de l'énergie d'une littérature originale naissante, que Sismondi comme Mme de Staël signalaient pour toutes les littératures qui se forment quand d'autres existent déjà²⁶. Fauriel montre donc comment l'Italie, dans la deuxième moitié

du XIIe siècle, donne les premiers signes de mœurs réellement chevaleresques, et comment les poètes italiens, qui ne disposent encore que de dialectes assez grossiers, se mettent à l'école des troubadours provençaux, qui leur apportent un modèle littéraire déjà très élaboré pour exprimer ces mœurs. Aussi les premiers poètes italiens composent-ils en langue provençale. On assiste ensuite à la naissance d'une poésie chevaleresque italienne qui cherche à rivaliser avec le modèle provençal dans l'idiome indigène ; Fauriel, pour des raisons idéologiques, tient à l'attribuer originellement au progrès de la démocratie dans les villes du Nord, qui se piquent aux XIIe et XIIIe siècles de paraître encore plus héroïques que la noblesse féodale et où l'action de la nationalité italienne agit plus fortement, même s'il doit reconnaître que la première école de poésie italienne se constitue de fait à la cour du royaume féodal de la Sicile — et aujourd'hui est clairement établi le rôle proprement initiateur de la cour de Frédéric II et de l'émulation qu'elle entretient, alors que l'Italie septentrionale des Communes se dégage difficilement à la même époque du prestige écrasant des deux littératures existantes en langue d'oc et en langue d'oïl. Quand cette poésie chevaleresque italienne commence à manifester une originalité relative par rapport à son modèle provençal, c'est par son caractère savant et érudit, son goût pour la science, les spéculations philosophiques, la littérature ancienne ; elle se développe autour de l'université de Bologne dans le groupe du poète Guinizelli, ou en Toscane autour de Brunetto Latini dans le groupe des stilnovistes — qui est le cadre de formation de la jeunesse de Dante²⁷.

Fauriel interprète la vogue provençale dans le sens d'un blocage de la naissance d'une essence culturelle italienne, dans la mesure où elle se traduit en Italie par la prégnance d'un modèle poétique fondamentalement incomplet, quasiment réduit à l'expression de l'amour, et d'une destination de conception aristocratique. Or ce modèle de la lyrique amoureuse provençale, en accaparant tous les efforts de la poésie cultivée italienne et l'intérêt des classes les plus élevées, a empêché le perfectionnement possible de la littérature grossière néo-latine qui existait antérieurement, et qui avait,

par sa matière, les vertus potentiellement requises pour satisfaire les besoins poétiques de tout le peuple italien et permettre une identification culturelle nationale. Dans l'amas indivis des compositions latines que l'Italie a produites au Moyen Age du VI^e au XIV^e siècle, Fauriel distingue des œuvres "d'érudition" écrites dans un but scientifique, dans un latin plus ou moins relevé, avec certaines prétentions à l'élégance et à la correction, d'une littérature latine qu'il qualifie de "nationale et populaire" en ce que ses compositions sont propres par leur sujet à satisfaire l'imagination et la curiosité populaires et qu'elles sont écrites dans un latin souvent à demi-barbare qui ne s'élève jamais beaucoup au-dessus du latin usité dans les affaires et les transactions ordinaires de la vie sociale²⁸. Le tableau que trace Fauriel de cette littérature latine vulgaire²⁹ qui se doublera au cours du XIII^e siècle d'essais dans les idiomes dialectaux parlés, se compose donc de chants historiques, de chroniques populaires (relatives par exemple au souvenir d'Adelghis et à sa lutte contre les Francs), de légendes sur la fondation des grandes villes italiennes où se mêlent des traditions antiques aux rivalités des cités dans les premiers siècles du Moyen Age et des réminiscences des épopées carolingiennes : Fauriel prend l'exemple des légendes sur Florence, reprises pour la première fois vers 1250 en toscan par Ricordano de Malispini mais qui, selon le témoignage même de Dante rappelé par Fauriel, remontent à une tradition beaucoup plus ancienne : dans le *Paradis*, Dante fait évoquer à son ancêtre Cacciaguida la pureté des mœurs de Florence au début du XII^e siècle, et notamment l'habitude de conter en famille "les vieilles histoires des Troyens, de Fesules et de Rome"³⁰. Fauriel achève ce tableau par le genre des fables merveilleuses ou romanesques — en montrant par exemple que certaines nouvelles de Boccace reposent sur la réélaboration d'une fiction qui avait déjà une tradition écrite latine ou orale³¹ — ainsi que les genres liés à la prédication religieuse, en particulier les récits de "visions", comme celle du frère Albéric écrite en latin au début du XII^e siècle, qui souleva toute une polémique sur l'originalité de la *Divine Comédie*. Dante reprend l'héritage de tous ces genres

“populaires” au sens large. Fauriel résume donc ainsi la destinée poétique qui fait de Dante le père d’une langue littéraire nationale :

C’est à lui qu’il a été donné d’agrandir, d’ennoblir, de refaire pour ainsi dire la poésie italienne par ses deux côtés à la fois, par son côté déjà artiste et cultivé, consacré à l’expression lyrique de l’amour, et par son côté populaire encore inculte où le génie n’avait encore rien tenté ni fait que nous sachions. La *Divine Comédie* appartient à ce côté populaire ; les compositions lyriques (de la jeunesse de Dante) appartiennent à l’autre³².

L’action du génie individuel : poésie d’art et littérature populaire

Tandis que l’emprise du modèle provençal avait empêché l’Italie de se constituer une littérature authentique, en coupant la littérature cultivée des forces vives de l’inspiration populaire, le génie de Dante consiste dans le geste fondateur par lequel, issu d’une formation savante et érudite, il se ressourcît dans des genres qui n’avaient aucune lettre de noblesse littéraire jusque-là : à partir de la tradition de la vision religieuse et du voyage dans l’au-delà, Dante invente une forme qui lui permet de réunir tous les éléments de la société de son temps et à l’intérieur de cette unité esthétique, il opère la jonction entre les grandes préoccupations des croyances contemporaines (la religion, la peur de l’enfer), les intérêts historiques nationaux (on retrouve parmi les morts beaucoup de personnages de l’Histoire) et la science de l’époque (la théologie surtout), le tout dans un espace imaginaire qu’il peut doter de vertus poétiques. Fauriel montre à propos des deux épisodes les plus célèbres de l’*Enfer*, ayant trait respectivement à la mort du comte Ugolin emprisonné dans la Tour de la Faim à Pise et à l’assassinat de Francesca da Rimini prise en flagrant délit d’adultère par son mari, comment Dante se fait l’écho de l’émotivité publique, et comment en partant d’un traitement tout allusif de l’aspect notoire ou légendaire de l’événement qui

rappelle la démarche de la poésie populaire, il y ajoute une fiction poétique personnelle qui dénote le travail du poète savant³³.

Le genre de la vision, outre qu'il rétablit chez Dante une continuité d'inspiration entre la littérature populaire et la poésie cultivée, a une ultime vertu : par la fiction d'un jugement divin, Dante se constitue comme la conscience morale de la nation et la manifeste au peuple à la manière des prophètes.

Si Dante est le père de la langue italienne, c'est donc parce qu'il lui donne une charge spirituelle, morale, philosophique, politique toute nouvelle et qu'il lui fait dire ce qu'elle n'avait jamais encore dit. Il élève la langue vulgaire à la haute mission d' "*inducere a scienza e virtù*" ses lecteurs, avec l'ambition de former des laïcs cultivés et valeureux. Si Dante n'est pas le poète primitif qui fixe pour la première fois l'idiome par l'écrit — Fauriel souligne la *complexité* de l'époque et du génie de Dante, irréductible à la simplicité des temps "barbares"³⁴ — il est bien de ces premiers écrivains, dont parlait Fauriel à propos des *Chants populaires grecs*, essentiels au devenir de leur pays, qui développent toutes les vertus de l'idiome national grâce à leur volonté d' "enseigner quelque chose de sérieux et d'utile" et leur capacité à projeter "la gloire et la prospérité de la patrie" en avant d'elle. Dante crée la langue italienne parce qu'il est le premier poète à se donner l'Italie pour auditoire idéal, et à dépasser la réalité politique effective d'une Italie déchirée pour concevoir, dans l'expérience de l'exil, dans la traversée du pays et des diversités dialectales, l'unité culturelle substantielle de l'Italie, dont la *Divine Comédie* fonde la conscience.

Rôle du primat historique d'un dialecte dans la naissance d'une langue nationale

Il reste un dernier problème : si Dante fonde une langue écrite propre à être la langue littéraire et civile commune à l'Italie, quel en est le contenu linguistique ? Là encore, Fauriel tente de répondre avec la distance critique de l'historien à cette

question où l'on projette souvent sur Dante, de façon erronée, le schéma homérique d'une synthèse des dialectes. Il est vrai que la confusion est entretenue par la place que Dante occupe dans les polémiques italiennes du premier tiers du XIXe siècle pour définir une norme nationale moderne de la langue écrite. En particulier, il est fréquent qu'on applique à tort le concept du "vulgaire illustre" que Dante définit dans *De Vulgari Eloquentia*, à la *Divine Comédie*, comme si sa langue en était la mise en œuvre pratique. Quand Dante s'interroge dans cet essai inachevé, sur la possibilité d'une langue qui serait commune à toute la nation pour le genre poétique de la "canzone", il dénie explicitement à tous les dialectes — y compris le florentin — le droit de se constituer tels quels en langue littéraire digne de l'Italie entière, et le "vulgaire illustre" serait — son contenu pratique reste incertain — le concept d'une langue écrite idéale, épurée de tout caractère dialectal restreignant sa destination à telle ou telle province : il est "celui qui est propre à toutes les cités mais n'appartient à aucune et par lequel tous les vulgaires des Italiens sont mesurés, pesés et comparés" ³⁵. La langue de la *Divine Comédie* n'est absolument pas conçue par Dante en fonction du "vulgaire illustre", puisqu'elle n'appartient pas aux genres élevés de la tragédie et de la "canzone", mais au genre simple et humble de la "comédie" et qu'elle n'entend pas être nécessairement épurée de toute diction dialectale ; la langue de Dante finit pourtant par être souvent présentée comme la cueillette nationale de la fleur de tous les dialectes italiens ³⁶, alors qu'elle est fondamentalement florentine, quoique mêlée de nombreux latinismes et d'emprunts très sporadiques à d'autres dialectes ³⁷. Fauriel, loin de céder à la tentation d'éclaircir la question de la langue de la *Divine Comédie* par les propositions du *De Vulgari Eloquentia*, considère avec un regard critique aussi bien le mythe du "vulgaire illustre" que les jugements de Dante sur les poètes qui, selon lui, ont su s'élever au vulgaire illustre et ceux qui seraient restés purement dialectaux : sans avoir le résultat de toutes les recherches philologiques entreprises depuis qui pourraient à la fois étayer et nuancer son information, il conclut à juste titre que la langue

italienne écrite se constitue sur la base du primat historique du développement littéraire du dialecte toscan, que la langue de Dante présente une homogénéité qu'elle tire du dialecte florentin des classes cultivées et qu'il ne faut pas l'imaginer constituée d'un mélange de sicilien, de lombard et de romagnol³⁸.

Nous sommes donc à même, à présent, de cerner les véritables enjeux idéologiques de la réflexion historique de Fauriel sur les origines de la langue italienne. En dernière analyse, il s'agit à l'arrière-plan de ce travail de contrecarrer la prétention nationaliste allemande à revendiquer une origine germanique pour l'Europe moderne, dont la nouvelle civilisation serait issue de cette fécondation — en particulier linguistique — des peuples du Midi par les conquérants du Nord. Tandis que les travaux de Fauriel sur la civilisation provençale et de Sismondi sur l'histoire des républiques italiennes du Moyen Age visent à déplacer l'origine de l'Europe moderne dans le Midi, en montrant comment avec une exceptionnelle avancée historique, la liberté y renaît — et cela, sur l'héritage de la tradition romaine — le cours sur Dante insiste sur la quasi-autarcie romaine à l'intérieur de laquelle la langue italienne naît de la transformation du latin populaire et une langue littéraire se fonde par la jonction d'une poésie cultivée, formée par la tradition provençale, sur la tradition populaire néo-latine. Que l'enjeu soit de légitimer la revendication d'une identité nationale pour une Italie que Metternich a réduite à n'être qu'un "terme de géographie", cela apparaît aussi dans la manière polémique dont Fauriel, à propos du vocabulaire des langues romanes, passe presque sous silence l'apport du vocabulaire allemand et surestime volontairement le résidu des anciennes langues indigènes antérieures au latin³⁹. A l'influence prétendument créatrice des invasions germaniques, Fauriel substitue la double origine que la langue tire du génie du peuple et de l'action d'un génie individuel. Il enrichit l'idée herdérienne selon laquelle les langues expriment le génie spécifique d'un peuple en montrant comment l'histoire des langues s'explique fondamentalement

par l'évolution de la langue populaire. Le contenu historique que Fauriel donne au rôle fondateur de Dante dans la langue italienne en fait un exemple du rétablissement créateur du lien qui avait été brisé entre les poètes et la communauté nationale, et du ressourcement fécond de la poésie d'art dans la littérature populaire (au sens large), d'où il résulte à la fois une langue d'une grandeur toute nouvelle et la première expression complète des éléments de la nationalité. Dès lors, le geste de Dante peut avoir des échos, pas seulement dans l'Italie moderne asservie par la domination autrichienne, mais dans l'autre grande nation déchue de sa grandeur antique, asservie par les Turcs, et dont les *Chants populaires* prouvent l'existence d' "une Grèce réfugiée, digne fille de la vieille Grèce" ⁴⁰, ou encore en Allemagne où les frères Grimm, par exemple, rénovent la langue littéraire allemande en voulant recueillir et rédiger en langue moderne des contes populaires, dont la première édition de 1812 a un succès énorme. Ainsi dégagé du mythe du poète primitif, Dante apparaît donc comme un poète moderne dont le geste fondateur d'une langue prend une valeur esthétique et politique emblématique pour l'époque romantique.

Christine Pouzoulet
Université de Reims

1. Le cours de Fauriel fait l'objet d'une publication posthume : *Dante et les origines de la littérature et de la langue italiennes*, Paris, Durand, 1854.

2. Cf 1^{ère} leçon du t. II : "Considérations générales sur les révolutions naturelles des langues", pp. 5-6.

3. Fauriel fouille des archives historiques variées dans son voyage en Italie de 1823 à 1825.

4. *Archives philosophiques*, 1818, t. IV, pp. 290-319 (le titre exact de l'ouvrage de Bopp est "Système de la conjugaison du sanscrit comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique, suivi de la

traduction de quelques épisodes de poèmes indiens”).

5. On peut observer le parallélisme des deux schémas d'explication chez Sismondi en particulier qui, dans *l'Histoire des Républiques italiennes au Moyen Age* (1807-1818), explique l'origine de l'esprit de liberté qui anime le mouvement des Communes par la fécondation du mélange de la “force individuelle” des conquérants (énergie, indépendance naturelle) et de la “force sociale” des Italiens (l'héritage de Rome d'une sociabilité, du sens de la communauté). Cf. t. I, chap. VI (éd. 1840).

6. *L'Exilé*, “narration historico-littéraire sur la décadence de la langue latine jusqu'à la naissance de la langue italienne”, t. I, p. 135.

7. A.W Schlegel, cité par Andrée Denis, in *Romantisme*, n° 35 (1982), p. 9 : “Poésie populaire, poésie nationale : deux intercesseurs, Fauriel et Mme de Staël”.

8. Fauriel, *op. cit.*, t. II, 11e leçon ; Bibliothèque de l'Ecole de Chartes ; t. II (1840-1841), pp. 513-553 : “Du système de M. Renouard sur l'origine des langues romanes”.

9. Friedrich Diez, *La Poésie des troubadours*. Etudes traduites de l'allemand et annotées par Ferdinand de Roisin, Paris, Labitte, 1845, Reprint Slatkine 1975, p. 278.

10. Cf. F. Diez, *op. cit.*, pp. 277-315.

11. Cf. Fauriel, *op. cit.*, t. II, 2e et 3e leçons : “Révolution des langues indo-européennes” et “Décomposition des langues indo-européennes”.

12. Fauriel, *op. cit.*, t. II, pp. 1-29.

13. *Ibid.*, t. II, p. 26.

14. *Ibid.*, t. II, p. 448.

15. Cf. Bruno Migliorini, *Storia della lingua italiana*, Firenze, Sansoni, 1988 (reprise de l'édition de 1960), t. I, p. 63, sur la lettre de 965 de Gonzon, dont parle Fauriel, *op. cit.*, t. II, pp. 399-401.

16. Fauriel, *op. cit.*, t. II, 14e leçon : “Formation de l'italien” (I).

17. Fauriel, *op. cit.*, t. II, p. 422.

18. *Ibid.*, t. II, p. 424.

19. *Ibid.*, t. II, p. 425 et suivantes.

20. *Ibid.*, t. II, p. 432-440.

21. Cf. Friedrich Diez, *Grammaire des langues romanes*, trad. Auguste Brachet et Gaston Paris, Paris, Franck, 1874, 1ère partie “Eléments des langues romanes”, chap. I, “Elément latin”, p. 3-4 en particulier.

22. Cf. Marc Regaldo : “Un Breton méconnu : Ginguéné, fondateur de l’histoire littéraire”, in *Missions et démarches de la critique*, p. 77-90 (Mélanges offerts au Professeur G.A. Vier, Paris, Klincksieck, 1973).

23. Fauriel, compte rendu de l’*Histoire littéraire d’Italie de Ginguéné*, Mercure de France, juillet-sept. 1811, vol. 48.

24. Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, Paris, Didot, 1824-1825, t. I, p. CXXXIV.

25. *L’Exilé*, t. I, p. 203.

26. Cf. Sismondi, *De la Littérature du Midi de l’Europe*, Paris, Treuttel et Würtz, 1813, t. I, p. 3-5 ; Mme de Staël, *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), Genève, Droz, Paris, Minard, 1959, t. II, p. 243.

27. Fauriel, *op. cit.*, t. I, leçons 7, 8, 9, 10.

28. Il faut en effet rappeler, comme le fait Fauriel, la particularité de la situation linguistique italienne qui tient au maintien du latin comme langue vivante dans l’enseignement religieux (à la différence du Midi de la France par exemple), en grande partie dans le gouvernement des Républiques. Aussi l’extinction de la compréhension même orale d’un latin grammatical ordinaire y est-elle beaucoup plus lente qu’ailleurs dans les classes moyennes de la population, comme le montrent certaines chroniques que cite Fauriel (cf. t. II, p. 327-334). Le latin persiste particulièrement en Italie comme norme obligatoire de la rédaction d’un texte écrit, quel qu’il soit.

29. Fauriel, *op. cit.*, t. II, 12e et 13e leçons : “Le latin en Italie au Moyen Age”.

30. Dante, Chant XV, cité par Fauriel, t. II, p. 377-379.

31. *Ibid.*, t. II, p. 350-353.

32. Fauriel, *op. cit.*, t. II, p. 491.

33. Fauriel, *op. cit.*, t. I, fragments V et VI, p. 471-504.

34. Fauriel, *op. cit.*, t. I, p. 372 : “A de telles époques, il ne faut guère s’attendre à trouver des génies absolument et exclusivement poétiques, dont les facultés poétiques pourront bien être les dominantes, mais non pas les seules, qui, à la culture de la poésie, associèrent plus ou moins heureusement celle de la science. Ces observations s’appliquent particulièrement à Dante : c’est non seulement un génie complexe, mais le plus complexe peut-être de son époque (...)”

35. Dante, *De Vulgari Eloquentia*, Livre premier, § XVI, trad. Frédéric Magne, Paris, *La Délirante*, 1985, p. 29-30.

FAURIEL ET LA QUESTION DE DANTE

36. Cf. *L'Exilé* par exemple, t. I, p. 211 (citation de Peticari, *Degli suittori del Trecento* ou encore p. 361 (article de Mamiani).

37. Pour l'interprétation historique moderne de Dante "padre della lingua" : cf. Bruno Migliorini, *Storia della lingua italiana, op. cit.*, t. I, p. 167-180 ; Maurizio Vitale, *La questione della lingua*, Palermo, Palumbo, 1981, p. 14-26.

38. Fauriel, *op. cit.*, t. I, 10e leçon, p. 360-370.

39. Cf. Fauriel, *op. cit.*, t. II, p. 269.

40. Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, p. CXXXIX.



Le Bois sacré par Arnold Böcklin, 1882.
Bâle Kunstmuseum.



Picasso, *Hombre cargando un saco*, crayon sur papier.
Barcelone, Musée Picasso.

LES ORIGINES DU DROIT FRANÇAIS DE MICHELET

Toutefois, comme le droit renferme des éléments de perpétuité et de conservation qui ne cèdent que lentement à l'action novatrice; comme l'esprit des jurisconsultes s'est distingué partout par un attachement religieux aux principes traditionnels, la question des origines reçoit un degré d'importance de plus, quand c'est de l'histoire du droit qu'il s'agit.

H. Klimrath, *Compte rendu des Origines du droit français*, 1837.

En 1837, Michelet fait paraître à la fois le tome III de l'*Histoire de France* (en gros le XIV^{ème} siècle) et les *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel*. Il s'agit d'un recueil de formules juridiques primitives allant “de l'Indus à l'Irlande, et des temps du Rég Vêda jusqu'à nous”¹, mais ayant toutes en commun leur caractère symbolique. Le prosaïque XIV^{ème} siècle, dit Michelet, est dominé par les légistes bourgeois (les Marigny, Nogaret...), “ces cruels démolisseurs du Moyen Age”² qui transforment la France en état moderne et sarclent sans pitié les vestiges de son âge poétique. Au moment où il s'engage dans un siècle que domine l'effort de rationalisation, Michelet tourne un dernier regard vers les époques symboliques qu'il va

quitter, avec les *Origines du droit*. Le recueil est précédé d'une importante introduction dans laquelle Michelet propose une réflexion historique et philosophique sur les origines poétiques et symboliques du droit.

Un titre trop ambitieux ?

Le dossier de presse montre la convergence de la critique sur le point du titre. Le contenu de l'oeuvre ne répondrait pas au programme annoncé³, le livre traitant somme toute fort peu du droit français. Michelet lui-même est conscient de ce défaut; dans une lettre à Jacob Grimm, il suggère que le titre lui a été imposé pour des raisons commerciales :

Le titre même de l'ouvrage ne vous semblera peut-être pas suffisamment justifié. Il m'a été imposé en quelque sorte par le besoin d'attirer l'attention d'un public aussi distrait que le nôtre sur un sujet fort éloigné des idées dont il est préoccupé. J'espère à la seconde édition, étendre la partie française.⁴

Mais il n'y aura pas de seconde édition.

Faut-il croire à un ouvrage qui ne remplit pas son titre parce qu'il a été publié trop précipitamment ? Depuis 1831 Michelet produit beaucoup, il fait paraître les *Origines* en même temps qu'un nouveau volume de l'*Histoire de France* : il n'y avait aucune nécessité de carrière, ni d'argent à publier pour publier. Si le livre reflète une urgence elle est donc plutôt intellectuelle. Nous nous trouvons devant une œuvre qui annonce une réflexion sur l'origine, mais qui ne propose pas une réponse traditionnelle, attendue — les lecteurs sont frustrés — et c'est justement ce décalage, cette problématisation de la notion d' "origine" qui nous intéressera ici.

La genèse du projet explique en partie l'inadéquation du titre. En 1832, Michelet se plonge avec enthousiasme dans les *Antiquités du droit allemand* (*Deutsche Rechtswissenschaft des Altertumes*, 1828) de Jakob Grimm, recueil des formules juridiques de l'Allemagne médiévale. Il voudrait écrire le pendant du livre de Grimm pour la France, ou du moins le

traduire en partie. Mais l'entreprise s'avère ardue : les formules sont rédigées dans des dialectes allemands que Michelet déchiffre avec peine, le sens symbolique en rend aussi l'accès difficile. Michelet entame donc une correspondance avec Grimm, lui demandant d'éclaircir certains passages, de confirmer ses traductions. Grimm aura revu sur épreuves pratiquement tous les fragments traduits par Michelet c'est-à-dire environ la moitié des textes donnés dans les *Origines*. Pourtant, en fin de compte c'est un livre profondément différent de celui de Grimm qu'il publie en 1837 :

— tandis que Grimm s'était limité strictement aux coutumes allemandes, Michelet donne une dimension internationale à sa recension, il emprunte ses textes aux Persans, aux Indous, aux Gallois, aux Grecs, aux Romains...

— Grimm s'était limité dans le temps, Michelet parcourt toutes les époques.

— Michelet adopte un plan de son cru, il redistribue les formules selon "la biographie juridique de l'homme", traitant d'abord les rituels juridiques qui se rapportent à l'enfant et à la famille, passant ensuite aux différents secteurs de l'activité adulte (propriété, guerre, procédure, pénalité) pour finir avec la vieillesse et la sépulture.

Michelet n'a pas soumis à Grimm avant publication l'*Introduction*, la partie la plus personnelle de son œuvre. Il s'en excuse en évoquant des raisons contingentes, mais on devine qu'il ne recherchait pas en cela l'approbation de Grimm. Il avait sans doute conscience d'y formuler des théories qui ne coïncidaient pas avec la vision du droit des *Rechtsaltertümer*.

L'histoire du droit : un problème politique et philosophique en Allemagne.

Pour comprendre les enjeux d'une histoire du droit dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, il faut remonter aux débats qui agiterent l'Allemagne en 1814. Après la libération du territoire allemand, le réveil du sentiment national et le désir

d'affirmer l'unité du pays conduisirent des juristes, comme Thibaut, professeur à Heidelberg, à réclamer la codification et l'unification du droit privé allemand sur le modèle du code civil ⁵. Le projet de Thibaut provoqua une réaction immédiate de la part de Savigny, un autre juriste. La même année, en 1814, dans un pamphlet intitulé *Sur la vocation de notre temps pour la législation et la jurisprudence*, ce dernier expose les thèses de ce qu'on appellera l'École historique de droit. Les thèses de Savigny attaquent de front l'idéologie des Lumières et en particulier l'idée de droit naturel — un droit fondé sur la raison, universel parce que conforme aux besoins de la nature humaine identique dans chaque pays — et la prétention du législateur à imposer des lois qui vont contre la tradition juridique d'un peuple. L'historicisme de Savigny est contre-révolutionnaire, proche de la pensée de Joseph de Maistre en France, et nationaliste. Il dénie à l'homme tout pouvoir d'intervention conscient sur son histoire. Il assimile d'une certaine façon le juste à ce qui est : il n'y a plus de lois justes ou injustes, mais des lois authentiques (sanctionnées par la tradition, conformes au génie du peuple) ou artificielles (imposées par un législateur). D'autre part Savigny lie fortement le droit à la nation :

Le droit se maintient à toutes les époques dans un rapport essentiel avec la nature et le caractère de la nation ; par là on peut le comparer à la langue du pays. Pour le langage comme pour le droit, il n'y a jamais un temps d'arrêt absolu, tous deux sont soumis à la même marche et au même développement que tout autre mode d'activité de la nation, et ce développement est soumis à la même loi de nécessité que sa première apparition. Ainsi le droit croît avec la nation, se développe avec elle, et périt quand cette nation perd sa personnalité. ⁶

Il n'existe donc de droit que national, parce que le droit n'est qu'un aspect, une capacité de la nation. L'origine du droit se confond avec celle de la nation. Le droit comme la langue sont non seulement l'expression d'une nation, mais les garants de son existence, de sa souveraineté et de la vivacité d'un lien social spécifique. Le législateur ne saurait avoir

qu'une fonction d'enregistrement. "On écrit les lois, on ne les invente pas". La loi existe d'abord à l'état implicite dans les mœurs et l'opinion publique. Tout au plus le législateur devrait-il élaguer les branches sèches qui pourraient entraver la lente croissance des institutions, mais il ne le fera pas en tournant ses regards vers l'avenir. Au contraire, pour cela il devra se reporter à l'origine :

Le but de tout système historique c'est de poursuivre cet élément donné au travers de toutes les transformations, jusqu'à ce qu'on soit remonté à son origine, origine qui lui vient de la nature de la nation, de sa destinée, de ses besoins. Cet élément antérieur n'est point comme dans le système de l'école opposée [les philosophes du XVIIIème siècle] une lettre morte, un fait accompli dont on constate la persistance sans en comprendre la raison, c'est quelque chose de vivant, c'est une des forces, un des modes d'activité de la nation.⁷

Le but de la science, telle que nous l'entendons, c'est de poursuivre jusqu'à sa première racine toute doctrine donnée par le passé, et d'en découvrir le principe organique, de façon que ce qui vit encore dans cette doctrine se détache de ce qui est mort et n'appartient plus qu'à l'histoire.⁸

L'origine, dans ce système, appartient toujours au présent. Elle se comprend sur le mode du principe vital. Elle détermine strictement chaque instant. Loin de mesurer le chemin que l'on a parcouru depuis elle, on doit rechercher une adéquation plus parfaite (c'est le rôle du travail d'élagage). Elle est le contraire d'un commencement, d'un point fixé sur la ligne du temps. Elle s'oppose à la notion géométrique d'origine : point à partir duquel on compte les coordonnées. On retrouve ici l'antinomie des imaginaires organiciste et mécanique qui correspondent respectivement à la pensée classique/libérale et romantique/contre-révolutionnaire. Pour Thibaut, l'adversaire de Savigny, le droit est "une mathématique juridique" ; Savigny, lui, nourrira sa réplique de métaphores organiques.

Les théories de Savigny stimulent la science historique du droit en Allemagne. Elles lui suscitent des adversaires,

comme Gans, hégélien, qui nourrit des sympathies pour la France et la Révolution, et défend une conception philosophique du droit dans son *Histoire du droit de succession en Europe* (1825 -1834). Les disciples de Savigny se partagent en romanistes, comme Savigny lui-même, et germanistes. Les romanistes (Putcha, Windscheid, Regelsberger...) considèrent que le droit romain, du fait de sa réception massive au Moyen Age, est devenu partie intégrante de la vie juridique allemande. Le Saint-Empire a logiquement hérité du droit de l'Empire romain. Les romanistes ne contreviennent qu'en apparence à leur principe nationaliste : retrouver par la recherche historique le sens originel du droit romain, c'est poser les fondements de la réunification de l'Allemagne en un seul empire. Les germanistes (Eichhorn, Grimm...) s'efforcent de retrouver les coutumes d'origine spécifiquement germaniques, leur nationalisme est plus romantique que celui des romanistes et se rattache à l'esprit de 1848. Leur coloration politique est plus libérale : à travers leur réhabilitation des vieilles coutumes germaniques, ils promeuvent un droit populaire (*volksrecht*), valorisé non seulement parce qu'il représente la nation, mais par la façon — démocratique — dont il la représente (le droit comme création du peuple, et non imposé d'en haut par ses dirigeants).

Répercussions en France

Le renouveau des études juridiques en Allemagne a son contrecoup en France à partir des années 1830. Les recherches sur l'histoire du droit prennent alors un nouvel essor. Savigny bénéficie d'un incontestable prestige. Pratiquement tous les historiens français du droit de cette époque le citent comme un père fondateur. Lerminier, dans la Préface de son *Introduction à l'histoire du droit* (1829) raconte la révélation que furent les travaux de Savigny, lorsqu'il les découvrit pendant d'ennuyeuses études de droit. Ernest Laboulaye, d'inspiration pourtant plutôt libérale, qui deviendra titulaire de la chaire de législation comparée du Collège de France en 1849, compose en 1842 un *Essai sur la vie et les doctrines de F. Ch. de*

Savigny dans lequel se lit son adhésion globale aux théories du maître. Il insiste aussi sur son charisme⁹.

Henri Klimrath, professeur à Strasbourg, est considéré comme le fondateur de l'École historique française. Il publie en 1833 un *Essai sur l'étude historique du droit, et son utilité pour l'interprétation du code civil*. Son projet est de montrer que le code civil n'est pas une législation arbitraire, révolutionnaire : il n'a introduit aucun changement brusque dans la législation, seulement entériné des modifications déjà effectives dans la société (l'élagage que Savigny demande au législateur). Les principales dispositions du code auraient donc une origine coutumière, et il est important de la connaître car "on ne connaît bien un principe ou une institution que lorsqu'on en sait l'origine, le développement et les modifications successives". Si la France reprend les théories de Savigny sur l'historicité du droit et sa consubstantialité avec la nation, c'est avec certains correctifs. L'origine n'est plus l'objet unique de la recherche ; le développement, les modifications successives¹⁰ sont mis sur le même plan ; l'origine n'est plus conçue comme perpétuelle réactivation, mais inscrite dans un parcours, promise à métamorphoses. D'autre part l'origine est importante pour le domaine de la connaissance et pas, comme cela me semble postulé chez Savigny, pour celui de l'être. Chez Savigny l'origine est identifiée au principe vital qui permet à l'être d'exister à chaque instant, si l'origine manque, c'est la mort. Chez Klimrath, l'origine est avant tout un principe cognitif, réflexif. On se retourne sur l'origine, on regarde le chemin parcouru depuis, et l'on sait mieux où l'on va. Klimrath développe à ce propos une métaphore géométrique : le présent est un point. Si l'on ne connaît que ce point, on ne sait pas où l'on va car par un point peuvent passer une infinité de droites. Quand on connaît l'origine, on peut tracer une droite, et en la prolongeant, avoir une idée de la direction dans laquelle l'avenir nous conduit. Nous retrouvons ici la conception géométrique de l'origine.

En 1835, Klimrath envoie à Guizot un *Mémoire sur les monuments inédits de l'histoire du droit français au Moyen Age* dans lequel il demande le rassemblement des textes

dispersés des Coutumiers. A partir de 1836, il commence une *Histoire du droit public et privé de la France* que sa mort, en 1839, ne lui permettra pas d'achever. Le plan de cette histoire rappelle beaucoup le parcours des premiers livres de l'*Histoire de France* de Michelet : examen successif des différents éléments qui ont composé la France (gaulois, romain, germain) et de ce qu'ils ont apporté au droit. Il reprend la valorisation micheletiste du mélange, relativise l'importance de l'origine en citant Michelet ("les principes donnés, tout n'est pas donné, reste le mystère de la vie propre et spéciale"¹¹). Un autre juriste, Laferrière, fait paraître une *Histoire du droit français* en 1837, largement influencée par la vulgarisation des idées hégéliennes sur l'histoire de l'humanité; il l'a soumise à Michelet, a accepté les modifications que celui-ci lui conseillait.

La parution des *Origines du droit français* doit se comprendre dans ce contexte : ascendant de la figure de Savigny, développement des recherches sur le droit en France et reconnaissance de l'autorité de Michelet comme historien par les juristes qui s'occupent de l'histoire du droit français.

Premier fait notable : l'absence de référence à Savigny dans le texte de Michelet. Elle frappe comme une omission, un refus de révérence, lorsqu'on a parcouru les écrits cités précédemment. C'est Grimm qui tient lieu à Michelet de Savigny, c'est lui qu'il crédite de la révélation dans la science du droit (voir citation ci-dessous). A travers Grimm, disciple germaniste de Savigny, Michelet rend un hommage sélectif à l'Ecole historique. La théorie de Savigny en montrant le droit comme le produit du génie national substituait un processus collectif au bon vouloir de l'individu législateur. Cependant chez Savigny, si le peuple secrète son droit, il le fait de façon totalement inconsciente, et la faculté d'agir volontairement lui est totalement déniée. La reconnaissance de la primauté de la nation va de pair chez lui avec l'exclusion du peuple du champ politique. La nation est la sujette de l'histoire plus que son sujet. Mais les thèses de Savigny étaient susceptibles d'une réinterprétation libérale. En montrant l'élaboration collective et spontanée du droit, elles permettaient de réintégrer celui-ci

dans le champ de cette nouvelle histoire, constituée en France sous la Restauration, qui se donne pour sujet l'épopée de la nation et pour héros le peuple (dans une extension plus ou moins large selon les historiens). Pour Michelet l'ouvrage de Grimm participe de cette conception démocratique de l'histoire, à la fois parce qu'il présente le droit comme une émanation du peuple et parce qu'il se contente d'être un recueil, de laisser la parole au peuple :

Jamais livre n'éclaira plus subitement, plus profondément une science. Il n'y avait là ni confusion ni doute. Ce n'était pas un système plus ou moins ingénieux. C'était un magnifique recueil de formules empruntées à toutes les jurisprudences, à tous les idiomes de l'Allemagne et du Nord. Nous entendîmes dans ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de l'Antiquité elle-même, l'irrécusable témoignage de deux ou trois cents vieux jurisconsultes qui, dans leurs naïves et poétiques formules, déposaient des croyances, des usages domestiques, des secrets même du foyer, de la plus intime moralité allemande.¹² (*ODF*, p. 604)

Ainsi, vis à vis de l'Ecole historique allemande, l'attitude de Michelet est double : il sauve la branche libérale (Grimm¹³) et polémique implicitement avec les théories contre-révolutionnaires de Savigny.

En écrivant les *Origines du droit français* alors qu'il connaît le nombre de travaux en cours sur le sujet, Michelet n'a sans doute pas l'intention de concurrencer les jurisconsultes, d'écrire une autre histoire du droit français. Son *Histoire de France*, histoire totale, doit rendre compte de la vie de la nation, donc de ses institutions, de son droit privé. Des spécialistes, des esprits consciencieux entament de toute part en France des recherches historiques sur le droit comparables à celles d'Allemagne. Ces juristes font allégeance à Savigny, mais ils reconnaissent aussi l'autorité de Michelet. Celui-ci sent peut-être l'opportunité de se faire le porte-parole d'une école historique française qui défende sa spécificité, refuse d'opposer philosophie et histoire, de remplacer

purement et simplement la question du fondement (rationnel) du droit par celle de l'origine (historique). Les *Origines* m'apparaissent comme une prise de position et une réflexion théorique (d'où l'importance de l'introduction). Cependant, Michelet refuse d'entrer dans le rôle de chef de parti, d'adopter la parole et la certitude du maître. Les *Origines* sont un texte dubitatif, presque ironique, incitant le chercheur à une réserve prudente, et à savoir reconnaître le mal-fondé de certaines hypothèses. L'importance d'un point de vue humaniste s'y affirme, à la fois contre l'étroitesse des spécialistes, et contre l'anti-humanisme des penseurs réactionnaires :

Celui qui va parler de droit n'est pas un légiste, c'est un homme. Un homme en matière profondément humaine ne peut-il, tout comme un autre, donner et demander avis ? [...] Quand les prud'hommes du Moyen Age tenaient leurs assises au carrefour d'une grande route, au porche de l'église, ou sous l'aubépine en fleur, ils appelaient, en cas de doute, le premier bon compagnon qui passait; il posait son bâton et siégeait avec les autres, puis reprenait son chemin. (*ODF*, p. 606)

On connaît les axiomes de J. de Maistre sur l'inexistence de l'homme. En donnant pour plan "la biographie juridique de l'homme" à un collage de formules de droit empruntées à toutes les nations, il semble que Michelet relève leur défi. Il choisit ses matériaux dans ce qui, pour ses adversaires, représente la preuve même de l'irréductible spécificité nationale, de l'éclatement de l'humanité, et à partir de cette disparate, il fait apparaître comme une provocation arcimboldienne une figure humaine.

*
* * *

Dans les *Origines*, Michelet tient un double discours sur l'origine, mais dans les deux cas, évide son objet. D'une part, il parle positivement des origines, en distinguant les caractères

qui leur sont propres : les origines du droit, en général, chez tous les peuples, ont été poétiques et symboliques. Mais au sein de cette généralité, se pose le problème de la France ; la recension des formules primitives manifeste sa pauvreté dans ce domaine. C'est l'occasion de suggérer, sur le mode de l'absence, le caractère inessentiel de l'origine.

Voyons tout d'abord la façon dont Michelet présente les origines lorsqu'il les détermine positivement.

Les origines/le genre humain

L'origine ne saurait pour Michelet être une, et cela, déjà, relativise son influence, car il s'agit en fait d'une succession d'origines. Le premier livre de *l'Histoire de France* s'intitule "Celts — Ibères — Romains". Nous sommes loin du monolithique "nos ancêtres les Gaulois". Au fur et à mesure qu'on régresse vers l'origine, celle-ci se subdivise. Si l'on regarde de près les Celtes, on verra qu'ils se composaient eux-mêmes de différentes peuplades. L'origine n'est pas un principe unique ni ponctuel. Aux trois éléments du cocktail primitif viennent s'ajouter dans le deuxième livre les Allemands : l'origine non seulement se ramifie, mais s'étale dans le temps. De même les origines du droit français nous renvoient au droit universel (rappelons le titre complet de l'oeuvre : "Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel"). Tout discours sur l'origine semble reconduire à la totalité. On mesure la différence avec la pensée sur le droit qui se développe en Allemagne en 1814. L'origine y renvoie à l'unicité, elle est le principe différenciateur de chaque nation. L'origine dans cette perspective ne saurait être qu'interne : l'origine de la nation allemande, ce seront les forêts et les peuplades de la vieille Germanie ; chez Grimm, l'origine du droit allemand se trouve dans les anciennes coutumes germaniques, exclusivement. Au contraire, chez Michelet, l'origine, extérieure, loin d'être particularisante, nous renvoie à l'histoire de l'humanité. Ainsi Michelet tire son discours sur l'origine vers une perspective universalisante et philosophique. L'expression "droit

universel” qui figure dans le titre est ambiguë : elle correspond à la diversité géographique des formules juridiques citées par Michelet ; mais elle introduit aussi la référence à un droit universel, au sens philosophique, un droit commun au genre humain tout entier. Le titre dit à la fois l'origine historique du droit français, l'histoire de l'humanité, et son fondement, le *jus commune*, le droit naturel.

La recherche des origines du droit français dans les coutumes juridiques des peuples anciens et modernes de l'Orient et de l'Occident est implicitement légitimée par l'hypothèse indo-européenne qui envahit peu à peu le champ du savoir historicisant au XIX^{ème} siècle.

C'est un imposant spectacle de voir les principaux symboles juridiques se reproduire chez tous les pays, à travers tous les âges. Il est peu de nations chez lesquelles on ne retrouve la *coemptio*, la *confarreatio*, la tradition par le fétu, le jet et la chevauchée (comme occupation ou mesure des terres), l'union par le sang versé, etc.

D'autres rapports moins généraux, moins explicables, se présentent entre des peuples et des siècles fort éloignés les uns des autres. [...]

Ces symboles, dont la tradition s'interrompt pour reparaître plus loin, font penser aux mots zends ou sanscrits qui ne se sont pas conservés dans l'allemand, et qu'on retrouve dans les langues sœurs ou filles de l'allemand, dans le grec, dans l'anglais par exemple. [...]

Ce fut pour moi une grande émotion, lorsque j'entendis pour la première fois ce chœur universel. Un tel accord du monde, si surprenant dans les langues, me touchait profondément dans le droit. Tout au rebours du sceptique Montaigne, qui s'informe curieusement des usages de tous les peuples pour y surprendre les dissonances morales, j'en admirais la concordance. Le miracle devenait sensible. De ma petite existence d'un moment, je voyais, je touchais, indigne, l'éternelle communion du genre humain. (*ODF*, p. 640-641)

L'hypothèse indo-européenne n'est pas utilisée par Michelet pour assigner une origine précise, matérielle au droit français. Il l'emploie plutôt pour appuyer sa défense de l'unité du genre humain, insistant sur les conséquences morales de la

découverte. Le fait historique est ici mis au profit d'une thèse philosophique. D'ailleurs les peuples qu'il évoque dans sa recension ne se limitent pas à la famille indo-européenne, les Juifs y figurent aussi. Savigny se fondait sur l'individualité des langues pour établir par assimilation la spécificité irréductible des droits nationaux. Michelet joue la parenté des langues pour étayer la ressemblance des droits. Montaigne dans ce texte figure celui qui privilégie la diversité au détriment d'une vérité morale, il apparaît comme le représentant d'un relativisme qui dissout la notion de valeur absolue. Derrière lui est sans doute visé l'historicisme de ceux qui prétendent absurde de rechercher le juste dans l'absolu.

Dans les *Origines du droit*, la référence à Vico est centrale. Toute l'introduction repose sur l'idée vichienne du caractère poétique des premiers âges de l'humanité. Avec Vico, Michelet choisit la perspective d'un philosophe, qui estime possible de découvrir les lois universelles de développement des sociétés civiles, et établit une sorte de parcours commun identique de toutes les nations, le *corso* : âges divin, héroïque et humain, suivi d'un *ricorso* (recommencement du même cycle). Lorsque Vico parle d'origine, il n'évoque pas celle d'un peuple particulier, il ne recherche pas le caractère spécifique originel qui va déterminer son individualité, il cherche ce qui caractérise le stade originel de tous les peuples.

Origine = poésie

Tout a commencé par la poésie. La cité s'éveille aux sons d'Amphion, la mythologie aux chants d'Orphée, l'histoire à ceux d'Homère. Toute origine est poétique, et par conséquent symbolique, car la poésie, c'est le symbole, c'est la métaphore et l'image encore plus que le rythme et le son des mots.

Victor Hennequin dans son compte rendu des *Origines du droit* (*Le Droit*, 19 août 1837) dégage les deux traits qui marquent l'origine chez Michelet. Deux traits empruntés à Vico qui l'un des premiers a rendu les temps primitifs à l'intelligibilité, mais sensiblement retouchés par Michelet. Le

stade originel ne se définit pas par un contenu, mais par un type de relation avec le monde et un mode d'expression.

Selon Vico, le premier âge de l'humanité est poétique car les hommes ne connaissent alors ni le raisonnement, ni l'abstraction, mais seulement le sentiment et l'imagination. Ils sont "plongés tout entiers dans les sens, et comme ensevelis dans la matière". D'où une puissance créatrice impressionnante : l'homme primitif projette ses passions sur la nature qu'il anthropomorphise. Dans les *Origines*, Michelet reprend ces idées de Vico ; il insiste sur la matérialité du droit dans ses commencements. Le droit est d'abord substance ("Au premier âge, le droit apparaît comme *substance*, comme symbole immobile; au second comme acte, au troisième comme intention." p. 639). C'est d'ailleurs cela qui lui donne son caractère poétique : il montre sans cesse la symbiose de l'homme et des éléments. L'ancien droit est un poème épique dans lequel la nature intervient au même titre que l'homme :

Dans la tradition de la terre, dans les débats qui s'y rapportent, le témoin principal, c'est la terre elle-même. La glèbe est apportée devant le juge, les parties se la disputent (*manum conserunt*), elle reste présente et assiste au jugement.[...] c'est une Hélène entre Ménélas et Pâris. (*ODF*, p. 613)

Michelet accentue cependant bien plus que Vico la domination de la nature sur l'homme au stade initial. Alors que chez Vico, l'anthropomorphisation de la nature est immédiate, chez Michelet, il existe un stade où l'homme ne fait qu'exprimer la nature, sans y mettre rien du sien. Il n'y a pas alors, comme chez Vico, de dialectique entre phénomènes naturels et passions humaines. Selon Vico, l'homme entendit le tonnerre, il eut très peur, et ne pouvant concevoir les choses extérieures que selon ce qu'il était lui-même (violence et passion), il imagina que le tonnerre était un être violent et impérieux, Jupiter. Selon Michelet, à l'origine, les premières créations humaines ne sont qu'un pur reflet de la nature, les formules du droit ne sont rien d'autre que l'écho des phénomènes naturels :

Ces mouvements et ces repos, ces signes muets, ces voix indistinctes, l'Antiquité recueillait tout : plaintes de l'Océan, murmures des fleuves, et tout ce que la forêt roule de bruits dans les jours d'orage, et tout ce que l'oiseau dit si bas à ses petits.[...] Les phénomènes étaient ainsi des symboles juridiques, qui s'interprétaient en formules. (*ODF*, p. 628)

La poésie qui caractérise ces formules ne doit rien elle-même à l'activité humaine, elle est un pur produit de la nature. Là encore Michelet s'éloigne de Vico pour qui l'homme est immédiatement créateur en prêtant la vie par la force de son imagination aux êtres inanimés et aux forces naturelles.

La nature jetait ses oracles au vent; la poésie suivait, écoutant et recueillant. La grande mère parlait, l'humble fille s'efforçait de répéter.

Dans ce chant alternatif, s'harmonisaient à plaisir les rythmes de l'une et de l'autre. Tandis que la main mesurait les dactyles et que le pied frappait l'iambe, le vent sifflait l'allitération dans les forêts du Nord, la vague battait sur les grèves celtiques des rimes solennelles.

Prodigieuse poésie, qui, pour la puissance des symboles, surpassait d'avance toute poésie humaine. Des poètes de l'âme et de la réflexion, nos modernes, plus passionnés sans doute, sont en comparaison pâles et pauvres d'images. Comment lutter de force avec l'Océan, de lumière avec le soleil ! Cette poésie n'est pas de l'homme. « *Cede Deo* » (*Ibid.*).

Par cette modification de la pensée de Vico, il semble que Michelet veuille souligner le caractère négatif ou simplement vide de l'origine. Celle-ci apparaît ainsi comme un degré zéro. L'homme y est complètement absorbé par la nature. On est aux antipodes d'une conception qui voit dans l'origine l'identité même. La fonction du législateur n'est bien alors que d'enregistrer une loi qui lui est dictée (et non de la créer), mais il n'est pas ce faisant instrument de l'histoire, seulement de la nature :

[...] les jurisconsultes, chez certaines nations, n'ont, pendant longtemps, d'autre nom que celui de poètes, de trouvères (Schoeffen, Finder, en allemand). Ils trouvent en effet la formule; elle tombe de leur bouche nombreuse et rythmique, tantôt géminée, tantôt par triades, souvent en

rimes martelées. (*ODF*, p. 629)

Il faut lire ce passage en ayant présente à l'esprit la formule de l'Ecole historique : les lois s'écrivent, elles ne s'inventent pas. Ici, en quelque sorte, Michelet l'historicise ironiquement : formule vraie, nous dit-il, mais à une époque reculée.

Ce "droit" originel qui se contente de reproduire les oracles de la nature, est-il bien le droit aux yeux de Michelet ? Il est permis d'en douter lorsque après avoir évoqué l'Inde, berceau de l'humanité, où il s'est manifesté sous cette forme, l'historien continue son parcours géo-historique en écrivant "La Judée en un sens est le commencement du droit" (*ODF*, p.630). La Judée se caractérise d'après Michelet par sa haine de la nature. L'origine, dans un certain type de pensée historiciste, s'est définie, on l'a vu, contre le commencement. Or chez Michelet, le droit aurait à la fois une origine et un commencement. L'origine est atemporelle tandis que le commencement initialise un parcours diachronique. Pour un penseur comme Savigny, la notion de commencement appartient à la pensée rationaliste des Lumières. D'une certaine façon, en parlant de commencement du droit, Michelet indique que la naissance du droit présuppose une rupture, qu'elle n'est pas un donné, mais au contraire ce qui sépare l'homme de la nature. Tant qu'il est soumis à la nature, l'homme assimile l'être et le devoir. Le juste, c'est ce qui est. L'idée de droit présuppose la notion de non-être : le droit, cela peut être ce qui n'est pas mais qu'on cherche à faire advenir, le rationnel qui veut devenir réel. La Judée commence le droit parce qu'elle est du côté de la négation. Pour Michelet, il ne saurait y avoir un droit exclusivement *positif*, l'idée de droit inclut la référence à l'équité.

Poursuivant sa réappropriation du modèle vichien, Michelet va donner un contenu différent au terme de poésie. "Au sens étymologique du mot *poésie* (création), la vraie *poésie du droit*, ce n'est pas le symbole, mais plutôt la fiction. Le symbole est un emprunt fait à la nature; la fiction est vraiment de l'homme." (*ODF*, p. 644, note 1) Qu'entend-il par

"fiction" ? C'est de faire comme si ce qui n'était pas était, de sorte que le juste puisse être appliqué malgré la lettre du droit. S'il maintient l'hypothèse de Vico (l'origine est toujours poétique), Michelet est appelé à redéfinir la poésie pour que l'apparition du droit coïncide avec ce décollement dynamique qui introduit le non-être dans l'être comme un devoir-être. La naissance, dans la problématique du droit, apparaît non comme une coïncidence de l'être avec lui-même, mais comme non coïncidence de l'être qui va provoquer justement son évolution.

C'est un beau et religieux spectacle de voir avec quel scrupule le juge romain se laisse pousser d'interprétation en interprétation hors de la loi écrite, marchant, traîné plutôt, et ne convenant jamais qu'il a marché. Il faut voir comme il se tourmente et tourmente la langue, comme il ruse avec le vieux texte, comme il arrache de l'impitoyable airain des pensées de douceur et d'équité qui n'y furent jamais. Le pieux sophiste ment respectueusement à la loi pour ne pas mentir au droit éternel. (*ODF*, p. 644)

Nous voilà loin du législateur évoqué précédemment, du scribe de la nature. Du temps a passé depuis que la loi a été écrite, mais le juge ne se tourne pas vers son origine pour retrouver la pureté de son esprit (comme le voudrait Savigny et comme il pense sans doute que cela s'est toujours pratiqué dans les sociétés non perverses par les idées philosophiques) ; au contraire, celui-ci introduit dans la loi "des pensées [...] qui n'y furent jamais".

Dans l'oeuvre de Michelet, un dédoublement complexifie la représentation de l'origine : d'un côté, l'origine, poétique, atemporelle, purement imitatrice de la nature, de l'autre, le commencement, lié à la fiction — potentiellement à la temporalité d'une narration — qui est rupture et création.

Origine = symbole

Dire que l'origine est poétique, c'est, on l'a vu, la caractériser par un type de relation entre l'homme et la nature.

C'est aussi la définir par un régime de sens particulier : le symbolisme. Pour Vico, le symbole est un langage matériel, dans lequel les signes sont des substances et qui, du fait de son incapacité d'abstraire, utilise systématiquement les tropes.

La première langue que les hommes se firent eux-mêmes fut toute d'imagination, et eut pour signes les substances mêmes qu'elle animait et que le plus souvent elle divinisait. Ainsi Jupiter, Cybèle, Neptune, étaient simplement le ciel, la terre, la mer, que les premiers hommes, muets encore, exprimaient en les montrant du doigt, et qu'ils imaginaient comme des êtres animés, comme des dieux ; avec les noms de ces trois divinités ils exprimaient toutes les choses relatives au ciel, à la terre, à la mer. Il en était de même des autres dieux : ils rapportaient toutes les fleurs à Flore, tous les fruits à Pomone.¹⁴

Cette explication de la genèse du symbole permet à Vico de fonder une herméneutique. Dans leurs fables, les Anciens expriment avec le seul langage dont ils disposent, c'est-à-dire un langage figuré, des faits historiques. En passant du figuré au sens propre, en comprenant par exemple que tel personnage mythologique n'est qu'une synecdoque, on pourra retrouver le référent historique. Hercule représenterait ainsi les efforts de l'homme pour dompter la nature, le passage d'une civilisation pastorale à une société d'agriculteurs (défrichement, assainissement, lutte contre les bêtes féroces...). Le symbolisme vichien opère un peu à la façon du rêve selon Freud, par condensation et déplacement.

Michelet reprend la conception vichienne du symbole, mais en la simplifiant. Il la réduit à l'antithèse de l'esprit et de la matière : le symbole est une idée ensevelie dans la matière. Il ne s'intéresse guère à la réflexion sur le langage et les différents types de signes qu'avait soulevée Vico. Il ne s'attarde pas sur l'adéquation du langage symbolique à la structure intellectuelle des premiers hommes. Il fait porter l'accent sur l'inadéquation constitutive du symbole :

L'idée qu'enferme tout symbole brûle d'en sortir, de s'épancher, de redevenir infinie.[...] Voilà le malaise universel, la sublime tristesse du monde. Homme, nature, toute existence est travaillée d'un infini captif,

qui veut se révéler[...]

L'homme porte ainsi en lui comme un infatigable artiste, qui travaille à la fois au dehors et au dedans. Cette force l'use et le soutient. Elle est sa *causa vivendi*... (ODF, p. 626)

Joseph Guigniaut, collègue de Michelet, traducteur et adaptateur de la *Symbolique* de Creuzer voit lui aussi le trait dominant du symbole dans cette inadéquation :

Son trait le plus distinctif est ce vague même, cette sorte d'indécision entre la forme et l'Être. En lui repose une grande idée qui échappe et s'évanouit aux regards, dès qu'on veut la saisir. Le rayon divin, en se réfléchissant dans le symbole, n'y luit plus à nos yeux que d'une lumière douteuse, comme l'arc en ciel au sein de la nue où le soleil vient briser ses feux. Ce sens profond, qui excite si vivement notre âme, n'a pas d'autre cause, en effet, que l'opposition même et, si on peut dire, l'immense disproportion de l'Être et de la forme, de l'idée et de son expression. De là ce pouvoir du symbole, si bien connu des Anciens, pour tirer les hommes des habitudes de la vie commune et les élever à de hautes pensées.¹⁵

Le symbole est donc oxymorique : c'est l'association de deux réalités contradictoires qui fait sa force et explique qu'il nous captive. C'est un oxymore vivant, dynamique. Système clos qui produit de l'énergie, du mouvement à partir d'une opposition, mais qui est conduit à la mort par ses transformations mêmes, il nous fait songer à la thermodynamique.

Avec cette vision du symbole, Michelet place encore à l'origine une inadéquation. Et une fois encore, il refuse de donner un contenu à l'origine. Le symbole vaut finalement moins pour son sens que pour son dynamisme, il est une machine, et une machine qui fonctionne selon la loi de l'irréversibilité, qui s'éloigne donc sans arrêt et sans retour de son origine.

Le symbole s'adresse aux sens plus qu'à la raison, il frappe plus qu'il ne délivre un message clair. Guigniaut parle de son "vague", de son "indécision". L'idée qu'il enferme "échappe et s'évanouit aux regards dès qu'on veut la saisir".

Michelet insiste sur l'obscurité du symbole :

Tout symbole est une équivoque, ainsi que toute poésie. La nature elle-même est-elle autre chose? Voyez comme elle se joue dans l'illusion des formes vivantes, dans cette sophistique féconde, où toute chose est à double entente, traduisant sans cesse les êtres, ne demandant pas mieux que de tout ramener en soi, de confondre toute vie dans une immense équivoque. (*ODF*, p. 642-6343)

Le symbole est équivoque, il nous reporte à un stade d'enveloppement dans lequel tout est contenu dans tout. Le symbole est confus parce qu'il renferme trop de significations virtuelles. En poursuivant l'origine, on aboutit au tout. Ainsi, lorsque l'on cherche les origines de la France, on aboutit au creuset indo-européen dans lequel sont contenus la plupart des peuples d'Orient et d'Occident. La spécification est un résultat, non un point de départ. La réflexion sur les origines permet de saisir les ressemblances. Ce qui est originel c'est le lien, pas la différence. Aussi le juriste ne peut-il se reporter à l'origine pour éclaircir un point de droit contemporain, le sens se précise et se définit dans l'histoire, l'origine brouille le sens. C'est l'inverse de ce que présuppose l'herméneutique traditionnelle. Les avatars historiques d'un texte juridique sont une élucidation :

De symbole en formule, de formule en langage vulgaire, elle [Rome] amenait le droit à la clarté, à l'équité. (*ODF*, p. 643)

A l'origine, l'équivoque, à l'arrivée, l'équité. Le droit positif dans sa forme originelle apparaît donc sous le signe d'un double manque : il n'a ni la force d'une institution, d'un système de lois (pas de règle fixe, univoque), ni la légitimité du droit naturel.

Et l'homme créa la forme

L'origine se caractérise par la prépondérance de la forme. Poétique, elle accorde de l'importance à la qualité, à la substance du langage : les vieilles *formules* (le mot revient

comme un leitmotiv qui rappelle la primauté de la formulation) juridiques emploient l'allitération, la rime, la cadence. Restant en-deçà de l'abstraction uniformisante, le stade originel favorise la prolifération des symboles concrets : diverses localités exprimeront une règle approximativement identique à travers des rituels qui empruntent leurs détails concrets aux particularités de la région. L'origine retrouve par là un rapport avec la spécification. A l'état originel, le spirituel se caractérise par l'indistinction, l'enveloppement de toute idée, mais la variété se déploie à son maximum dans les formes matérielles. Cependant, cette variété matérielle n'est qu'une spécification illusoire. L'origine ne manifeste qu'une originalité contingente¹⁶, appelée à se résorber. La variété de la poésie juridique allemande est comparée à une "forêt enchantée", et ses "motifs qui changent à l'infini" à des "illusions", des "mirages étranges" (*ODF*, p.642). Mais l'historien saura "derrière la diversité des formes montrer la simplicité des idées" (*ODF*, p. 606).

La primauté de la forme au stade originel du droit implique un formalisme rigoureux. Le droit ne semble avoir d'existence que dans les formes du droit. Un critique des *Origines* s'en plaint : "son livre n'est pas un livre sur le droit, mais sur les cérémonies de tous les peuples; car dans le droit c'est toujours aux cérémonies extérieures qu'il s'est arrêté" (cf note n^o3), mais c'est bien là l'effet de sens recherché : l'inversion d'une conception traditionnelle qui placerait l'origine au foyer comme un principe qui détermine la forme. L'origine est ici au contraire une sorte de clôture matérielle qui permet au principe de se développer, comme le sillon que trace le fondateur pour délimiter l'enceinte de la cité.

La forme permet de rendre compte de façon complexe du statut de l'origine. Elle le caractérise doublement :

1) par son historicité. La forme est liée à un moment précis, c'est elle qui nous fait apprécier la qualité particulière d'un moment du passé. Elle est vouée à la désuétude car l'histoire est transformation. Dire que l'origine se situe dans des formes particulières, c'est poser qu'elle n'est qu'un moment, qu'elle est appelée à disparaître.

2) par sa résistance, voire sa rémanence. Elle exerce un pouvoir particulièrement fort, particulièrement contraignant. Elle investit de façon tenace la mémoire.

La gravité de la formule, la muette terreur du symbole imprimaient la loi dans la mémoire. (*ODF*, p. 648)

C'est une façon pour Michelet de rendre compte de l'influence persistante de l'origine, sans céder à une vision déterministe. Cette "tyrannie des formes", si forte et si durable soit-elle, n'est pas fatale, il arrive un moment où elle s'estompe.

La séduction des origines

Leur caractère poétique explique en partie la séduction qu'exercent sur nous les origines. Le droit allemand est une forêt enchantée.

Vous y resteriez des siècles, sans [le] saisir, sans vous lasser, comme la nonne d'Alsace qui s'oublia trois cents ans à écouter le rossignol. (*ODF*, p.642)

La conscience de cet attrait esthétique permet d'éviter une survalorisation des origines, un glissement de la valeur esthétique à la valeur absolue. Insister sur la délectation esthétique serait en quelque sorte circonscrire le type d'intérêt que peuvent inspirer les origines. Michelet le fait au risque même de minimiser l'apport scientifique de son travail. Il souligne qu'un des intérêts de sa traduction de Grimm, si elle était réussie, serait d'"enrichir la langue d'un grand nombre de formes heureuses" (p. 606) : l'historien qui étudie les origines ne se leurre pas sur son travail, il ne prétend pas dégager le sens enfoui, mais faire oeuvre de poète.

Nous sommes attachés aux origines par le regret de la beauté, la nostalgie de l'harmonie perdue, d'une relation fusionnelle avec la nature. Michelet décrit à plusieurs reprises notre rapport avec les origines comme un investissement affectif, et là encore, cela résonne comme une mise en garde

contre les erreurs que pourrait faire commettre au savant l'ignorance de ce facteur émotionnel. Entre nous et les origines se noue une relation subjective dans laquelle nous sommes sujet désirant et elles objet de désir, mais, sous l'emprise de l'affectivité, nous préférons la formuler comme une relation objective de détermination (les origines seraient la cause, nous le résultat) ou la perpétuation d'une symbiose. Michelet ne propose pas au savant d'essayer de se délivrer de cet attachement pour les origines, mais l'affectivité ne doit pas l'emporter sur le respect de la réalité, le travail de deuil doit s'accomplir.

Et pourtant, nous ne pouvons y revenir, à ces formes aimables et jeunes. Elles sont fanées sans retour, ces belles fleurs de la nature... (ODF, p. 647)

Le savant qui refuserait l'épreuve de réalité et voudrait maintenir l'objet malgré sa disparition, en postulant l'éternelle présence de l'origine, serait en quelque sorte victime de ce que Freud appellera une psychose hallucinatoire de désir.

Ainsi, l'objet du livre ne pouvait être que fragmentaire, l'incomplétude du recueil était inscrite dans la conception même que Michelet se fait des origines. Objet mort, dont justement, il ne faut espérer aucune résurrection. Isis a renoncé d'avance à retrouver tous les morceaux du corps d'Osiris et se résigne à une tâche de muséologue :

Le livre qu'on va lire est, je le sais, extrêmement incomplet. A vrai dire ce n'est qu'un cadre que je remplirai un peu mieux avec le temps. D'autres peut-être voudront bien m'y aider. Nous devons tous, dans les routes diverses que nous parcourons, recueillir d'une main pieuse ces pauvres et rares débris. (ODF, p. 605)

L'accomplissement du travail de deuil permet un détachement, qui replace les origines au fond d'une perspective. Alors, l'affectivité renoue avec une fonction heuristique. Nous aimons nous retourner vers nos origines, cela nous permet de mesurer le chemin parcouru ("Il est curieux de mesurer le chemin qui s'est fait depuis l'Inde.",

ODF, p. 631). L'origine retrouve son sens géométrique de point de repère.

L'impertinence de la France

Il nous reste à examiner le discours spécifique que Michelet tient sur les origines du droit français. Les *Origines* ne sont pas un livre affirmatif, il lance une question, repose sur une hypothèse : les origines du droit dans tous les pays ont été poétiques, qu'en est-il de la France? Ce qui complique le problème, c'est l'absence de documents :

Nos lois barbares, salique ou ripuaire, présentent un certain nombre de belles formules. Mais ces lois sont bien moins françaises que germaniques. Les Capitulaires ne présentent guère de formules, ni de symboles. Nos beaux livres de droit écrits en français au Moyen Age ne sont rien moins que poétiques. Sous l'apparente naïveté du langage, on y sent partout la logique et l'esprit d'abstraction des docteurs en droit romain. Ils présentent toutefois un certain nombre de formules féodales.

Le droit féodal était celui des seigneurs, des souverains de la France ; c'était un droit public, plutôt que civil. Les sujets des seigneurs suivaient déjà certainement les Coutumes, qui furent écrites plus tard. Ces Coutumes, à en juger par celles des autres peuples, devaient contenir de curieux symboles populaires. Malheureusement, elles ne nous sont parvenues, pour la plupart, que sous leur forme la plus moderne, dans la rédaction du seizième siècle, et cette forme était encore sciemment altérée par les rédacteurs. (*ODF*, p. 604)

De là, deux hypothèses : ou bien la France, comme tous les autres pays a eu son âge poétique mais les vestiges en ont presque tous disparu. Et cela relance le problème : pourquoi auraient-ils disparu en France et pas dans les autres pays? Si l'origine peut être à ce point effacée, c'est qu'elle est inessentielle. Ou bien il faut admettre que la France n'a pas eu — ou bien moins que les autres — d'âge poétique. Le livre est donc orienté vers la manifestation d'une absence, Michelet prépare dès le début la vérification de la deuxième hypothèse :

Si donc ces traces se réduisaient à peu de chose, il en faudrait

conclure que la France a eu de bonne heure indigence, sinon de toute poésie, au moins de cette poésie qui vit d'images et de symboles. (*ODF*, p. 605)

La fin de l'Introduction apporte des arguments qui expliquent cette absence. La France se caractérise par des traits antithétiques de ceux qui définissent l'origine chez les autres nations, son génie est "logique, prosaïque, antisymbolique". Autre Minerve, elle fait l'économie de l'enfance. Depuis le début, elle pratique le rire, un rire qui prend pour cible la solennité symbolique. Michelet en veut pour exemple ce soldat de Brennus qui tira la barbe du vieux Romain pétrifié dans le cérémonial de la *devotio*. Dans le monde de l'adéquation, les ancêtres de la France introduisent dès qu'ils apparaissent un principe d'inadéquation, l'ironie, de négation, le rire, d'irrespect, la parodie.

Or, on l'a déjà suggéré, la négation, le refus, signalent le commencement réel, la condition de développement du droit, d'un droit conçu non seulement comme règle sociale, mais comme aspiration à l'équité¹⁷. Le droit est à différencier de l'origine. C'est un processus secondaire (il suppose la négation). En avançant cela, Michelet va contre la conception qui fait du droit un élément non isolable de la texture de la nation (Savigny). Pour Michelet, la légère ultériorité que lui confère la négation en fait un élément détachable donc virtuellement supra-national. Le droit n'est pas originé, assignable à un lieu et un temps. En fait rien de ce qui a vocation à l'universalité ne peut être ancré dans une origine. C'est pourquoi la France, elle aussi, échappe à la loi commune.

*
* *

Comme ce droit français qu'il tente de définir, le discours de Michelet sur l'origine est marqué par l'ironie. Une ironie romantique qui a moins pour fonction de railler que de maintenir à la fois le oui et le non. Ironie du titre qui promet de

donner les origines alors que le parcours de l'oeuvre montre leur inexistence, ironie presque constante du propos : la France et le droit ont et n'ont pas d'origines, l'origine est nécessaire et inessentielle, la réflexion sur l'origine est pertinente et non-pertinente. Cette attitude ironique correspond sans doute à la double perspective que cherche à maintenir Michelet. Historien, il pense en termes de développement dans le temps : tout phénomène de civilisation apparaît à un moment particulier, est lié à des circonstances matérielles (temps et lieu) qui lui impriment une spécificité et un sens, conditionnent son développement ultérieur. Philosophe, il s'intéresse à la dynamique qui permet de transcender cette particularisation, et réfléchit en termes de fondement plutôt que d'origine. Le droit a une origine parce qu'il est un fait, il nie cette origine parce qu'il est un principe.

L'ironie des *Origines du droit français* correspond aussi à la critique de la fétichisation de l'origine. Le thème du rire et de la raillerie est introduit dès les premières lignes de l'*Introduction*. Après avoir évoqué dans le premier paragraphe quelques rituels juridiques des anciens Romains, Michelet écrit : "Ce formalisme dramatique était déjà suranné au temps de Cicéron. Il n'en parle que pour s'en moquer." Le lecteur n'y prête guère attention car aussitôt après, Michelet annonce la thèse de Vico : "le droit romain dans son premier âge fut un poème sérieux". Le lecteur pense que Michelet n'a parlé de la raillerie de Cicéron que pour mettre en valeur la thèse de Vico. Mais la fin de l'*Introduction* nous conduit à nuancer cette interprétation. Michelet y est plutôt du côté des rieurs, ces rieurs français grâce à qui le droit positif s'est rapproché du droit naturel. Cela ne veut pas dire sans doute qu'il abandonne la perspective herméneutique ouverte par Vico. D'un point de vue scientifique, il convient de prendre au sérieux les vieilles formules juridiques, mais cette attitude ne doit pas conduire le savant à la fétichisation des origines, et l'homme peut se permettre, comme Cicéron, un rire libérateur face à ces "vieilles comédies du droit". Nul droit ne saurait être sacralisé. Leçon adressée à Savigny encore ? par l'intermédiaire du rire

de Cicéron, il lui recommanderait de ne pas trop prendre au sérieux ce droit romain dont les Romains eux-mêmes savaient rire. Même invite aux germanistes : “A cette jeune poésie des symboles, elle [l'Allemagne] mêle une ironie candide; elle les aime, les respecte, et pourtant sourit.” (*ODF*, p. 632)

En matière d'origine, la recherche est condamnée à l'hypothèse, au vraisemblable :

Il nous reste de si faibles débris du droit celtique, qu'il est impossible de déterminer ce que le droit français en a conservé. Telle disposition des Coutumes, qu'on croirait romaine ou allemande, est peut-être celtique; mais qui a droit de l'affirmer? Qui oserait dire, comme Grosley, quoique la chose ne soit pas absolument invraisemblable, que nos Coutumes en grande partie sont antérieures à César? (*ODF*, p. 634)

Cet agnosticisme s'explique par le déplacement du centre d'intérêt de l'historien. Ce n'est plus la recherche des causes premières, mais la compréhension d'un mouvement dont le point initial n'est sans doute ni singulier, ni porteur d'un sens défini.

Paule Petitier
Littérature et Nation

1. Michelet, “L'Héroïsme de l'esprit”, *Œuvres complètes*, Flammarion, 1974, t. IV, p. 37. Toutes les références aux œuvres de Michelet renverront à cette édition.

2. Michelet, *Histoire de France, Œuvres complètes*, t. V, p. 58.

3. “Outre son nouveau volume d'histoire, M. Michelet vient de publier un livre qui promettait beaucoup d'après son titre, les *Origines du droit français*.”

Si M. Michelet avait pris ce titre au sérieux, s'il eût profité de son expérience historique, de son coup d'oeil sagace et pénétrant pour étudier avec conscience l'origine de notre droit français, ce résultat hybride des traditions romaines et franques : si M. Michelet eût accompli ce grand travail dont les éléments sont encore épars, il eût pu doter la science du

droit et de l'histoire d'un beau livre qui lui manque. Mais il fallait pour cela un labeur persévérant ; il fallait joindre au sens historique et poétique dont M. Michelet est doué, une connaissance positive de nos lois peu commune chez les gens de lettres.

Aussi est-ce avec défiance que nous avons ouvert le nouvel ouvrage de M. Michelet.

Nous n'avons pas tardé à nous convaincre que ce livre n'avait de rapport avec le droit français que par son titre. C'est un composé de fragments recueillis dans l'ancien droit allemand, dans les lois de Manou, dans celles des Persans, dans celles d'Espagne et d'Angleterre, et au milieu de cette confusion les faits empruntés à nos vieilles coutumes, ceux qui représentent là le droit français, forment l'imperceptible minorité. M. Michelet a donc fait du droit universel bien plus que du droit français, ou même, pour parler plus exactement, son livre n'est pas un livre sur le droit, mais sur les cérémonies de tous les peuples ; car dans le droit c'est toujours aux cérémonies extérieures qu'il s'est arrêté, aux symboles, comme il dit, à la forme plutôt qu'au fond. Et c'était la marche que devait suivre en effet un homme plus historien que jurisconsulte." *Les deux Bourgognes*, juillet 1837. Article non signé, cité dans le dossier de presse, *Œuvres complètes*, t. III, p. 837.

4. Lettre de Michelet à Grimm, 7 juin 1837, *Œuvres complètes*, t. III, p. 591.

5. Thibaut, *De la nécessité d'un droit civil général pour l'Allemagne*, 1814.

6. *De la vocation de notre siècle*, ch. 2, p.11, éd. de 1828.

7. Réponse à Goenner, *Zeitschrift*, t. I, p. 396.

8. Savigny cité par Laboulaye, in *Essai sur la vie et les doctrines de F. Ch. de Savigny*, Paris, Durand et Joubert, 1842, p. 45-46.

9. A la mort de Savigny, en 1861, l'historien François Mignet prononce son éloge à l'Académie des sciences morales et politiques. Le discours décalque largement l'essai de Laboulaye. Mignet souligne lui aussi le charisme du personnage : "Les disciples devenaient même des croyants : ils étaient convaincus que ce qu'ils apprenaient de lui ne pouvait pas être autrement qu'il ne le disait. Son action sur eux n'était pas uniquement scientifique, elle était aussi morale et religieuse. A leurs yeux il était le prêtre du droit." (*Nouveaux éloges historiques*, 2ème édition, Paris, Didier, 1878, p.18).

10. "Aussi les nationalités les plus fortement marquées d'un cachet en quelque sorte individuel, sont-elles nées souvent de la coalescence intime d'éléments divers!" Klimrath, *Essai sur l'étude historique du droit, et son utilité pour l'interprétation du code civil*, 1823, in *Travaux sur l'histoire du droit français*, Paris, Joubert, 1843, p.20.

11. Klimrath, *Histoire du droit public et privé de la France*, in *Travaux sur l'histoire du droit français, op. cit.*, p.190.

12. L'homme à système visé ici selon moi, c'est Savigny et pas, comme on pourrait le croire, les représentants de l'Ecole philosophique. A l'opposition entre deux types d'histoire (histoire des dirigeants/histoire du peuple) — opposition inactuelle dans les années 1830, le deuxième type s'étant largement imposé — Michelet en substitue une autre. A partir du présupposé commun d'une histoire dont le sujet serait la nation, se dessinent deux types d'historiens : celui qui rapporte fidèlement la voix du peuple (l'historien-délégué) et celui qui s'appuie sur cette donnée pour mieux imposer silence au peuple et faire prévaloir son individualité et son système (l'historien-tyran au service comme Savigny de la reconstitution d'un empire).

13. Grimm s'illustre justement par ses opinions libérales au moment où paraît les *Origines*. Les frères Grimm ont été révoqués de l'université de Goettingue le 11 décembre 1837 pour avoir protesté publiquement contre le décret du nouveau roi de Hanovre qui abolissait la Constitution libérale de 1833.

14. Vico, *Principes de la philosophie de l'histoire*, trad. de Michelet, in *Œuvres complètes*, t. I, p. 475.

15. J. Guigniaut, "Introduction" de *Religions de l'Antiquité* de Creuzer, Paris, 1825, p.23-24.

16. Cf *ODF*, p. ss603 : "Les lois du pays de Galles ont, sous ce rapport, une bizarre originalité."

17. D'un point de vue stylistique, le début du paragraphe suivant — où il est question des progrès décisifs du droit en Occident — est bien significatif par la multiplication de ses négations :

"D'abord la Judée abjura la nature et ne voulut adorer que ce qu'on ne verrait pas. La Grèce pour ne plus voir que l'homme et la forme humaine, s'enferma dans les bonnes murailles de la cité. Le christianisme n'adora spécialement ni le visible, comme la Grèce, ni l'invisible, comme la Judée [...]" (*ODF*, p. 643).



Sérusier, *Solitude*, 1890.
Rennes, musée des Beaux-Arts.

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS SELON HENRI MARTIN

Bon-Henri Martin — à qui son prénom bizarre a valu d'être couronné "baron" par certains bibliographes — passe pour polygraphe. Mais il tout joué, et tout gagné sur un seul livre, une immense *Histoire de France*, plusieurs fois rééditée, qui l'a mené jusqu'à l'Académie française (1878) et n'a pas nui à sa carrière politique.

Il s'agit, initialement, d'un livre populaire, dans le sens où l'on employait alors le mot, d'un livre destiné à un très large public. Dans la préface du premier tome, publié en 1833, l'auteur écrit :

nous chercherons toujours le côté dramatique et pittoresque de l'histoire.

C'est dire que le souci de la recherche scientifique n'est pas dominant dans ce minuscule volume qui, avec ses 174 pages de 12 cm sur 8, mérite beaucoup plus que de récentes publications le nom de "livre de poche".

Ce premier tome était un faux départ. L'entreprise est relancée en 1838 ; les dimensions ont changé. Mais Henri Martin, même s'il apparaît comme une autorité, reste un compilateur, qui, d'ailleurs, cite ses sources de fort bonne grâce. Villemarqué, Pictet et d'autres celtisants font grand cas de son autorité dans leur domaine, mais on se demande s'il a jamais su deux mots de gallois ou de breton. C'est pourtant comme celtomane qu'il est encore connu, au moins de ceux qui s'intéressent à ces bizarreries d'un autre âge.

Et c'est comme celtomane qu'il se préoccupe des origines. Mais sa vocation est relativement tardive, et il vaut la peine, sinon de suivre pas à pas son évolution, au moins d'indiquer quelle est la longueur du chemin qu'il a parcouru. Dans la préface de 1837, qui modifie considérablement celle de 1833, la perspective est résolument téléologique, et ne laisse que peu de place à une interrogation sur les origines. Ayant nommé quelques-uns de ses prédécesseurs, Mézeray, Velly et autres bêtes noires des historiens romantiques, il explique "leur abondance stérile et confuse"¹ par des considérations de deux ordres qui permettent d'emblée de savoir où il se situe sur l'échiquier politique : d'une part les auteurs anciens ne connaissaient pas, au temps des rois, la liberté qui est indispensable pour écrire l'histoire ; et d'autre part ils ne pouvaient donner à leur récit une ligne. C'est qu'ils ignoraient le dénouement.

On a dit, et avec raison, que l'histoire ne se pouvait écrire que chez des peuples libres.

Et un peu plus loin :

Mais un obstacle plus radical encore que l'absence de liberté politique rendait l'histoire de France impossible avant 1789 : c'est que cette histoire ne pouvait avoir de plan, n'ayant pas de conclusion.²

Le public, au XIXe siècle, attend de l'historien non seulement qu'il expose des faits, mais encore qu'il dispose d'un système pour en rendre compte ; le mot semble n'avoir alors aucune nuance péjorative. Mais cette notion même de système est perçue à travers la rhétorique : le système permet les démonstrations ; d'abord énoncée la thèse doit pouvoir triompher dans la péroraison. Et si ce schéma oratoire s'applique particulièrement aux disciplines historiques, c'est parce qu'il est rigoureusement analogue à celui qui commande les récits, parce que la narration fait partie de la plaidoirie, et parce que nul événement n'est réputé intéressant s'il ne concourt à amener la fin. Le récit historique, comme la tragédie, est soumis à l'unité d'action.

Une histoire de France qui ne déboucherait pas sur la Révolution et sur le triomphe de la liberté ne peut qu'entasser, *aegri somnia*, des faits dépourvus de sens. Tout la condamne à demeurer "stérile et confuse".

Peut-être faut-il établir, malgré le silence d'Henri Martin sur ce point, une relation entre 1789 et l'histoire telle que l'écrit le XIXe siècle :

Des esprits éminents, reliant à l'histoire les sciences qui n'en doivent jamais être séparées, la philosophie, l'économie politique, la philologie, soumettaient à un examen pénétrant et lumineux les monuments des premiers âges, et en faisaient jaillir mille révélations sur la vie sociale de nos pères. Sous l'histoire des faits et des dates construite par les érudits des deux derniers siècles, a surgi l'histoire des mœurs et des idées ; le vaste corps immobile et muet qu'avaient forgé les bénédictins a enfin reçu l'âme et la vie.³

Gwynplaine dirait : "le genre humain existe", ou encore, *aliis verbis* : "le peuple existe".

Ne serait-il pas tentant, puisque l'on s'est donné pour tâche de décrire un grand mouvement vers la liberté, de chercher à deviner, au plus noir du passé, ce qui présage la lumière à venir ?

Dès la première version d'un texte qui sera très profondément remanié, Henri Martin a voulu montrer l'existence de quelques signes avant-coureurs. Il fait apparaître que certaines cités gauloises sont parvenues à rejeter la tyrannie des chefs héréditaires. Il parle, dans certains cas, de "démocratie pure" et de "vote universel"⁴. La formule ne manque pas de sel sous le règne de Louis-Philippe.

Elle ne vise que des situations exceptionnelles. Ce qui domine en Gaule, c'est la barbarie, qui s'exprime d'abord par un "polythéisme grossier"⁵, puis, quand a été institué l'ordre des druides, par le plus affreux "despotisme sacerdotal"⁶. L'historien est ici presque entièrement dépendant des sources romaines les plus illustres, César, embelli et tiré du côté de l'horreur sanglante par la *Pharsale* de Lucain. L'image du Gaulois et celle des sacrifices humains restent inséparables.

Le ton n'a guère changé dans l'édition de 1838. Il est toujours question de "polythéisme grossier"⁷ ; les divinités des druides donnent lieu à des "simulacres grossiers"⁸. Aussi est-on quelque peu étonné de lire, dix pages plus loin : "le génie celtique repoussait l'hérédité" et "le principe électif (...) était pour ainsi dire l'âme de la société celtique." Là encore, César donne des idées, puisqu'il précise que l'archi-druide est élu, mais il ne généralise pas avec l'audace qui caractérise notre historien.

Henri Martin avait-il déjà envie, malgré Amédée Thierry, son guide et son appui, de supposer aux Gaulois et, plus généralement aux Celtes, toutes les vertus imaginables ? Alors cette envie était refrénée. Le "génie celtique", sous sa plume, avait du mal sortir de sa gangue. C'est que le bridait une religion capable certes de s'affiner, de concevoir l'au-delà à travers la doctrine de la métempsycose, mais toujours entre les mains d'une caste de prêtres despotiques.

L'édition de 1854 reproduit la préface de celle de 1837, mais y ajoute un avertissement capital, où l'on peut lire :

Il y a bien des années déjà que nous avons écrit nos premiers volumes. Depuis, la science des origines a fait de grands pas. Le monde celtique, longtemps recouvert par les couches successives des traditions romaine et germanique, achève de sortir du fond de la grotte de pierre où il semblait enfoui depuis de longs âges. Notre siècle semble une ère de jugement dernier pour l'histoire.⁹

Cette dernière formule dit à l'évidence combien la question des origines reste liée à celle de la fin. L'histoire semble s'achever quand ceux qui la vivent sont enfin en mesure de reconnaître les vrais ancêtres.

Et le livre d'Henri Martin commence tranquillement par cette phrase :

Les premiers hommes qui peuplèrent le centre et l'Ouest de l'Europe furent les Gaulois, nos véritables ancêtres ; car leur sang prédomine de beaucoup dans ce mélange successif de peuples divers qui a formé notre nation, et leur esprit est toujours en nous. Leurs vertus et

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS

leurs vices, conservés au cœur du peuple français, et les traits essentiels de leur type physique, reconnaissable sous la dégénération amenée par le changement des mœurs et par le croisement des populations, attestent encore cette antique origine.¹⁰

Tout serait à commenter dans ces lignes, mais plus que tout ce parti pris de ne pas s'en tenir au biologique, de faire apparaître à côté de la fatalité du sang, et peut-être au-dessus, le libre jeu des forces spirituelles. Si, comme il a été vu, "le génie celtique repoussait l'hérédité", le lien de filiation doit avoir une autre nature que purement physique.

Les druides représentent justement cette idée, puisqu'ils ne constituent pas "comme dans l'Inde, comme en Egypte, comme chez les Hébreux même," une caste héréditaire.

C'est un grand corps distinct et de l'aristocratie guerrière des chevaliers et de la masse du peuple, mais se recrutant par libre adoption, par affiliation, dans les uns et dans les autres, sans autre condition que le savoir et la capacité constatés par de longues épreuves.¹¹

Où donc est le despotisme dont il était question dans les éditions antérieures ? Non seulement il semble n'avoir jamais existé dans la hiérarchie druidique proprement dite, mais encore tout laisse à croire qu'il est impossible de l'imaginer dans les rapports des prêtres avec la société civile.

Le druidisme, modèle de ce qu'il y a eu de plus louable dans la constitution du clergé chrétien, c'est-à-dire de l'élection, du libre choix, des liens purement spirituels substitués aux institutions religieuses fondées sur les privilèges de naissance, le druidisme n'aspire point, comme fera la papauté du moyen âge, à englober le monde dans une seule domination.¹²

C'est paradoxalement le prêtre qui donne le modèle de la démocratie. Aussi, dans le chapitre consacré à décrire les coutumes et mœurs des Gaulois, chapitre où s'interrompt la narration d'événements, la plus grande partie du développement a trait à la religion. Car la religion celtique a quelque chose de sublime.

Comment Henri Martin a-t-il pu en arriver là ? Une première réponse passerait par le simple rappel de ce qui caractérise les sources antiques, souvent hyperboliques ; là où César garde ses distances, là où Lucain peint avec de sombres couleurs, d'autres écrivains rêvent et idéalisent ? Nombre d'historiens, surtout grecs, ont fait des druides "une grande association de philosophes mystiques"¹³, ont évoqué à leur propos Pythagore, Orphée et les purs Hyperboréens.

De "Cimmériens" à "Kimris" il n'y a pas loin.

Au lieu d'expliquer la grandeur de la doctrine druidique par un emprunt à une tradition venue on ne sait d'où, il est possible de la croire autonome. Un petit détail laisse rêveur. Dans les premières éditions de son ouvrage, Henri Martin expliquait par le phénicien, ou par l'égyptien, le nom du dieu Teutatès ; Teutatès, lisez Toth. Mais, en 1854, s'il conserve cette analogie, c'est à titre de curiosité. Car, désormais, la véritable étymologie est connue. On y parvient par le breton. C'est Tut-tat, père des hommes. "Nous devons cette interprétation à M. de La Villemarqué"¹⁴.

Il serait absurde de supposer que la publication du *Barzaz-Breiz* a pu convertir Henri Martin en un clin d'œil. Il avait sans aucun doute des dispositions, mais se méfiait des outrances du "parti gaulois"¹⁵. Avec La Villemarqué, il estimait pouvoir compter sur un appui solide ; la cordialité dont les deux hommes ont fait preuve à l'égard l'un de l'autre, malgré tout ce qui les séparait sur le plan idéologique et politique, a quelque chose de réconfortant.

Henri Martin ne cache pas par ailleurs tout ce qu'il estime devoir à Jean Reynaud, et à l'article "Druidisme" qu'il a rédigé pour l'*Encyclopédie universelle* de Pierre Leroux. On n'ignore pas que Jean Reynaud était prêt à fonder sur la pensée druidique, dominée par l'idée de la métempsycose, une doctrine de régénération de l'humanité comme cette époque en a tant vu.

La liste des livres utilisés par Henri Martin dans son travail de compilation serait assez aisée à établir, par une lecture systématique des notes. Elle n'offrirait sans doute rien d'extraordinaire ; et pourtant, elle n'expliquerait pas tout.

Elle n'expliquerait par exemple pas d'où vient le nom de Diana donné à Esus, le dieu suprême. La référence aux *Triades* est un peu légère, et fort vague : dans *Myvyrian, Archaiology of Wales*, qu'Henri Martin a pu consulter, à supposer qu'il ait lu le gallois, les *Triades* sont numérotées. Curieusement, le même nom étrange est donné par Brizeux, dans les notes de son épopée *Les Bretons*, avec la traduction : "très-inconnu", et l'explication : "Dieu unique des druides". On le retrouve dans le texte même du poème :

Bel, Ior, Dianâ, quel que fût son grand nom,
Régnaît jadis au ciel, dieu formidable et bon ¹⁶.

Le nom de Diana ressemble à certains noms connus : Dana, Diancecht, en Irlande, ou, en pays de Galles, Don. On peut supposer, avec François Le Roux, que la parenté des noms, si Dana était vénéré aussi en Gaule, a pu contribuer à favoriser l'implantation de la Diana latine ¹⁷.

Ce petit point n'aurait qu'une mince importance, n'était ce que suggère la traduction de Brizeux : Diana doit s'expliquer, en breton, par le préfixe di-, préfixe négatif, et par la racine du verbe anaout, connaître. Minime détail qui conduit, comme d'autres, non seulement à tenir la pensée celte pour indépendante, mais aussi à voir dans le breton la pureté primitive du celtique. On sait que La Villemarqué avait transcrit en "orthographe" bretonne les poèmes des anciens bardes gallois, avec la conviction qu'il leur rendait leur forme authentique.

On retrouve donc les amusants errements de La Tour d'Auvergne ; on retrouve les rêveries du XVII^e siècle, et la théologie druidique qui fleurit dans l'*Astrée*.

Henri Martin n'en est pas moins un historien consciencieux, prudent, quand il sait devoir l'être. S'il commente avec enthousiasme, et un enthousiasme mérité, *Les Mystères des bardes de l'île de Bretagne* que vient de traduire Adolphe Pictet ¹⁸, il prend dans une longue note, toutes les précautions possibles pour apprécier sans erreur la valeur de ce texte tardif, que d'aucuns considèrent sans ambages comme un

faux.

Relever, quand on le peut, les erreurs d'un compilateur de bonne foi, ne conduit pas très loin. D'autant qu'Henri Martin n'a rien à voir avec ces érudits brouillons, faux érudits et vrais brouillons, dont la prose encombre les boutiques spécialisées dans l'ésotérisme. La celtomanie avait pignon sur rue ; elle jouait l'audace, alors que, depuis, le vent est plutôt à l'hypercritique.

Ce qui importe, pour l'*Histoire de France*, c'est la possibilité de construire, au-dessus des siècles une analogie, voire une identité entre le début et la fin. La thèse, comme il a été dit, revient dans la péroraison. A cette fin il faut — mais c'était, semble-t-il, l'opinion alors la plus courante — supposer l'Europe inhabitée avant que n'arrivent les Celtes et attribuer aux Celtes la construction des monuments mégalithiques. Il faut ensuite montrer que la société celte vivait dans une liberté aussi parfaite que faire se peut, grâce à la particulière élévation de sa doctrine religieuse. Doctrine toute spirituelle, sans écriture, ni idoles. L'"affiliation" druidique est absolument différente de cette filiation du sang sur laquelle reposent les sociétés féodales.

La société gauloise est une "démocratie fédérative". La "théocratie" qui la domine est "toute nationale et patriotique". Il suffirait de remplacer les druides par des savants ou des philosophes vrais pour retrouver des rêveries tenaces du XIXe siècle. Il faudrait aussi rappeler que la perfection celtique n'est pas absolue ; elle souffre d'un manque ; sa théologie sublime reste un peu étrangère à l'idée de charité ; et peut-être, selon Henri Martin, manque-t-il un peu d'amour dans cette société où les femmes n'étaient pas opprimées. Somme toute, le druidisme reste, comme chez d'Urfé, une annonce, une prémonition de ce christianisme pur que les Eglises ont travesti et qui apparaîtra peut-être un jour. Rêverie à la Joachim de Flore, qui se retrouve, *mutatis mutandis*, chez Fabre d'Olivet ou dans *La Druidesse* d'Edouard Schuré.

Rêverie qui seule empêche l'historien, malgré tout progressiste, de croire à l'éternel retour. Mais on ne sait au nom de qui il parle quand il écrit :

Le monde étant immortel, il s'ensuit que cette fin du monde n'est que la fin d'une phase du monde ; c'est une mort suivie de renaissance.¹⁹

L'origine coïncide avec l'aboutissement de l'apocatastase.

Jean-Louis Backès
Littérature et Nation

1. Henri Martin. *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Quatrième édition. Paris, Furne, 1864. Tome 1, p. VI. Les trois éditions précédentes datent de 1838, 1844, 1854. D'importantes refontes ont été faites dans la troisième édition. La publication de 1833 ne comporte qu'un volume.

2. *Ibid.*

3. *Op. cit.*, p. VIII.

4. Henri Martin. *Histoire de France*. Paris, 1833, p. 76.

5. *Ibid.*, p. 67.

6. *Ibid.*, p. 74.

7. Henri Martin. *Histoire de France*, Paris, 1844, t. I, p. 46. Cette "nouvelle édition" semble identique à celle de 1838.

8. *Ibid.*, p. 44.

9. *Histoire de France.*, 1864. Cette quatrième édition semble identique à la troisième. L'avertissement est daté de juillet 1854.

10. *Ibid.*, t. I, p. 1.

11. *Ibid.*, p. 59.

12. *Ibid.*, p. 84.

13. *Ibid.*, p. 61.

14. *Ibid.*, p. 57, note 1. Noter que cette étymologie n'est pas fantaisiste.

15. *Ibid.*, p. VII. "Un parti gaulois, qui régna quelque temps parmi les antiquaires, et dans les rangs duquel se signala un homme illustre à d'autres titres, notre héroïque La Tour d'Auvergne..."

16. Auguste Brizeux. *Œuvres complètes*. Paris, Michel Lévy, 1860. T. I, p. 134 (*Les Bretons*, chant cinq).

17. Françoise Le Roux. "La religion des Celtes." In *Histoire des Religions*, tome I, Paris, Gallimard (Pléiade), 1970, p. 800.

18. *Les Mystères des bardes de l'île de Bretagne*, Genève, 1856. Le texte avait paru initialement en revue (*Bibliothèque universelle de Genève*, nov-déc. 1853) ; référence donnée par H. Martin, *op. cit.*, p. 48.

19. *Histoire de France* (1864), p. 71, n. 1.



Maurice Denis, *Le Bois sacré*, 1897.
Saint-Petersbourg, Musée de l'Ermitage.

À PROPOS DE LA QUESTION DES ORIGINES DANS LA PENSÉE D'EDGAR QUINET

Une lecture rapide des réflexions qu'Edgar Quinet consacre aux "origines" dans *La Création* et dans *l'Essai sur les œuvres de Herder*¹ pourrait former l'image d'une apologie des sciences naturelles, de la nature. Plus, certaines thèses porteraient à penser que Quinet identifie nature et société :

(Les) vérités zoologiques, proclamées de notre temps (...) auront leur retentissement dans les domaines qui leur semblent encore le plus étranger.²

Il existe des "points de relation entre le domaine des sciences naturelles et celui des sciences historiques, morales et littéraires"³. Nature et histoire "s'harmonisent dans un même tissu"⁴. Il est possible d'entrevoir "des points communs entre les révolutions du globe et les révolutions du genre humain, comme si elles appartenaient les unes et les autres à un même plan qui se déploie d'âge en âge"⁵.

Ainsi "la grande unité"⁶ apparaît-elle à Quinet. Au vrai l'identification entre nature et société n'est pas dans la pensée de Quinet. S'il écrit à propos de l'histoire de la nature et de celle de l'homme : "la même loi doit présider au développement de l'une et de l'autre"⁷, il énonce également leur distinction.

Quel rapport, écrit-il, établissez-vous, entre la flore vivante et ce que vous appelez la flore architecturale, entre la faune animée, organisée, et la faune historique, représentée par une succession de peuples et d'Etats?

Ce sont là des choses d'un ordre extrêmement différent. Je le sais. S'il en était autrement, le secret de l'univers serait trouvé, le problème de l'origine et de la variété des êtres serait résolu. Nous verrions clair dans l'abîme de la création.⁸

Les "consonances et les accords" existent "entre des vérités d'ordres différents"⁹. Dans le cas de Quinet, l'indéniable attraction qu'exercent les sciences naturelles ne se traduit pas en subordination du social au naturel. Parmi ses contemporains il n'est probablement pas le cas exemplaire d'une pensée dominée par "le modèle du vivant"¹⁰.

Le sens des rapports entre nature et société dans les réflexions de Quinet dérive de leur objet. Celui-ci, présent et non explicitement posé, est-il comme le déclare l'auteur dans sa "Préface" à *La Création* de "faire entrer la révolution contemporaine de l'histoire naturelle dans le domaine général de l'esprit humain" ?¹¹ Oui et non. Cela même a un objet — l'enjeu du propos de *La Création* — qui est une opposition faite à la régression, en son principe et en ses manifestations empiriques. De cela découle le statut complexe de la question des "origines" dans la pensée de Quinet. L'intérêt particulier, affirmé, qu'il y porte, répond à un intérêt général.

Ce n'est pas une curiosité vaine qui tourne l'homme de nos jours vers ses origines. Il s'est aperçu qu'il ne peut se connaître aujourd'hui qu'en se connaissant tel qu'il était hier.¹²

L'énigme de l'origine et de la formation des êtres organisés me tourmentait.¹³

L'origine effective de l'homme et de la société est en elle-même une question empirique "intranchable" et somme toute peu intéressante. Renan l'écrivait à Strauss : la remontée dans "la nuit des temps" est infinie. Dans le même sens :

Au commencement, observe Quinet, s'étendait la mer des premiers âges et la terre était en partie cachée sous ses flots. Mais où s'arrêter si l'on veut remonter à la première source de vie ?¹⁴

En ce sens la recherche de l'origine renvoie à l'homme être de nature, qu'il faut certes admettre mais comme prémices de l'homme "homme" à l'origine de l'être social. En cela se fonde l'intérêt que Quinet porte aux origines. Il ne s'agit pas de connaître "l'origine première des choses humaines"¹⁵ mais plutôt ce qui est produit et comment cela est produit. Le "néant" peut susciter les "plus folles visions", et sans doute des spéculations séduisantes, mais ce qui importe c'est d'approcher la connaissance d'un certain état primitif, d'origines, pour représenter la production des conditions de l'homme social.

Les enjeux sont considérables. Essayons d'en suggérer la portée.

Pour l'histoire

La question des origines touche à la reconnaissance du fait que tout change : naît, croît, disparaît. Elle s'inscrit donc dans la reconnaissance de l'évolution. Il s'agit alors d'une opposition au fixisme. "Hier encore la terre me paraissait immuable"¹⁶. C'en est fini. La question des origines suppose une prévalence de "l'histoire", de la conception historique. Ainsi Quinet tourne les yeux vers les origines non pour elles-mêmes, mais parce qu'elles sont un moment nécessaire à l'intelligence de l'histoire humaine.

Nous demandons aujourd'hui à chaque peuple : d'où viens-tu ? Quels sont tes parents, tes ancêtres ? Es-tu né en ce pays, ou descends-tu d'une terre étrangère ? L'histoire nous répond, et c'est ainsi que nous parvenons à comprendre l'état actuel de chaque nation. La Révolution française n'a pu s'expliquer sans l'ancien régime (...)

Chaque nation fouillant son passé, se donnait pour tâche intellectuelle de retrouver ses stations successives dans le temps. C'est pour avoir établi cette solidarité entre les périodes de la vie de chaque peuple que le génie de notre temps est si éminemment historique.¹⁷

Moment dans la conception historique du monde (naturel et social), les origines ne sont pas un problème historique

effectif.

Ne pouvons-nous pas concevoir que le cheval une fois séparé de l'hipparion, l'intervalle entre eux a continuellement grandi, que l'un est resté immuable, que l'autre a passé de variété en variété ; que la distance a fini par être telle, que nulle association, nul rapport, excepté celui de l'origine, n'existait plus entre eux. ¹⁸

L'origine n'est que ces confins pensés de la pré-histoire et de l'histoire. En elle-même elle est an-historique. Mais elle est une question gnoséologique importante : elle est une condition logique de l'histoire car elle est impliquée, en logique, par la flèche du temps, par la périodisation, au principe même de toute conception historique.

La critique de l'esprit historique aussi bien trouve là un aliment :

Une conception géographique de l'histoire montre l'origine comme possibilité. Une théorie historicisante est au contraire condamnée à localiser un germe nécessaire de l'avenir dans le passé. ¹⁹

Le fait est qu'en posant l'origine au regard de l'histoire, dans une conception historique du monde, "historiciste" avant l'heure, Quinet pose une direction et une progression nullement aléatoires à la vie des hommes.

Une question méthodologique surgit immanquablement : le travail de connaissance du monde doit-il commencer par l'interrogation des origines et suivre l'évolution jusqu'au point où se trouve l'observateur, ou, à l'inverse, soulever régressivement plus après plus les strates historiques ? Evidemment la première démarche voue à "commencer l'histoire humaine par ce que nous ignorons le plus (...) notre premier pas est le plus incertain"²⁰. Avec la seconde procédure "j'entrerais dans l'étude des temps les plus obscurs avec les lumières que j'aurais rapportées des temps les plus éclairés"²¹. Par cette méthode "les vérités que j'aurais acquises dans ce long trajet me suivraient pas à pas"²². La manière qu'a Quinet de ne pas trancher indiscutablement ce qu'il tient pour un dilemme méthodologique, fait ressortir ce qu'il considère

comme principal. Ce qui importe ici en effet, c'est de savoir que le monde connaît des états successifs différents, des formes, comment et pourquoi ils se succèdent.

Un animal spécifique et progressif

Au sein du monde les états de l'homme, comme ceux de son "savoir", sont spécifiques, ils sont différenciés dans une chronologie progressive.

Ils sont spécifiques en ce sens que depuis ses origines, l'homme, ou l'espèce humaine, tend à se constituer en être spécifique au regard de la nature. Ainsi, l'homme atteint l'état spécifique d'homme au prix de bouleversements successifs. Certes il a une origine animale, ce n'est pas "un archange", "il n'est pas pétri dans la boue paradisiaque"²³, mais il est indifférent qu'à son origine naturelle il soit un singe, son origine d'être homme n'est pas là.

Quoi que vous fassiez, vous n'élèverez pas le singe à l'homme ni vous ne ramènerez l'homme au singe (...) parce qu'entre eux il y a plusieurs révolutions du globe (...). L'homme représente un autre âge de l'univers ; il est la lumière du monde à son midi (...)

Ne brouillez pas cette chronologie ; c'est l'ordre même dans la succession des êtres.²⁴

A la fin de la révolution qui a soulevé les montagnes, je rencontre un être qui se dresse sur ses pieds et regarde vers les sommets. C'est l'homme.²⁵

L'origine de l'homme tient en sa séparation, en son dépassement du singe, en sa différenciation d'avec l'être de nature, animal. L'être homme est le résultat d'un bond qualitatif, du passage d'un âge à un autre, et non pas seulement d'une évolution rectiligne, mécanique, "transformiste".

Il ne faut (...) pas croire que l'ancienne souche, par une transformation constante et insensible, se soit fondue dans l'espèce nouvelle. La distance peut n'avoir été parcourue que par l'espèce récente et

la souche être restée immuable. ²⁶

Les états de l'homme forment un processus progressif : "L'homme à l'origine de son histoire, n'est pas tombé d'un état supérieur"²⁷. Sa capacité de domination du monde extérieur est en raison directe de son éloignement des origines. L'homme que l'évolution éloigne des origines l'emporte sur celui qui s'en éloigne moins ²⁸. En constatant la "supériorité" du civilisé sur le sauvage, c'est-à-dire la supériorité des forces productives du premier sur celles du second — fait empirique assez peu discutable — Quinet rattache l'homme en général à l'homme être social, son origine en général à son origine d'être social. En effet, l'homme être social est la réponse de l'homme animal à ses conditions animales, à sa faiblesse relative dans l'état d'origine. Alors "dans un rapport inégal" avec les "gigantesques carnassiers et indomptables mammifères" ²⁹, l'homme compense d'abord la force par le nombre et l'adresse ³⁰. S'il éprouve le besoin de s'associer avec ses semblables c'est "pour ne pas devenir la proie des êtres plus puissants". Avec ce groupement naissent les conditions de son détachement des états d'origine.

Un être artificiel, de conscience

Toutefois l'être social — et la société — ne résultent pas "naturellement" de la condition humaine des origines. L'homme devient être social, la société peut apparaître, parce que l'homme se détourne des origines, se dresse et "regarde vers les sommets". En d'autres termes, l'être social, la société sont dus à l'activité des hommes, à leur œuvre, ce sont des œuvres humaines. (N'est-ce pas une raison de l'association systématique, presque nécessaire, entre l'idée de retour aux origines et la négation de l'œuvre humaine ou, ce qui revient au même, la critique de l'artificialité de la société ?)

Si l'homme, selon Quinet, ressort de "plusieurs révolutions du globe" qui le séparent radicalement de l'animal, l'évolution "sociale" où il se fait comme être social, est elle-même une succession de révolutions intelligibles comme

œuvre humaine : “Les révolutions civiles sont expliquées par leurs œuvres”³¹. Par conséquent l’histoire a pour but “d’apprendre l’œuvre de chaque siècle”³².

L’homme être social provient de son œuvre même ; il est aussi “factice” que les conditions sociales de son existence. Sa propre production à partir des origines s’opère en un double processus.

Dans le chemin où il va du “sommeil de l’imbécillité”³³ au “moi”, l’homme se soustrait à une universalité de la “nature” en se dissociant progressivement des “Empires”, des “Cités”. Il se pose comme individu par leurs divisions successives en mondes praticables, en monde à la mesure humaine. Par ce mouvement l’homme se soustrait à l’universalité “naturelle” et se met en position de s’approprier une universalité supérieure : l’universalité consciente spécifique du rapport au monde de l’homme être social. En se posant comme individu, il acquiert la forme requise pour l’individuation. Si l’individu se forme dans la dissociation du sujet et du monde objectif immédiat — le “moi” “se fait jour peu à peu, se dégage par degré de ce qui lui est étranger”³⁴ — le contenu du “sommeil de l’imbécillité”, temps d’inexistence absolue du “moi”, ce contenu est par conséquent l’adhérence des êtres au monde extérieur immédiat.

Quinet sans doute choisit ses mots. En effet, le processus de formation de l’individu, homme distingué du monde extérieur immédiat, faisant face à ce monde, est processus de formation de la conscience, d’une réplique du monde sous forme pensée dont le développement suppose l’inadhérence du sujet au monde extérieur immédiat, en correspondance avec celui-ci, non en identité. C’est pourquoi, semble-t-il, au regard de la question des origines (comme aussi bien en matière plus directement politique), Quinet attache une importance singulière à la question de la conscience. Il tient le processus de formation des êtres sociaux, leur auto-production comme également processus de production et de développement de la conscience, des êtres sociaux conscients s’éloignant sans cesse de l’état d’“a-conscience” des origines.

Quinet ne peut que se trouver en opposition aux

conceptions “innéistes” de l’esprit humain, de cet esprit comme révélation et comme expression de l’Esprit. Il n’admet de révélation que de la singularité de l’homme, elle n’est, pour ainsi dire, que la reconnaissance “à la lumière” des “traits” que l’homme “contemple en lui-même”³⁵. La révélation n’a de valeur que comme moment dans la formation de la raison humaine ; elle appartient à cette raison non à une mystique³⁶ ; en outre elle doit correspondre à la vie sociale effective dont elle dépend.

Tout ce que l’humanité peut voir à chaque étape de sa vie, la religion le verra de même, mais pas un rayon de plus (...) Plus la révélation sera conforme à chaque âge du genre humain, plus elle semblera remplie d’une céleste vertu.³⁷

Comprendre avec Quinet la vie sociale et l’homme suppose tout à la fois d’admettre l’origine (les origines), et de poser l’être social, sa production, comme rupture, éloignement progressif de l’origine empirique. Il faut comprendre la société comme production humaine pour comprendre la production de la rupture avec les origines.

Contre la mystique innéiste

L’homme se comprend sans Dieu et sans les dieux. Homme animal il n’est pas la créature spéciale de la divinité, et admettre qu’il se produit comme être social en produisant les conditions de la vie sociale revient à retirer au ciel la production des hommes sociaux.

En s’interrogeant sur ses rapports au néant et au monde l’homme n’a pas à s’égayer dans de “folles visions”. Il n’est pas le sujet de Dieu s’appropriant l’œuvre de Dieu. Par suite, plutôt que de se tourner vers l’ “abîme” avec le secours des dieux et des muses, l’homme “pensera, osera, s’armera d’audace ; il se soumettra ces infinités nouvelles, en s’appropriant leur secret”³⁸.

Une telle conception s’oppose à l’innéisme, à l’immanence, à l’infus. L’homme et l’être social ne surgissent

pas tout faits. Œuvre humaine et sujets produisant le monde social, ils ne sont pas la surrection dans le monde d'un être "déjà donné" et "toujours là". Quinet marque en cela une opposition à la philosophie allemande dominante notamment à Schelling et à Hegel. Ceux-ci, selon lui, "philosophent dans le vide", ont des audaces dans le vide, déploient un "vol effréné et fantasque" pour conclure que chacun a été d'un seul coup ce qu'il est"³⁹, conception excluant toute facticité des hommes et de la société, excluant aussi le progrès.

Si Quinet verse une critique du "spiritualisme" et une réhabilitation de la nature au crédit de Herder, il n'en souligne pas moins que la valeur des réflexions de cet auteur suit une courbe inverse à celle de leur objet. Ainsi, Herder ne serait-il "parfait" qu'en matière de "pré-histoire", la croissance de ses insuffisances accompagnant celle de "l'élément rationnel" dans l'histoire humaine, il finit par "planer sur les nations modernes" "de la région où se forment les mythologies et les révélations"⁴⁰. N'est-ce pas une façon élégante de dire que Herder excelle dans l'analyse des mondes proches des origines empiriques, sinon dans les "ténèbres" ou "le sommeil de l'imbécillité", tout au moins très hypothétiques voire mythologiques, et qu'il ne sait apprécier les âges historiques proprement humains, sociaux et conscients⁴¹ ?

Ardente obligation : une lutte politique

La question de la conscience des êtres et du monde touche à un ensemble d'importants problèmes en jeu : progrès, morale, déterminisme.

Les origines, on l'a noté, marquent le point à partir duquel l'homme entre dans le processus de production de la conscience, il se détache alors des ténèbres et sort du sommeil. Ce processus continu est celui de l'élévation continue de l'homme. A l'inverse, l'homme, le monde humain régressent avec une régression de la conscience. (Partant l'incapacité d'un Herder ou d'un Schelling à penser le progrès de la conscience ne dénoterait pas un progrès.)

La vieille nature gronde toujours au fond de la nature humaine ; si l'homme ne fait effort pour se tenir à son rang, il retourne parmi les êtres inférieurs qui l'ont précédé, et du milieu desquels il a surgi (...)

Toute la nature travaille obscurément à s'élever jusqu'à la conscience de l'homme de bien (...) Lors donc que l'homme se sépare de la conscience, il se précipite du sommet des êtres. Voilà la chute (...)

S'il rentre dans la classe des êtres sans mémoire (...) il sort des conditions de l'univers actuel.⁴²

Pas plus que l'homme et l'être social, leurs formes d'êtres conscients et de progrès ne sont des donnés a priori, elles résultent de l'œuvre humaine.

Ce n'est pas un roi de droit divin, à qui appartient la royauté, sans travail, sans science, sans vertu.

C'est un roi qui ne l'est que par sa volonté, sa pensée, son art, son effort quotidien. Là où ce travail s'arrête, l'homme recule dans la plèbe de l'univers.⁴³

Est-il nécessaire de souligner que l'enjeu n'est pas platonique ? C'est la question effective du progrès et de la rétrogression : persévérer dans l'histoire comme progrès continu, ou l'interrompre par un "recul du flot des choses" enfreignant la loi même de leur mouvement.

Le déterminisme impliqué par les idées de Quinet n'est pas transcendance, a priori. Il pose l'unité de la nature et de l'homme, l'univocité de l'histoire humaine comme progrès, dans les conditions d'existence de l'homme conscient et agissant comme tel c'est-à-dire en raison du monde objectif.

Le dernier mot de la sagesse antique était de vivre selon le plan de la nature. Or, le dessein caché que les anciens ignoraient, vient de se dévoiler à nous. L'homme peut donc désormais s'adapter sciemment à l'ordonnance de l'univers, et achever en lui l'édifice sur le plan de l'architecte⁴⁴.

Ainsi l'homme est-il libre. C'est œuvre humaine. Mais Quinet critique un "déterminisme" ne faisant place ni à l'activité ni à la conscience humaines, déterminisme qui

renvoie l'homme à l'état de sujet de ses origines de nature, asservi par ses conditions d'existence.

J'ai vu toute la nature graviter vers l'esprit c'est-à-dire vers la liberté morale. Nier à l'homme qu'il est libre, ou ce qui revient au même lui affirmer qu'il est à l'égal du mollusque ou de l'arachnide, ou du reptile qui ne peuvent faire autre chose que ce qu'ils ont fait, c'est fermer les yeux à la marche des êtres.⁴⁵

L'homme conscient, partant libre, n'est pas libre de nier la progression continue de l'humanité, car, en tant qu'homme conscient il ne peut, sans s'abolir, revenir à "l'âge tertiaire" c'est-à-dire abolir sa liberté.

Pour l'homme que son œuvre produit comme être moral⁴⁶, la chute n'est pas à l'origine, elle tient en la régression, en la négation de l'œuvre humaine, du progrès, de la conscience.

Chute première, fausse légende. La vérité au contraire, est que l'homme a peine à rester dans le rang où il est placé⁴⁷.

La conscience procède du bien, s'en détourner c'est faire le mal : "Quand tu fais le mal, que fais-tu ? Sache-le, tu rentres dans les âges du monde où la conscience n'existait pas encore."⁴⁸

L'homme tendant à ramener le monde en les "cercles souterrains du passé", cet homme reniant "les conditions de l'univers actuel", qui en "renverse la loi", "fait le mal"⁴⁹, "offense tous les êtres", il produit un "effort monstrueux" dirigé contre l'humanité et la nature même qu'il tend à ramener "vers des âges où elle ne veut pas rentrer"⁵⁰. "Il découronne l'univers, il décapite l'œuvre des siècles ; la terre en gémit."⁵¹ Le mal c'est tirer le monde vers les origines de son histoire et en deçà de son histoire. Ainsi, de même que l'activité progressive ou la liberté humaine ne peuvent être le mal, de même le mal c'est de ne pas les développer et les exercer. Au total l'homme n'est ni contraint, ni naturellement porté à faire le mal, et il n'est pas libre de le faire. Il s'engage dans la rétroaction en victime du "crime", de l'aberration.

S'il est vrai que seul l'homme, selon Quinet, "se renie ici-bas", son reniement ne peut l'emporter.

N'espère pas faire rebrousser le monde vers le temps où la conscience manquait au monde.⁵²

Retourner aux origines serait une "mésalliance avec un monde dont la nature vivante ne veut plus"⁵³. En d'autres termes, la rétrogression ne peut prévaloir parce qu'elle est en contradiction avec les lois du monde naturel et social, en opposition à ce que Quinet dénomme ailleurs "la force des choses"⁵⁴.

*
* * *

Le projet d'illustrer la complémentarité de l'histoire naturelle et de l'histoire sociale prend tout son sens dans l'opposition de deux conceptions du monde. Il est peu douteux qu'il ne procède de cette opposition. Lutte d'idées certes, mais aussi réplique de la lutte entre ce qui apparaît à Quinet comme progrès et réaction. Débat social et politique donc, répliqué en débat d'idées.

Quinet prend parti, le parti du progrès, et son intérêt pour les origines s'explique tout entier, en dernière analyse, par sa répugnance à régresser vers des états d'origines, répugnance qu'il pense être conforme à l'ordre des choses et de l'histoire. Au reste, n'est-ce pas l'attitude qu'on attend d'un Quinet⁵⁵ ?

On ne peut enfin méconnaître que dans ses réflexions touchant à la question des origines consignées dans *La Création*, Quinet demeure dressé contre le second Empire, figure même, pour lui, de la rétrogression sociale.

Oter la liberté à l'homme, c'est donc le ramener à la bête, le refouler dans les âges antérieurs, où l'air de la justice lui manque pour respirer. Quel crime, pensez-vous ! Oui, il n'y en a pas de plus grand. Eh ! que direz-vous si au lieu d'un homme, je parle d'un peuple entier.⁵⁶

Quinet s'adresse au peuple français que le second Empire fait, selon lui, reculer vers les origines. Avec son consentement ? formel assurément. Mais là encore les hommes, fût-ce un peuple, ne sont point libres de trafiquer les lois du monde.

Un peuple entier peut-il faire du crime la vertu, et de l'iniquité le droit ? Il peut en s'identifiant au crime, s'avilir, mais non le légitimer.⁵⁷

Le monde continuera de s'éloigner des origines sans ce peuple "deshonoré", qui ne trouvera alors "ni merci, ni miséricorde devant la postérité"⁵⁸.

Bernard Peloille

1. *La Création*, Lib. internationale, Paris, 1870.

Essai sur les œuvres de Herder, Pagnerre, Paris, 1857.

2. *La Création*, "Préface", p. II.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.* p. IV.

5. *Ibid.* t. I, p. 4.

6. *Ibid.* , p. IV.

7. *Ibid.* , t. I, p. 73.

8. *Ibid.* p.75.

9. *Ibid.* p. III.

10. Cf. Paule Petitier-Richard, "*Moi, histoire, nature*", *géographie et biologie, le modèle naturel dans l'œuvre de Michelet autour de 1830*, Thèse de doctorat, 1987.

Différent du Michelet qu'éclaire Madame Petitier, Quinet n'est pas à proprement parler tiraillé entre deux conceptions du monde social. Pour lui, la nature n'est pas argument d'un organicisme mais s'intègre dans la conception des choses humaines en raison du couple contradictoire histoire-nature, et plus généralement comme réalité contradictoire.

11. *La Création*, p. I.

12. *Ibid.*, t. I, p. 44.

De même que la nature est un support de l'homme, de même la connaissance qu'on en a fait pièce à celle qu'on a de l'homme. En ce sens le transfert aurait lieu de l'homme, ou du social au naturel plus que du naturel au social, le modèle social prendrait le pas sur le modèle de la nature.

"Il s'est aperçu qu'il ne peut se connaître aujourd'hui qu'en se connaissant tel qu'il était hier.

Qu'est-il arrivé de là ? (...) Que ce même esprit, cette même curiosité du passé, ont été transportés de l'histoire civile dans les sciences naturelles (...). La méthode que l'homme s'applique aujourd'hui à lui-même, il l'applique aussi à la nature." *La Création*, t. I, p. 44.

13. *Ibid.*, t.I, p. 69.
14. *Ibid.*, t.I, p. 123.
15. *Ibid.*, t.I, p. 81.
16. *Ibid.*, t.I, p. 34.
17. *Ibid.*, t.I, p. 42-43.
18. *Ibid.*, t.II, p. 207.
19. Pierre Rosenvallon, *Le Libéralisme économique*, éd. du Seuil, Paris, 1989, p. 127.
20. *La Création*, t. I, p. 58.
21. *Ibid.*, t.I, p.60.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*, t.I, p. 289.
24. *Ibid.*, t.I, p. 279-280.
25. *Ibid.*, t.I, p. 277.
26. *Ibid.*, t.II, p. 207.
27. *Ibid.*, t.II, p. 401.
28. *Ibid.*, t.I, p. 352-353.
29. *Ibid.*, t.I, p. 325.
30. *Ibid.*, t.I, p. 326.
31. *Ibid.*, t.I, p. 86.
32. *Ibid.*, t.I, p. 81.
33. *Essai sur les œuvres de Herder*, p. 399-400.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*
36. *Ibid.* p. 415.
37. *Ibid.*, 415-416.
38. *La Création*, t. I, p. 68.

39. *Ibid.*, t.I, p. 92.

40. *Essai*, p. 424.

41. Le “Quinet insatisfait” par lequel Willy Aeschmann conclut un chapitre consacré au rapport de Quinet à Herder, semble au moins euphémique et gomme ce qui est fécond : l’opposition, voire l’antagonisme latent, de la pensée historique et sociale de Quinet aux considérations an-historiques de Herder. Willy Aeschmann, *La Pensée d'Edgar Quinet*, éd. Anthropos — Georg, Paris — Genève, 1986.

42. *La Création*, t. II, p. 402.

La marche de l’humanité ne se confond pas avec la succession des époques. Celles-ci naissent, se développent, dépérissent tandis que l’histoire des hommes est une progression continue. C’est dire que chaque époque nouvelle de l’histoire humaine est “supérieure” aux précédentes. On voit ici un exemple du troisième genre de conception de “la décadence” qu’analyse Pierre Citti dans “La décadence à l’origine” (*Littérature et Nation*, n°9, nov. 1989, Université François Rabelais — Tours, notamment p. 116.)

43. *Ibid.*, t.II, p.405.

44. *Ibid.*, t.II, p.412.

45. *Ibid.*, t.II, p. 409.

46. La morale n’est pas un *a priori*. Elle s’acquiert par l’effort, elle résulte d’un processus contradictoire dans la nature et dans l’homme, elle est le fruit de l’œuvre humaine. (Cf. *La Création*, p. 410).

47. *Ibid.*, t.II, p.405.

48. *Ibid.*, t.II, p. 401.

49. *Ibid.*, t.II, p. 402.

50. *Ibid.*, t.II, p. 401.

51. *Ibid.*, t.II, p. 403.

52. *Ibid.*, t.II, p. 401.

53. *Ibid.*, t.II, p. 402.

54. Du moins si l’on voit en Quinet le penseur et “militant” politique, et, ce qui le singularise dans sa catégorie sociale, la cohérence intellectuelle, l’accord entre les actes et les paroles, l’absence d’opportunisme, l’inflexibilité. Peut-on comprendre ce que dit un Quinet, quoi qu’on en ait, si l’on perd de vue l’infatigable lutteur et l’intraitable censeur ?

56. *La Création*, t. II, p. 405-406.

57. *Ibid.*, t.II, p.410.

BERNARD PELOILLE

L'idée se retrouve dans d'autres ouvrages :

“Le crime ne peut être légitimé, même par un peuple entier.” (*Le Livre de l'exilé*, p. 339).

“Le suffrage universel (...) a été appelé à faire du crime le droit national (...). Le vote donné au crime n'a pu lui donner le droit.” (*La République*, p. 29).



Aristide Maillol, *La Femme au crabe*, bronze.

LA DOUBLE VISION DE FUSTEL DE COULANGES

(SUR LA CITÉ ANTIQUE)

Fustel de Coulanges a découvert sa cité antique en dépistant les traces que la littérature des anciens, comprise en un seul ensemble, comme une oeuvre complète, gardait à son insu parfois d'un passé sans date, celui de l'origine. De rigoureuses *explications de texte* conduisent le critique à recueillir et à prendre à la lettre, toujours selon la *lectio difficilior*, les passages que la culture d'Horace et de Cicéron — la sienne en un certain sens — ne laissait pas aisément interpréter. Ces archipels obscurs, tout baignés d'oubli, nous guident par des récurrences obsédantes jusqu'à un ensemble logique de représentations collectives, dont la cohérence ultime convient, dirait-on, à un mythe personnel.

I. L'HISTORIEN DE LA MÉMOIRE

Singularité de Fustel de Coulanges

Il a été l'historien de la mémoire, parce qu'il a expliqué pourquoi il faut que l'homme oublie, et combien c'est chose malaisée. En même temps, restaurant la juste interprétation des origines par une archéomancie lucide et maîtrisée, ce visionnaire prend la figure d'un rigoureux mais solitaire inventeur. Les références de *La Cité antique*, si nombreuses

pourtant, ne comportent aucune allusion aux historiens modernes.

De Taine, son contemporain presque exact, rien ne le rapproche, car il n'emploie ni la même méthode, ni les mêmes procédés pour s'en faire une. Taine établit la sienne par analogie avec la méthode expérimentale, celle de Stuart Mill. Mais Fustel, c'est d'abord un auteur de superbes versions. Au bas des pages de *La Cité antique*, les notes émerveillent par la stricte propriété qui traduit les mots anciens. Tous ses développements reposent sur des explications latines ou grecques d'une intelligence parfaite. C'est de son objet qu'il attend ses lois.

De Renan, Fustel diffère encore, et plus profondément. La diversité de leur style indique d'abord combien divergent leurs sentiments du temps. L'émotion historique, Renan l'éveille par un double mouvement d'illusion et de déception. C'est d'abord l'illusion de la présence, de la proximité, de l'apparition du passé, comme sur l'Acropole — une révélation, un souffle vivifiant, “une brise fraîche, venue de très loin”. En extase, il élève une action de grâces : en ce lieu, en un temps, un peuple a conçu la beauté “sans nulle tache locale ou nationale”, pure de la gangue des origines — Mais l'acte de foi qui suit (“ferme en toi, je résisterai”...), multiplie bientôt les réticences sentimentales du fils des “Cimmériens bons et vertueux”, et l'acte de contrition finit en déclaration d'impénitence ¹. Cette séquence de l'enchantement désenchanté, on la retrouverait souvent dans *La Vie de Jésus*, qui en est, en 1864, à sa treizième édition en un an.

Dissiper le mirage classique

A la première page de *La Cité antique*, Fustel au contraire inscrit un avertissement contre l'illusion que le passé est pour nous disponible, contre le mirage classique et ce qui a régi (dirions-nous), de la Renaissance à l'Empire, l'invention de la France. Au lieu de se voir antiques, les Français devraient étudier les Grecs et les Romains “avec l'esprit aussi libre que nous étudierions l'Inde ancienne ou l'Arabie”:

Ainsi observées, la Grèce et Rome se présentent à nous avec un caractère absolument inimitable. Rien dans les temps modernes ne leur ressemble. Rien dans l'avenir ne pourra leur ressembler².

Fustel commence où Renan finit. Cette admonestation s'adresse à de multiples adversaires. D'abord, elle met en garde contre la dangereuse politique à la Plutarque qui enthousiasme pour la Révolution les écoliers studieux. On pense aux déclamations des orateurs des assemblées révolutionnaires, aux prosopopées de Brutus, à l'avertissement de Lorenzo à Philippe :

Une certaine nuit que j'étais assis dans les ruines du Colisée antique, je ne sais pourquoi je me levai; je tendis vers le ciel mes bras trempés de rosée, et je jurai qu'un des tyrans de ma patrie mourrait de ma main. (...) Tous les Césars du monde me faisaient penser à Brutus. (...) Maintenant je connais les hommes, (...) le tort des livres et des historiens est de nous les montrer différents de ce qu'ils sont. (...) Je me suis réveillé de mes rêves, rien de plus. Je te dis le danger d'en faire.³

Et soudain on a l'impression, un peu hallucinée, d'entendre le poète parler en professeur :

L'idée que l'on s'est faite de la Grèce et de Rome a souvent troublé nos générations. Pour avoir mal observé les institutions de la Cité ancienne, on a imaginé de les faire revivre chez nous. On s'est fait illusion sur la liberté chez les anciens, et pour cela seul la liberté chez les modernes a été mise en péril. Nos quatre-vingts dernières années ont montré clairement que l'une des grandes difficultés qui s'opposent à la marche de la société moderne est l'habitude qu'elle a prise d'avoir toujours l'antiquité grecque et romaine devant les yeux⁴.

Ennemi de toute déclamation, il proscrit l'analogie du passé et du présent, et l'illusion de Mommsen que le passé porte écrits les signes des destinées (allemandes) présentes et futures. "Toute cité, nous dit Fustel, est éternelle"⁵ — et cela de fondation, comme elle est une ville sainte (et il ne sourit pas, Fustel, mais nous ne comprenons pas encore la nature de sa gravité).

De même, contre les rêveries socialistes, il montre qu'à l'origine la plus lointaine, ces sociétés indo-européennes se fondent sur le sens sacré de la propriété du sol, et que "la vie en communauté n'a jamais pu s'établir chez les anciens. Le phalanstère n'y a jamais été connu"⁶.

Voici contre Rousseau, voire contre certains économistes politiques contemporains :

L'homme des anciens âges fut dispensé de résoudre de trop difficiles problèmes. Sans discussion, sans *travail*, sans l'ombre d'une hésitation, il arriva d'un seul coup et par *la vertu de ses seules croyances* à la conception du droit de propriété, de ce droit d'où sort toute civilisation, puisque par lui l'homme améliore la terre et devient lui-même meilleur⁷.

Bref, et malgré des inférences édéniques ("sans travail"), Fustel refuse de bâtir l'histoire suivant le plan des désirs de son temps, et d'imaginer son temps à l'imitation de l'histoire antique. Même dans l'Université, ce n'était pas sans mérite quand, au Collège de France, se professaient les plus lyriques spéculations sur les Aryas au cœur pur, amoureux de la liberté, ancêtres de la Révolution française⁸. Tout au contraire, l'œuvre de Fustel montrera qu'après avoir étudié les règles qui régissaient les sociétés antiques, "l'on constatera aisément que les mêmes règles ne peuvent plus régir l'humanité"⁹.

Cette mise à distance du passé donne à Fustel de Coulanges l'originalité d'un historien de la mémoire, et non d'un poète des origines.

L'Origine

La représentation des origines n'a chez lui rien de mythique. Ce qui caractérise un mythe, et qui n'est point seulement d'être la suite plus ou moins obligée d'unités narratives — cela c'est un conte —, c'est qu'il recèle en lui-même une indénouable contradiction. L'histoire d'Oedipe est inoubliable, et inépuisable, parce qu'il est le plus coupable et le plus innocent des hommes ; qu'il tue les monstres et restaure la cité, monstre pourtant lui-même et peste dans la ville.

L'origine est mythique lorsqu'elle est si lointaine qu'elle semble sortir du temps, et cependant qu'on la sent, en soi, toujours neuve, la plus vieille et la plus jeune, éternellement prête à jaillir la même. C'est pourquoi l'origine est souvent le temps où l'on place les mythes, parce qu'elle est une forme que tout mythe revêt lorsqu'il tourne vers nous sa face la plus mystérieuse : la répétition, celle qui a la vertu d'abolir le temps.

L'histoire de l'intelligence

Au contraire, Fustel de Coulanges procède par dissociation, par dédoublement de l'origine et du présent. Non seulement du présent contemporain, mais de tout ce qui été présent et que les documents historiques nous permettent de connaître.

A posteriori en effet, l'analyste décèle derrière le passé l'ombre d'une figure plus ancienne encore. Mais cela parce qu'en sens inverse, il existe en l'homme une force toujours à l'œuvre, qui met à distance le passé ou réemploie sans cesse ses matériaux à des réappropriations nouvelles, et cette force, c'est l'intelligence :

Les grands changements qui paraissent de temps en temps dans la constitution des sociétés ne peuvent être l'effet ni du hasard, ni de la force seule. La cause qui les produit doit être puissante, et cette cause doit résider dans l'homme (...) Nous avons en effet une partie de notre être qui se modifie de siècle en siècle, c'est notre intelligence. Elle est toujours en mouvement, presque toujours en progrès, et à cause d'elle, nos institutions sont sujettes au changement ¹⁰.

C'est pour cela, et non pour garantir quelque système de gouvernement, qu'il valait la peine d'écrire *La Cité antique*, qui suppose ainsi une anthropologie nouvelle. Avec une discrétion rare, même alors, Fustel en se gardant de théoriser vient de nous fixer un programme : faire l'histoire de l'intelligence.

Il emploie ce mot en latiniste, l'antonyme en serait

incompréhension, et non pas bêtise. Cette histoire ne se réduit nullement à celle des “intellectuels” - qui permettent pourtant de la faire. Elle décrit le travail par lequel les hommes élaborent des croyances pour s'expliquer eux-mêmes, à eux-mêmes et entre eux. Cette activité comprend aussi une différence génératrice qui permet d'adapter les comportements aux croyances. Et non l'inverse : Fustel fait de vertu nécessité. Cependant ces principes intangibles et sacrés offrent à la fois des modèles et des obstacles à la postérité. L'intelligence, du même mouvement, les tourne et les applique, et tandis qu'elle les adapte aux situations mêmes qu'ils ont contribué à formuler et à créer, ils survivent, dans les rites, l'expression populaire, la structure des mentalités.

Pratiquement, l'histoire de l'intelligence consiste ici à repérer avec rigueur les survivances bizarres ou obscures, tout l'*unheimlich* de dix siècles de littérature, pour remonter par l'analyse la piste qui conduit à retrouver la logique de l'époque qui précédait.

Rien n'est absurde dans l'imagination ni dans les souvenirs humains, voilà le principe fondateur de la connaissance de l'homme, d'où se déduit le programme de Fustel de Coulanges.

Le programme de Fustel de Coulanges

L'histoire a un sujet : l'intelligence humaine. Elle “fait” en deux sens l'histoire. D'abord elle se confond avec l'action, qui modifie et altère, et c'est grâce à elle que les hommes changent. Idée fort simple, mais qui restitue à cette science son essentielle particularité, par opposition aux déterminismes prêtés à l'histoire naturelle, par exemple : l'homme agit non seulement pour se perpétuer, mais pour innover ; il change *de temps*, car il change “les temps”. Ensuite, l'intelligence de l'historien, qui est la même faculté, permet de comprendre toutes les étapes de l'humanité, pour peu qu'il consente à s'en servir, qu'il trouve quelques vestiges, et surtout qu'il *croie intelligent* l'homme du passé.

Fustel de Coulanges en ceci peut paraître ambigu. D'une

part il met en garde les historiens contre leur propre subjectivité, contre ces émotions, opinions et jugements d'hommes modernes, qui deviennent instantanément des "préjugés" appliqués aux temps anciens et des obstacles à leur juste compréhension. D'autre part il leur recommande de ne croire qu'eux-mêmes et leur intelligence pour arriver à cette même justesse et revêtir l'homme ancien. En cela pourtant, aucun paradoxe : conversion exige dépersonnalisation, sinon impersonnalité.

L'histoire a un objet : les croyances du passé. On connaît les dernières phrases du livre :

Nous avons fait l'histoire d'une croyance (la religion domestique). Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît, la société change de face. Telle a été la loi des temps antiques.

C'est bien péremptoire. *L'Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* diversifie le propos. Mais considérons seulement *La Cité antique* dans l'unité du singulier effort qui l'a construite.

L'histoire des croyances n'est pas en elle-même un projet original en 1864. C'était un désir des historiens de l'époque romantique. On lit dans *Le Génie des religions*, de Quinet, que "la religion est la partie immortelle des empires",

l'âme des civilisations qui leur survit dans une pensée, dans un dogme, moins que cela, dans un rite, dans une image (...) ¹¹.

On y trouve même une objurgation à laquelle *La Cité antique* semble faire réponse :

Entassez tous les faits qui ont marqué la destinée d'un peuple, ne négligez aucun nom, aucun fût de colonne ; qu'est-ce que tout cela si vous ne me parlez de ses croyances ? Vous n'avez montré son corps, c'est son âme que je voulais connaître. ¹²

Seulement le pluriel, "les croyances", que Fustel emploie aussi au début de son livre, s'est réduit à un singulier pour

conclure *La Cité antique*. Il ne donne pas un tableau de la religion grecque ou romaine des temps classiques, au temps des cités, mais remonte au culte primitif des ancêtres et de leur symbole, le feu sacré du foyer, qu'il pose comme constitutif des premières associations humaines, les familles larges, *gentes* ou γένη. Le culte originaire de ces cellules primordiales, il le décrit moins qu'il ne le recompose grâce à une anamnèse, par l'analyse de tous les textes écrits par les anciens (non chrétiens), d'Homère à Lucien de Samosate, manifestant plutôt l'état de l'intelligence qui correspondait logiquement à cette croyance primitive.

La croyance.

Une croyance, pour Fustel, ne se confond pas avec la religion. Il ne nie pas que la religion romaine ne diffère de celle d'Athènes, mais son propos est de mettre à jour l'unique croyance qui les a, l'une et l'autre, générées. Au contraire, même, plus la croyance générale des Indo-européens au culte domestique était exclusive et vigoureuse, et plus les religions étaient nombreuses, puisque chaque famille avait ses prières, ses rites et ses rythmes. La croyance est la "force" de la religion, et c'est pourquoi le livre s'arrête au moment où la foi en un "Dieu unique, immense, universel"¹³, apportée par le Christianisme, suscite des représentations tout à fait nouvelles des relations entre les hommes. Commence une autre histoire, avec une nouvelle croyance.

C'est là le point difficile, et central, de *La Cité antique*. Fustel décrit l'affaiblissement progressif de la croyance originaire dans le monde antique. Mais elle a beau perdre son énergie, s'affaiblir jusqu'à provoquer la dérision, le monde antique qu'elle a constitué ne se laisse jamais comprendre sans elle. Elle est la "propriété" cardinale de cet "ensemble". Seule une autre croyance a pu fonder un monde nouveau, tandis que les nouveautés du monde, si nombreuses et si importantes au cours des deux millénaires qu'embrasse le livre, n'avaient pu annihiler les effets de l'ancienne foi.

Ainsi ce n'est pas l'intelligence qui supplante la

croyance. Le progrès et l'élargissement de l'esprit peuvent réduire à une ombre la foi des origines, mais ni la rajeunir, ni renouveler les structures d'une civilisation. L'intelligence a établi, comme justes et nécessaires, ces institutions qu'appelait logiquement le culte des ancêtres. Mais la famille primitive ne se rajeunit pas cité. La cité au contraire, qui a réuni des tribus, qui réunissaient des phratries, qui fédéraient des familles, est impénétrable sans la religion domestique. L'intelligence innove, mais seulement en bâtissant des ruches de taille et de forme différentes, Athènes, Sparte, Syracuse, Rome, Cumes, toujours à partir de la même cellule initiale. Plus la ruche devient complexe, moins la croyance est manifeste, plus l'intelligence peine, travaille, produit des efforts admirables, et plus ce monde vieillit.

Parce qu'elle est impuissante contre la mémoire, l'intelligence exerce sa vertu, de "fabriquer du cohérent à perte de vue", comme disait Julien Gracq pour formuler un principe majeur du surréalisme¹⁴, et c'est pour masquer le passé. Mais les hommes ne peuvent pas oublier, et il faut cependant qu'ils oublient. Seule une vive et neuve croyance pourra couper le courant - mais de cette interruption naîtra un monde autre. Les vestiges de l'ancien sont pourtant si nombreux, qu'ils suffiront à témoigner que l'histoire est irréversible, et qu'ils permettront, néanmoins, à l'intelligence de l'historien de reconstituer les temps révolus. Car l'attrait du passé (ici nous entrevoyons une zone de silence et d'ombre dans l'œuvre de Fustel) est aussi puissant sur l'homme que l'amour ou la peur de la mort.

II. LA MÉMOIRE DE L'HISTORIEN

"Descendre en son âme"

Suivons maintenant notre nouveau cavalier français (Descartes est le héros de Fustel) dans la forêt primitive où il

s'est engagé. Il reconnaît son chemin aux obstacles : comment traduire *agnatio*, *diffareatio*, *mundus*, comprendre l'institution de la clientèle, la nature de l'*intercessio* tribunitienne, pourquoi on interdit de vendre les terres, à Corinthe, hors certaines conditions... A toutes ces énigmes, il sait qu'il y a une réponse, et devant ces notions et ces usages étranges, il se demande :

Quel est le principe supérieur qui leur a donné l'*autorité* sur l'esprit des hommes ?¹⁵

L'origine est toujours bizarre. Et quand il a débouché sur la lisière inconnue de la "religion primitive", qui rend logiques les anomalies des époques classiques, il revient sur son chemin, et c'est le mouvement, facile et sûr, de la *Cité antique*. Il n'a plus qu'à suivre le cours de la source¹⁶ qu'il a trouvée dans l'anté-histoire. Mais laissons-le nous écrire plutôt :

Les populations grecques et italiennes sont infiniment plus vieilles que Romulus et Homère. C'est dans une époque plus ancienne, dans une antiquité sans date, que les croyances se sont formées et que les institutions se sont établies ou préparées(...).

Quel souvenir peut-il nous rester de ces générations qui ne nous ont pas laissé un seul texte écrit ?

Heureusement le passé ne *meurt jamais complètement* pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui. Car tel qu'il est lui-même à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il descend en son âme, il peut y retrouver et distinguer ces différentes époques d'après ce que chacune a laissé en lui¹⁷.

Mais que veut dire, et ici, "descendre dans son âme" ? — Fustel de Coulanges, que nous voulez-vous ? — Ne craignons pas d'indiscrétion. Les quatre-cent-cinquante pages qui suivent se contentent de laisser parler les textes, de prendre la plus fine intelligence de ce que veut dire, n'a pas voulu dire et dit malgré elle, la littérature antique païenne. Et maintenant nous savons le sens de ces fameuses explications de texte que nous avons louées si fort. C'est le travail de résolution de

l'âme, ce qu'on pourrait traduire en grec.

Or le profit de prononcer ce mot, psychanalyse, ne serait ni d'expliquer Fustel par Freud, ni même l'inverse, mais d'exciter l'historien de l'imagination à comprendre ce que c'est, chez l'un et chez l'autre, si différents ! que le sentiment d'avoir trouvé l'explication.

Cette joie, cette récompense, cette émotion de la récompense, sentie à travers cette œuvre.

La vision seconde

Essayons, pour Fustel. Tout a commencé avec le sentiment qu'il y a *autre chose*. Le 25 octobre 1864, Fustel écrit à son ami Perrot¹⁸ :

Tu peux croire combien j'ai été surpris moi-même, lorsqu'en regardant de plus près la religion des anciens, j'ai vu (ou du moins cru voir) deux religions et non pas une. J'ai d'abord rejeté bien loin cette idée, je n'en voulais pas, je lui ai résisté de toutes mes forces. J'ai été pourtant contraint de l'admettre, et ce qui m'y a contraint, c'est une foule de faits (...)¹⁹.

Cette deuxième religion, c'est bien entendu le culte des ancêtres, qui a pour harmonique celui du foyer, qui suppose le caractère sacré de la maison et du domaine où reposent les aïeux, qui rend logique le respect du sol et de la propriété, qui explique les rites du culte domestique, donc le mariage, les modes de succession etc. Mais il ne s'agit pas de résumer ni de discuter les thèses de *La Cité antique*.

Il s'agit du ton de cette lettre (écrite alors que le livre vient de paraître), des séquences qu'elle contient : la recherche, la vision, le doute, le refus de croire, le triomphe final de la conviction. Suivent les marques de l'évidence : la preuve par les faits, par l'exemple (du paysan français qui a deux ou trois religions) etc. C'est un récit analogique d'une conversion. Non pas à une religion, bien sûr, mais à un sentiment quasi-religieux de l'évidence, et le texte reste habité de cette inoubliable impression du dédoublement qu'à *cru* distinguer

l'historien, de l'émergence de cette deuxième figure derrière la première, de ce double, de cette ombre, de la chose, depuis le commencement du monde, cachée.

La révolution entraînée, dans les études historiques, par l'imagination de l'origine impose de deviner la genèse et non de s'appuyer sur la certitude des apogées, substitue le point de vue de Fustel à celui de Montesquieu, et elle communique ici l'irrésistible conviction. Car la deuxième chose, le double, est évidemment la première et la primitive. Or Fustel est assez profondément imprégné de sa révélation pour garder indissociables (chez l'historien comme chez les hommes des "époques sans date") le sentiment d'atteindre au primitif et l'expérience de ce dédoublement.

Ainsi la religion "primitive" est-elle fondée sur la conviction d'une "seconde existence" après la mort²⁰. Tout, nous dit Fustel, "est venu de cette *source*"²¹. L'unité du système religieux consiste en l'explication unique d'une série de dualités.

La double série du sacré

On l'observe bien dans l'homologie établie entre le culte des ancêtres et celui du foyer. Le feu est double, lui aussi. Il chauffe, il cuit, etc., mais

le feu du foyer est d'une *toute autre nature*. C'est un feu *pur* (...). C'est un feu *chaste* ; l'union des sexes doit être écartée loin de sa présence. On ne lui demande pas seulement la richesse et la santé ; on le prie aussi pour en obtenir la pureté du cœur (...). On le dirait homme, car il a de l'homme la *double nature* (...). Il nourrit le corps (...), il nourrit l'âme. On peut dire qu'il entretient la vie humaine dans la double série de ses manifestations.²²

Cette analyse, qu'il a fallu trop abréger, doit sa ferveur au rythme des répétitions et des balancements, c'est à dire au sentiment de parcourir une série exhaustive de symétries. Le nom de ce foyer nous en donne la clef : le feu *sacré*, dit Fustel.

Ainsi le culte que l'historien appelle primordial, par opposition au culte de Zeus ou de Brahma, "qui l'a relégué au

second plan”²³, les générations primitives l’adressaient à un principe de dualité et de correspondance, origine de la représentation du sacré chez les Indo-européens, et dont voici indiquée la source :

Ainsi la pensée de ces générations primitives se laisse entrevoir. Le principe de ce culte est en dehors de la nature physique et se trouve dans *ce petit monde mystérieux qui est l’homme*.²⁴

La conviction de la double nature des choses sacrées jaillit d’une intuition de l’homme par l’homme :

Dans la race indo-européenne, l’homme avait eu d’abord le culte de la force invisible et immortelle qu’il sentait en lui.²⁵

L’enceinte et le seuil sacrés, plus tard le temple, préservent et consacrent le mystère de la dualité humaine. Fustel de Coulanges congédie évidemment ici les théories naturalistes du XVIII^e siècle sur l’origine des religions ; il s’opposerait également à l’évolutionnisme de Spencer, puisque le sentiment de l’hétérogène et l’acte de la différenciation sont posés dès le commencement et une fois pour toutes. Mais son originalité est plus personnelle encore.

“Les dieux cachés” : le sacré enclôt

Fustel intériorise, psychologiquement en somme, l’origine du sacré. Dès le commencement, l’homme se sait, se sent double :

L’antique religion (...) ne prenait pas ses dieux dans la nature physique, mais dans l’homme lui-même, et (...) avait pour objet d’adoration *l’être invisible qui est en nous*, la force morale et pensante qui anime et gouverne notre corps²⁶.

Et l’homme projette cette dualité autour de lui, de proche en proche, par appropriation symbolique (la tombe, le feu, l’enceinte de la maison, etc.) — et non par approximation intellectuelle. En somme, produite par le sentiment de cette dualité renouvelé par les sacrifices, la “réalité” que les hommes

construisent, maisons et institutions, diffère essentiellement de la nature physique parce qu'elle comporte en elle-même, le principe de différenciation du corps et de l'âme, du sacré et du profane. Et lorsque la puissance humaine sur la nature s'accroît, alors seulement la nature humanisée s'imprègne de ce principe, et diffère à son tour d'elle-même en Zeus, Jupiter ou Brahma.

Le sacré n'est donc pas seulement ce qui est invisible, caché, intérieur, il est intériorisant, si l'on peut dire. Le tombeau représente la "seconde demeure" abritant la "seconde existence"²⁷. Mais, du point de vue de l'origine du culte, il est la *première forme sacrée* de la demeure des vivants, qui abrite la famille *comme* le tombeau l'ancêtre. La maison est sacrée parce qu'elle cache, et donc aussi par ce qu'elle cache : le feu, qui doit rester invisible à l'étranger, lors de certains rites, assure Fustel. Le feu est ainsi l'homologue de l'ancêtre, et le culte du foyer s'adresse à une "âme toujours vigilante"²⁸. C'est pourquoi, en définitive, "la religion a enseigné à bâtir une maison"²⁹.

Selon le même principe, la religion a constitué les institutions de la famille, qui reconnaît en son chef, non la force du mâle dominant, mais l'autorité de l'ancêtre futur. De même la propriété est primordialement sacrée, etc.

Or ce monde enclos, borné par des Termes, hostile à l'étranger profane, qui abrite "les dieux cachés, *μύχοι*, ou les dieux intérieurs, *Penates*"³⁰, il brille pour les initiés d'une grande lumière de cohésion et de cohérence. Dans cet espace sacré, et seulement là, se résolvent toutes les dualités — de la mort et de la vie, de la nature et de l'esprit, des désirs et de la réalité. En toute une longue page, Fustel nous montre le nouveau-né admis rituellement, graduellement initié "dans cette sorte de société sainte et de petite église qu'on appelait la famille":

Il en avait la religion, il en pratiquait les rites, il était apte à en dire les prières ; il en honorait les ancêtres, et plus tard il devait y être lui-même un ancêtre honoré³¹.

Le sacré exclut : l'espace sauvage

Clôture suppose exclusion. Chose frappante, Fustel qui, naturellement, parle des diverses formes de l'exclusion, ne s'étend pas sur le sort des exclus avant d'en venir, très tardivement, à la plèbe romaine. Il est vrai que dans ce système de la *gens*, l'étranger, fût-il hôte, est hostile par définition, et si chaque famille est exclue de toutes les autres, elle leur est à son tour exclusive.

C'est pourtant là qu'apparaît, pour la première fois manifeste, la faille dans ce que Paul Guiraud appelle — heureuse coquille, ou ³² trait de génie — les “séductions serrées” de Fustel de Coulanges.

Dans sa logique, le mariage comprend deux cérémonies, la première où la jeune fille est “dégagée de tout lien avec sa famille paternelle”, la seconde où elle est initiée au culte domestique de son mari. Or Fustel doit bien en admettre une troisième, intercalée, la conduite de la mariée, (*πομπή*, *deductio in domum*) de la demeure paternelle à la demeure conjugale³³.

La traversée de cet espace vague entre deux clôtures sacrées, que le rigoureux Fustel décrit avec force références, comporte à peu près tout ce que proscriit sa description de la famille, ce monde pur, chaste et clos : l'irrationalité et la violence. On chante “ô Hymen, ô Hyménée”, ou bien, à Rome, “*Talassie*”, mot dont les contemporains “d'Horace ne comprenaient pas mieux le sens que les Grecs ne comprenaient le mot *hyménée*”³⁴. “Il faut que le mari simule un rapt”, “que la fiancée jette quelques cris et que les femmes qui l'accompagnent feignent de la défendre. Pourquoi ce rite ?” s'interroge Fustel.

Peut-être, suggère-t-il, veut-il dire que la jeune fille n'a aucun droit à entrer dans la nouvelle demeure, qu'elle n'y prétend donc pas et qu'il faut “que le maître du lieu et du dieu l'y introduise par un acte de sa puissance”. On ne mettra pas Fustel en contradiction avec lui-même — qui déclare si fortement que le droit familial n'est pas établi sur la force —, car “l'acte de sa puissance” n'est pas synonyme d'acte de

violence. Il n'en reste pas moins que, dans cet espace sans droit, la violence est figurée. Fait unique dans l'œuvre, Fustel énumère une série de rites qu'il n'explique pas plus que "*Talassie*" : pourquoi la fiancée est-elle placée sur un char ? Voilée et couronnée ? Qu'est-ce que le "flambeau nuptial" — à quel foyer a-t-il été allumé ? Même sa conjecture sur le sens de l'enlèvement simulé s'interrompt sur un inhabituel "quoi qu'il en soit" :

Quoi qu'il en soit, l'époux la soulève dans ses bras et lui fait franchir la porte.

Nous voilà soulagés : "*l'acte sacré va commencer dans la maison*" (les époux vont manger un gâteau à deux), et l'explication reprend, minutieusement. Comment ? Ces flambeaux, ces héraults, ce chant, cette couronne, ne répondaient-ils pas à des rites sacrés ? Si, bien sûr, et même Fustel vient de préciser que l'importance du "chant sacré était si grande que l'on donnait son nom à la cérémonie toute entière". Et pourtant, nous dit-il, ce n'en était "que l'apprêt et le prélude".

La discordance de ce *passage à vide* avec la manière habituelle de Fustel nous montre ce qu'il exclut de son imagination, comme sa *gens* le chasse de son univers : l'espace sauvage, où s'exerce la violence de la conquête et de l'amour. Voyez son vocabulaire : il admire l'époux d'admettre l'étrangère à partager la protection des dieux de son foyer, au lieu de garder pour soi cet inestimable héritage "comme le *sauvage* garde son amulette".

A plus forte raison ne nous parle-t-il pas des exclus définitifs, bâtards et déchus, chassés de tous les foyers. Il admet la guerre comme un état probablement fréquent, mais ne lui accorde aucune fonction, fondatrice ou autre, avant le temps des cités. Même alors, si la guerre tue bien des dieux éponymes, oubliés, ceux-là, à tout jamais, ("Beaucoup de ces dieux ont péri"...), ³⁵ du moins ne voit-on jamais, même les plus guerriers des peuples, fonder la cité sur cet état exceptionnel. En revanche, les conséquences des guerres

incessantes, par exemple la création des comices centuriates à Rome, altèrent les premières institutions des vainqueurs.

Ce n'est que bien plus tard, à propos des révolutions qui interviennent dans les cités, qu'on voit la foule des exclus y jouer un rôle capital. On découvre alors qu'à Rome les plébéiens sont associés à la cité depuis toujours³⁶. Fustel les distingue soigneusement des "clients" de la haute époque, car les plébéiens ne se rattachent à aucune *gens*. Ils n'ont donc pas de religion domestique, ne connaissent ni le mariage sacré, ni l'autorité paternelle, ni le droit de propriété, ni le droit d'ester en justice. L'homme de la plèbe est "impur", et pour les *gentes* qui suivent le *mos majorum*, il vit selon la loi des bêtes, *more ferarum*³⁷.

Ni amant, ni guerrier : Enée

Mais pourquoi Fustel ne dit-il rien de la "loi des bêtes" ? Car ce ne peut être qu'une métaphore de patricien méprisant. En réalité, nous savons que les textes anciens fourmillent d'allusions pathétiques ou curieuses aux étrangers, aux exilés, aux barbares aussi. Fustel ne relève de ces passages que les déterminations négatives. Même à propos d'Oedipe³⁸, il ne prend pas garde que tous ces héros, Thésée, Héraclès, Romulus, sont à un moment de leur existence, des exilés, et des arpenteurs de l'espace sauvage, tueurs de monstres et de brigands.

A ceux qui trouvent Enée trop fade, pour n'être ni guerrier, ni amant, Fustel marque froidement que ce n'est point l'affaire du fils d'Anchise d'être "un héros de roman"³⁹. Implicitement, l'historien laisse à des poètes, à des troubadours, aux romanciers, les débordements de la violence et de l'amour. Enée, héros selon sa thèse et selon son cœur, est un "prêtre", *more antiquorum*. *Pius Aeneas*. C'est un ancêtre. *Pater Aeneas*.

Lecteurs de Dumézil, nous serions enclins à relever les indices des deux autres fonctions dans le caractère de ce fondateur. Et il nous semble que la mentalité antique se défie, sinon du trop pieux, au moins du trop chaste, comme, il est

vrai, elle se défie du trop violent ou du trop amoureux, de Turnus et de Didon. Mais Denis de Rougemont aurait trouvé, dans *La Cité antique*, des arguments et un surcroît d'inspiration : les civilisations d'Occident impliquent une discipline qui exclut l'amour extrême et la passion sauvage.

Enée est le chef du culte, *l'homme sacré*, le divin fondateur, dont la mission est de sauver les Pénates de la Cité :

Sum pius Aeneas raptos qui ex hoste Penatos

Classe veho mecum.

(...) Sa vertu, continue Fustel, doit être une froide et haute impersonnalité (...). Pourquoi chercher en lui des passions ? Il n'a pas le droit d'en avoir, ou il doit les refouler au fond de son cœur :

Multa gemens multoque animum labefactum amore

Jussa tamen Divum insequitur ⁴⁰.

Dans cette lumineuse explication de l'*Enéide* (car elle rend à la lettre du poème la plénitude de son énergie), voyons une réponse hautaine, mais presque personnelle à notre querelle. Fils de Vénus et privé du foyer de ses pères, obsédé d'amour et de violence, Enée pourtant n'erre pas sur la terre en exilé, semblable aux ombres, "gémissant dans la nuit silencieuse", des manes désertés ⁴¹. Jusque chez les morts où il descend retrouver ses pères et rencontrer ses fils,

Fata viam inveniunt ⁴²,

et il fonde la plus éternelle des cités pour les dieux dont il a mission de construire la maison.

Ces deux pages sur Enée résument l'effort de *La Cité antique*, et celui des hommes sans date qui générèrent le monde ancien en *refoulant leurs passions*. Revenons après ce détour à la thèse de Fustel de Coulanges :

Pour donner aux hommes des règles communes, pour instituer le commandement (...), pour faire céder la passion à la raison, et la raison individuelle à la raison publique, il faut assurément quelque chose de plus fort que la force matérielle, de plus respectable que l'intérêt, de plus sûr qu'une théorie philosophique, de plus immuable qu'une convention, quelque chose qui soit également au fond de tous les cœurs, et qui y siège avec empire.

Cette chose-là, c'est une croyance. Il n'est rien de plus puissant sur l'âme. Une croyance est l'œuvre de notre esprit, mais nous ne sommes pas libres de la modifier à notre gré. Elle est notre création, *mais nous ne le savons pas* (...). Elle est en nous, *elle ne nous quitte pas ; elle nous parle à tout moment*"⁴³.

Pietas

Comprenons mieux maintenant la nature double des "choses cachées". Il en est, en effet, de deux sortes : de celle que sait reconnaître la piété, qu'impose la croyance "qui nous parle à tout moment" — cette voix de mémoire comme dira Péguy à la fin de *Notre Patrie*. Voilà ce que l'historien met à jour.

Et les choses cachées de l'autre sorte, que refoule la piété : la sauvagerie qui rôde autour de l'enceinte sacrée. Ne croyons pas Fustel aveugle. Il montre au contraire une lucidité désabusée ou inquiète, par exemple dans l'analyse de la révolte de la plèbe, celle de l'*intercessio* qui incarne dans la personne du tribun ce qu'a aussi de sacré — au sens de maudit —, l'intouchable homme sans loi ; dans le passage où il évoque les "révolutions cachées" pour lesquelles nous n'avons pas de documents, plein de l'horreur muette de la dé-cohésion⁴⁴, où pendant des générations luttent en silence le "caprice" du maître et la "haine" de l'assujetti⁴⁵. Il semble parfois ironiser contre lui-même en moquant la tradition romaine de nous proposer, de tel usage des premiers temps, le tableau "d'une institution de l'âge d'or"⁴⁶.

La pensée de Fustel de Coulanges retrouve sa cohérence dès que nous revenons à Enée, qui nous apprend que la croyance est une contrainte intime. Ni l'affection naturelle, ni l'amour, fût-il conjugal, ni le dévouement spontané n'assurent la cohésion sociale, pas plus que des violences ou des lois imposées du dehors ; mais *l'autorité* intérieure de la foi.

Au contraire, cette *pietas* fonde sur le devoir l'affection et le respect entre ceux qui partagent la même idée du divin. Paul Guiraud cite une note où, quelques années avant sa mort

(1889), Fustel fixait ainsi ses volontés, et son caractère :

Je désire un service conforme à l'usage des Français, c'est à dire un service à l'église. Je ne suis, à la vérité ni pratiquant, ni croyant ; mais *je dois me souvenir* que je suis né dans la religion catholique et que ceux qui m'ont précédé dans la vie étaient aussi catholiques. Le patriotisme exige que si l'on ne pense pas comme ses ancêtres, on respecte au moins ce qu'ils ont pensé⁴⁷.

“Selon l'usage des Français”... *more Francorum*. Ce testament éclaire l'imagination que Fustel avait de sa situation dans l'histoire moderne, et l'arrête à une époque analogue à celle où, dans *La Cité antique*, les croyances se sont affaiblies, mais où leur autorité subsiste à l'insu de la plupart, consciemment chez quelques uns. C'est à dire peu avant l'effondrement d'un monde.

Il nous permet aussi de comprendre pourquoi Fustel imposait, à qui veut “se placer par la pensée au milieu des plus antiques générations”⁴⁸, cette condition qui nous surprenait tout à l'heure : “descendre dans son âme”.

Au projet de l'historien, qui entreprend de restaurer la mémoire des hommes, correspond un devoir humain : “je dois me souvenir”. Or que découvre l'historien de la mémoire ? L'empire de la piété. L'homme pieux, lui, connaît l'empire du passé, et l'obligation envers l'histoire, qui dans ce cas l'appelle à l'écrire. Fustel trouve peut-être son assurance à tenir ainsi l'histoire par les deux bouts. Mais son œuvre doit son originalité à la tension sans défaillance qui les tient écartés.

*
* *

Découvrons que, si l'objet de l'histoire est la croyance et si l'activité de l'historien est empreinte de piété, le champ de la mémoire et le champ des origines sont également sacrés.

Castus Fustel de Coulanges. “Descendre dans son âme”, c'est le mouvement par lequel l'homme se retourne vers l'origine. Et que voit-il ? Le culte de l'ancêtre tout puissant,

qui sépare le sacré avec le profane, l'espace domestique avec l'étendue sauvage, le droit fondé sur la piété avec les dérèglements amoureux ou guerriers. Au début était le sur-moi.

Cette représentation du primitif est toute contraire à celles qu'on s'en faisait tant au XVIIIe siècle (l'homme de la nature) qu'au XIXe (l'être empreint des énergies les plus passionnelles et "les plus muettes pour notre intelligence", comme disait Barrès dans *l'Ennemi des lois*⁴⁹). Pour Fustel le primitif est, dès l'origine, intelligent. Mais qu'est-ce que l'intelligence ? Elle établit entre le monde et la croyance de l'homme une harmonie nécessaire. Il est vrai que, sur un point, l'auteur de *La Cité antique* partage la conception que ses contemporains se font de l'origine, car, cet acte fondateur, il le voit *spontané*⁵⁰.

Spontané, mais non *immédiat*, et là réside la différence. Aussi lointain qu'on puisse le saisir, l'homme commence par être le médiateur de lui-même, le "dimidiant" si l'on peut dire, doué, originellement, de la vision seconde qui crée les symboles grâce auxquels il donne voie au sentiment de sa liberté en fondant des contraintes, et, en bornant la terre, à celui de sa grandeur.

Pierre Citti

1. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, chap. II ("Prière que je fis sur l'Acropole) : Pour une morphologie de la prière, on pourra se reporter à Nicole Gueunier.

2. *La Cité antique*, Paris, Durand, 1864, cité dans l'édition Hachette, 1943, p. 2.

3. *Lorenzaccio*, Acte III, sc. 3.

4. *La Cité antique*, p. 2.

5. *Ibid.*, p. 160-161.

6. *La Cité antique*, p. 66.

7. *Ibid.* p.70. Tous les mots soulignés dans les passages cités le sont

par nous.

8. *La Revue des cours scientifiques*, 1863, n° du 26 décembre 1863, p. 46-48. Il s'agit du cours sur "les Français" que Flourens le jeune, "le beau Flourens" tué lors de la Commune, a professé en 1863-1864.

9. *La Cité antique*, p. 2.

10. *La Cité antique*, p. 2.

11. *Le Génie des religions* d'Edgar Quinet, Paris, Chamerot, 1851, p. 254.

12. *Ibid.*, p. 74.

13. *La Cité antique*, p. 458.

14. *André Breton*, José Corti, 1953, p. 7.

15. *Ibid.*, p. 3. Voir, au même endroit, l'énumération d'obstacles de ce type.

16. C'est le dernier mot de ce premier chapitre : "Voilà des croyances bien vieilles et qui nous paraissent bien fausses (...). Elles ont pourtant exercé leur empire sur l'homme (...). Elles ont gouverné les âmes. Nous verrons même bientôt qu'elles ont régi les sociétés, et que la plupart des institutions domestiques et sociales des anciens sont venues de cette source".

17. *Ibid.*, p. 4 et 5. Voir p. 89 etc. C'est l'affirmation la plus fréquente dans *La Cité antique*.

18. Auteur de l'*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, et d'une monumentale *Histoire de l'art dans l'antiquité* qui paraît à partir de 1881, Perrot est un camarade d'Ecole et un correspondant assidu de Fustel de Coulanges.

19. Cité par Paul Guiraud, *Fustel de Coulanges*, Paris, Hachette, 1896, p. 33.

20. *C.A.* p. 3, 8, 10, 12 etc.

21. *Ibid.*, p. 15.

22. *Ibid.*, p. 28,29.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, p. 168.

26. *Ibid.*, p. 31.

27. *Ibid.*, p. 39.

28. *Ibid.*, p. 31.

29. *Ibid.*, p. 66.

30. *Ibid.*, p. 64.

31. *Ibid.*, p. 54.

32. Paul Guiraud, *Fustel de Coulanges, op. cit.*, p. 245.

33. *La Cité antique*, p. 43. On notera que Fustel les énumère dans cet ordre : 1, 3, 2.

34. *Ibid.*, p. 46. Ce n'est pas la survivance d'un terme obscur qui est exceptionnelle, mais que les contemporains ne risquent pas, ni Fustel, une interprétation. Toute l'analyse qui suit s'appuie sur les pages 43 à 48 de *la Cité antique*.

35. *Ibid.*, p. 140, 243.

36. *Ibid.*, p. 278 et suiv.

37. *Ibid.*, p. 282.

38. *Ibid.*, p. 169-170.

39. *Ibid.*, p. 164.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*, p. 19.

42. *Ibid.*, p. 165.

43. *Ibid.*, p. 306.

44. *Ibid.*, p. 309.

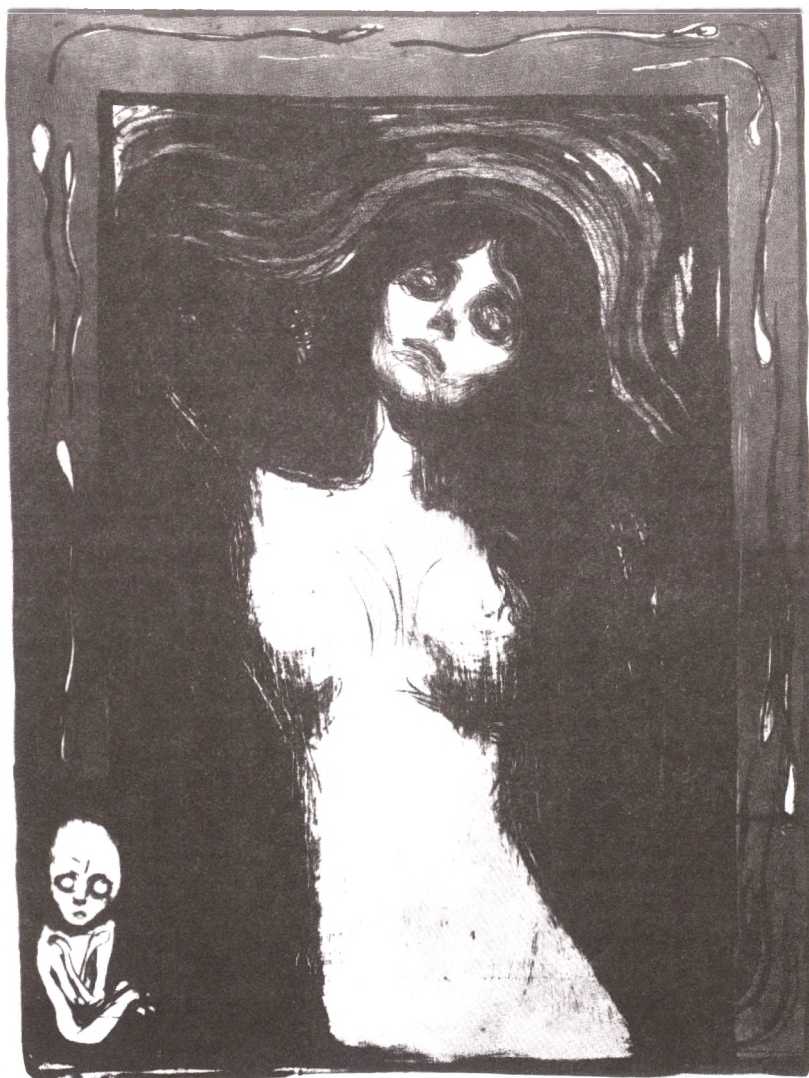
45. *Ibid.*, p. 109.

46. Paul Guiraud, *op. cit.*, p. 266.

47. *La Cité antique*, p. 109. Cette expression revient constamment dans le discours de Fustel.

48. (1892) Paris, Emile Paul, 1910, p. 237.

49. *La Cité antique*, p. 37 : "Cette religion n'a pu être enseignée ni révélée par un prophète ou des prêtres. Elle est née spontanément dans l'esprit humain".



Edward Munch, *Madone (Conception)*, 1895-1902.
Oslo, Munch Museum.

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...

ASPECTS RHÉTORIQUES DU DISCOURS DES ORIGINES DANS LES MANUELS D'HISTOIRE DE LA IIIème REPUBLIQUE

Dans la préface de son “cours” de 1883, l’abbé Girard, citant Fénelon, rappelle que, pour l’historien scolaire, “la principale perfection consiste dans l’ordre et l’arrangement”. Disposition et élocution d’une matière “inventée” ailleurs, le travail de l’auteur n’est donc *que* rhétorique. Mais, derrière la restriction, la profession de modestie doit être lue comme un aveu : s’il n’est *que* rhétorique, c’est parce qu’il est *entièrement* rhétorique... Une “manière de dire” est toujours, sous le prétexte du bien-dire, une argumentation au service d’un discours implicite, une idéologie.

Les livres d’histoire scolaires sont en effet porteurs d’un discours fortement contraint : ils empruntent leur matière aux ouvrages généraux, leurs contenus, leurs limites et leurs principes sont définis par les programmes officiels, leurs formes sont orientées par des directives pédagogiques. Ces contraintes rendent l’histoire scolaire particulièrement sensible aux évolutions politiques et idéologiques du pays ; et c’est en effet essentiellement dans “l’ordre” et surtout “l’arrangement” que l’on peut lire la participation de l’auteur aux débats idéologiques du moment. Les “cours élémentaires”, puis “préparatoires”, où la matière est réduite au minimum, sont à cet égard de véritables concentrés de rhétorique ; l’évolution de

leurs choix d'expression et de la valeur argumentative de ces choix est un indicateur sensible des évolutions idéologiques de la société. Le dernier tiers du XIXe siècle présente de ce point de vue un intérêt particulier : alors que le pays s'installe dans la République, l'histoire se constitue en discipline scolaire.

En 1867, Victor Duruy, historien et ministre de l'Instruction, rend obligatoire l'enseignement de l'histoire à l'Ecole Primaire dès le cours élémentaire. L'édition scolaire connaît alors une véritable révolution, d'abord quantitative : alors qu'entre 1840 et 1868, on recense moins d'une dizaine d'ouvrages "à l'usage de l'enseignement primaire", il paraît une quinzaine de "petites histoires de France" entre 1869 et 1875 (après les programmes d'O. Gréard en 1868 et de J. Simon en 1871), chiffre qui correspond aux seuls "cours élémentaires" et "leçons préparatoires" parus entre 1882 et 1885 (à la suite des programmes de J. Ferry en 1882)... Cette croissance exponentielle se retrouve dans le tirage et la longévité des titres : une grande partie d'entre eux, conçus pourtant en pleine mutation du système éducatif, seront encore en usage dans la première moitié du XXe siècle, voire au-delà... Certains sont de véritables best sellers : *Les Leçons préparatoires d'histoire de France* de E. Lavisse connaissent 21 éditions entre 1876 et 1881 ; leur version corrigée de 1882 intitulée *La première année d'histoire de France* paraît jusqu'en 1925 (94ème édition) ; le *Cours élémentaire d'histoire de France* de Blanchet et Pinard fera l'objet, dans sa première version, de 151 éditions entre 1877 et 1899, et de 225 éditions dans sa nouvelle version, entre 1880 et 1910. Quant à *L'Histoire de France* de E. Second (1893), elle détient le record de longévité puisqu'elle sera encore en usage dans les années 1950 (63ème édition en 1951)...

Mais cette révolution éditoriale est aussi qualitative. Réservée jusque là à une élite adolescente, l'histoire scolaire doit désormais s'adresser à la totalité des enfants du pays. A un public nouveau par son âge, son étendue, sa condition sociale, il faut de nouvelles formes d'expression. Alors que les histoires "à l'usage de la jeunesse" n'étaient auparavant que des versions "abrégées" des Histoires de France du

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...

Secondaire, ou même du Supérieur, les réformes de Duruy puis de Ferry engendrent une réflexion pédagogique qui conduit les historiens de la République à inventer peu à peu leur forme propre. Comment s'articulent, dans le discours historique, mutation pédagogique et mutation politique, telle est la question à laquelle une "analyse rhétorique", appliquant aux discours sociaux les méthodes de l'analyse stylistique, peut tenter de répondre.

Dans une période de mutation politique, la question des origines, on le sait depuis Virgile, est toujours particulièrement sensible : proposer aux enfants d'une époque une réponse à la question "d'où venons-nous ?", c'est, en touchant aux symboles, intervenir peu ou prou dans le débat politique. L'école de la République n'échappe pas à la règle : alors que les auteurs puisent leurs informations aux mêmes sources (Amédée Thierry, Augustin Thierry, plus tard Henri Martin), le premier chapitre de l'Histoire de France connaît, durant les premières années de la III^{ème} République, une véritable métamorphose. Commencée dans les dernières années du Second Empire, elle peut être considérée comme achevée en 1894, date à laquelle un arrêté ministériel réduit l'importance de l'histoire des origines au profit de l'histoire moderne. Le corpus étudié est donc constitué des manuels élémentaires et préparatoires parus entre 1867 et 1894, mais aussi, à des fins comparatives, des "abrégés" d'histoire antérieurs à cette date ¹.

I. INVENTION ET DISPOSITION

Du point de vue rhétorique, le "fait" historique n'est rien d'autre qu'un argument au service d'un discours ; sa présence, son absence, sa place, l'importance qu'on lui accorde, sont déjà, indépendamment de la "manière" de les présenter (qui relève de l'"élocutio" dans la rhétorique classique et qui fera l'objet des parties II, III, IV de cette étude) les indices d'un choix idéologique des auteurs. Quoi qu'en dise l'abbé Girard, la rhétorique des manuels commence par l'*inventio*...

Le premier effet de l'introduction de l'Histoire dans l'enseignement primaire, d'abord au niveau supérieur puis au

niveau élémentaire, est d'obliger les auteurs à faire des choix dans l'ensemble de la matière historique. Mais la réduction des informations et la reformulation du discours imposées par ces nouvelles conditions pédagogiques s'accompagnent en réalité d'une profonde restructuration des contenus : entre les abrégés d'Histoire de France des années 40-50 et les cours élémentaires des années 70-80, de nombreux personnages disparaissent, quelques-uns font leur entrée, certains événements voient leur importance croître, d'autres se réduire...

Du simple point de vue de la quantité, les modifications les plus remarquables dans le chapitre des origines sont les suivantes :

— La place accordée aux Gaulois augmente considérablement : en 1848, Millac réserve 4 pages à une partie intitulée "Gaulois et Francs" (tout ce qui précède Clovis) et 30 pages aux "Mérovingiens"... En 1870, l'ouvrage de G. Ducoudray traite à part égale "La Gaule indépendante et romaine" (13 p.), "La Gaule franque — Les Mérovingiens" (15 p.) et "La Gaule carolingienne" (15 p.). Durant les années 80, un certain nombre de manuels, comme le Vast & Jallifier (1883) ou le Blanchet & Pinard (1885) consacrent plus de "récits" à "la Gaule et les Gaulois" qu'aux "Mérovingiens et Carolingiens" réunis... En quelques années, la part réservée aux Gaulois est passée par rapport aux Mérovingiens de 1/10 à 2.

— A l'intérieur du chapitre sur la Gaule, la partie sur la période pré-romaine prend le pas sur la Gaule romaine : Millac (1848) réserve 3 pages sur 4 à celle-ci, le rapport est inversé dans la plupart des manuels postérieurs à 1875. La promotion des Gaulois se traduit, à la fin du Second Empire par l'apparition de nouveaux paragraphes sur la culture gauloise (l'industrie, la religion, la cueillette du gui...), puis surtout, sous la République, par le développement de l'épopée de Vercingétorix.

— En revanche, les longs récits des crimes, trahisons et révolutions de palais des temps mérovingiens que l'*Histoire dynastique*, particulièrement à l'époque romantique se plaisait

à détailler, se trouvent considérablement réduits.

— A partir de 1894, l'expansion des Gaulois se stabilise du fait de la réorientation des programmes en faveur de l'histoire moderne, et de l'apparition de leçons sur la préhistoire en France ("les premiers habitants"). Les auteurs, dans leur majorité s'en tiennent alors à une égalité approximative de traitement entre Gaulois et Mérovingiens

— En ce qui concerne les personnages, celui de Pharamond disparaît définitivement des livres d'histoire : ancêtre supposé de Clovis qui aurait conduit les premiers Francs en territoire gaulois, il inaugurerait les manuels de la première moitié du siècle malgré son "existence contestée". Mais le fait majeur est évidemment l'apparition de Vercingétorix : alors qu'il est inconnu chez Bonnechose (1843), Millac (1848), Magin (1852), Belèze (1866), et même l'abbé Drioux (1872), les auteurs républicains lui consacrent en moyenne deux leçons entières... Son ascension est exactement parallèle à la disparition du "batave Civilis", de Sabinus et son épouse Eponine, de Florus et Sacrovir, dont tous les "abrégés" antérieurs à 1870 content les malheurs ; à ces pâles héros tardifs de révoltes gallo-romaines vouées à l'échec, les historiens républicains ont substitué la figure du héros arverne, chef d'une Gaule encore indépendante et qui fit trébucher César...

Enfin, avec la laïcisation de l'école, c'est toute la procession des saints et martyrs chrétiens de la Gaule romaine qui se trouve décimée : sur la dizaine de martyrs régulièrement cités par tous les ouvrages antérieurs, même "abrégés", il ne reste plus (sauf évidemment dans les manuels destinés à l'enseignement catholique) que Sainte Blandine (E. Lavis, 1876), souvent accompagnée de Saint Pothin (la plupart des manuels de la République) ; lesquels d'ailleurs se retrouvent "décanonisés" dans le Jallifier & Vast au profit d'une simple (et très journalistique) caractérisation sociale : "une jeune esclave Blandine" et "un vieillard de 90 ans Pothin"...

Du point de vue de la disposition, la liberté des auteurs est certes plus restreinte : la matière impose son ordre (chronologique). Pourtant c'est sans doute dans la

“disposition” que l’on trouve le changement rhétorique le plus patent et le plus significatif de cette période.

Jusqu’à la fin du Second Empire l’étude de la Gaule est systématiquement placée en introduction ; le Chapitre I s’ouvre alors sur Clovis, Mérovée ou Pharamond : l’histoire de la Gaule relève de la préhistoire de la France, non de son histoire... A partir de V. Duruy (1867), la présentation de la Gaule devient le Chapitre I de l’Histoire de France, les Mérovingiens le Chapitre II... Symboliquement, ce glissement des Gaulois de l’Introduction au Chapitre I est essentiel : il signifie que le point d’origine de l’histoire de France s’est déplacé ; à l’origine franque d’une nation confondue avec ses monarques s’oppose désormais l’origine gauloise d’une nation identifiée au peuple.

Imposée par les programmes officiels, cette modification de la présentation correspond bien en réalité à une révolution idéologique, comme en attestent les résistances des manuels de l’enseignement catholique qui, plus que les autres conservent les traces de la disposition “ancien régime”. Ainsi, une version corrigée du manuel de l’abbé Drioux en 1872 comprend deux parties : la première, “Des Gaulois”, va jusqu’en 420 (“premiers établissements des Francs”), la seconde, “Des Francs”, divisée en six “périodes” comprend tout le reste de l’Histoire de France jusqu’au XIXe siècle... Cette extension surprenante du domaine franc n’a d’autre fonction que de laisser les Gaulois dans une introduction qui ne dit pas son nom, et de maintenir le point d’origine de l’histoire de France à Pharamond.

II. L’ÉNONCIATION

La lecture comparée et diachronique des incipit du corpus met évidence, dans la “manière” de dire l’histoire des origines, une rupture radicale d’autant plus intéressante qu’elle coïncide avec le changement de “disposition” : autour de 1870, mais surtout à partir d’E. Lavisse (1876), le marquage énonciatif envahit le “récit” historique, particulièrement dans le premier chapitre. L’histoire des origines est rapportée, selon

les trois axes de l'énonciation, à un "nous" (qui marque la présence d'un énonciateur), "aujourd'hui" (le présent de l'auteur), "la France" (le lieu, par rapport auquel est définie la Gaule)... Or chacun de ces axes de l'énonciation est l'objet, de la part des auteurs d'un "travail rhétorique", dont l'étude comparée permet de saisir les enjeux.

NOUS / EUX

A l'intérieur d'un récit historique, parce qu'elle présuppose la conscience d'une unité, la première personne du pluriel est la marque d'une identification. Le changement qui s'opère dans son utilisation durant les années 70, porte aussi bien sur son contexte d'emploi, que sur sa fréquence ou ses valeurs sémantiques.

Contexte d'emploi

Sous la monarchie de Juillet, le "nous" est très rare ; chez Ragon (1843), Bonnechose (1842), Millac (1848) il apparaît toujours avec l'évocation des premiers rois francs dans des expressions comme "le premier de nos rois" ou "notre premier roi", qu'il s'agisse de Pharamond, de Mérovée ou de Clovis ; et il est totalement absent de l'introduction où l'on cantonne les "peuplades gauloises". Pour ces historiens de la Monarchie (même orléaniste), les Gaulois sont des étrangers, ce sont les rois francs qui incarnent l'idée nationale, et c'est en eux que les Français sont invités à se reconnaître...

L'emploi du "nous" est le même chez les auteurs de la fin du second Empire, comme Duruy, Ducoudray ou Belèze qui pourtant développent et valorisent l'étude des Gaulois. Dans les premiers chapitres, désormais consacrés à la Gaule, le pronom "nous", indice d'une identification explicite, n'est jamais employé : on porte sur les Gaulois un regard devenu affectueux mais qui reste extérieur. Ils ne sont pour ces auteurs que le premier élément du mélange qui aboutit à la France et qui comprend aussi, à proportion égale, les Romains et les Francs. Ainsi chez G. Ducoudray, c'est seulement dans le récit de l'invasion des Huns, c'est-à-dire une fois réunis tous les

ingrédients du mélange que l'on trouve la première occurrence de "notre pays". Cette expression atteste toutefois d'un glissement idéologique : ce n'est plus le roi qui "nous" constitue, c'est le "pays"...

En revanche à partir d'E. Lavisse, les marques de la première personne se répandent dans le premier chapitre, et particulièrement dans la première partie "la Gaule avant les Romains". L'expression "notre pays" revient dans les manuels républicains comme un leit-motiv : l'unité de la patrie est présentée comme naturelle et de toute éternité. Son emploi devient alors systématique dès l'incipit :

Il y a deux mille ans, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants étaient les Gaulois" (Lavisse 1876).

Le discours de l'identification se met en place : désormais "notre" origine est la Gaule ; les "peuplades" qui occupaient "notre pays" deviennent "nos ancêtres"². L'expression tant de fois reprise deviendra le lieu commun le plus célèbre de l'école de la République...

Fréquence

La fréquence d'emploi de la personne "nous" est l'exact reflet de l'ardeur nationaliste des auteurs du cours ; ainsi les très militants Vast & Jallifier inaugurent-ils leur première leçon par une triple mention :

La France est *notre* patrie : son histoire est celle de *nos* aïeux et doit, par conséquent, *nous* intéresser plus que toute autre histoire.

L'incipit de l'histoire de France n'a plus dès lors pour priorité d'inscrire le chapitre des origines dans le repère de l'énonciation mais avant tout d'instituer ce "nous", dans lequel l'enfant de la République est invité à se fondre.

Les auteurs des années 80 en viennent ainsi à repousser les récits historiques en 2ème ou 3ème leçon au profit d'une pure leçon de morale patriotique. Vast & Jallifier commencent pas un "récit" intitulé "Intérêt de l'histoire de France" dont tout le propos est de définir l'histoire comme le lieu de l'opposition

entre “nous” (notre famille, nos aïeux) et “l'étranger”.

Nous avons tous une famille. Nous aimons entendre nos parents raconter l'histoire des aïeux qui les ont bercés. Si l'on nous dit qu'ils ont vu leurs biens ravagés par l'étranger, et qu'ils ont durement travaillé pour réparer les maux de la guerre, nous les plaignons de toutes leurs misères et nous nous sentons heureux de vivre dans un temps meilleur.

L'allusion aux événements de 70 est ici évidente : l'Histoire prépare la revanche... Mais surtout, placé à l'intérieur du chapitre de “la Gaule”, ce type de développement est une invitation à lire l'histoire des Gaulois comme celle de notre pays et de nos “parents” en proie aux appétits des étrangers, au premier rang desquels figurent désormais les Francs.

Ambiguïté

Pourtant, le but de cette omniprésence énonciative dans le premier chapitre n'est pas seulement de proclamer contre l'histoire monarchiste le lien direct avec l'origine gauloise, il est en même temps d'impliquer le lecteur-élève dans le récit historique. Cet aspect n'est pas propre au discours des origines mais c'est dans les premières pages qu'il est mis en place.

Ce “nous”, dont tous les auteurs de la République usent, voire abusent, doit en réalité son efficacité à sa parfaite ambiguïté. En effet, l'apparente unanimité du pluriel inclusif cache en réalité trois valeurs sémantiques correspondant à trois types d'énonciation bien distincts :

— une valeur “littéraire” : c'est un emploi conventionnel, le pronom n'est qu'un substitut euphémistique de la 1^{ère} personne du singulier, il désigne selon l'usage l'auteur lui-même :

Notre récit commence à Clovis, qui fut le véritable fondateur de la monarchie. (A. Magin 1852)

— une valeur “pédagogique” : il s'agit de la transposition écrite du discours du maître, le pronom désigne,

par une fiction narrative mimant la situation de cours, la communauté maître-élève :

Nous avons vu que la Gaule... (début du chapitre II — Zevort 1883)

— et enfin une valeur “nationale” où il désigne, le plus souvent implicitement, l’ensemble des Français unis par cette histoire et ces origines.

Dans les manuels antérieurs à 70, la valeur littéraire domine : il y a un narrateur qui raconte ; l’histoire est essentiellement un récit. En revanche, les “cours d’histoire” de la République, en développant l’usage pédagogique du “nous” jouent sur les trois situations d’énonciation : le “nous” du narrateur-maître transforme le récit historique en autobiographie collective. Dans ce “nous” apparemment pédagogique, c’est la nation tout entière qui dit “je” et se raconte ; l’ambiguïté discursive apparaît ainsi comme le moyen de rendre au peuple son histoire. Mais en même temps elle transforme le cours d’histoire en une vaste “récitation”...

Le procédé est en effet directement lié à la pédagogie de la répétition : résumés, questions, lectures sont autant d’occasions d’inviter l’élève à raconter “son” histoire ; car c’est au moment où l’élève répète sa leçon que le discours historique fonctionne véritablement comme une autobiographie collective : le “nous” envahissant des manuels républicains n’est finalement qu’un faux-narrateur, une pure forme qui ne prend son sens qu’en situation de cours, actualisée par la récitation de l’élève.

Cette anticipation de l’écriture sur le moment de son actualisation orale est caractéristique des manuels les plus nationalistes ; elle fait de l’histoire scolaire un genre essentiellement théâtral : un texte conçu pour être dit...

L’étape ultime de cette fiction énonciative est l’apparition du “je” qui place explicitement l’élève en position d’énonciateur. Le plus bel exemple en est sans doute l’*incipit* du manuel “préparatoire” de M. E. Burle (1886).

1. Le beau pays que j’habite se nomme la France.

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...

2. Je suis un petit Français.
3. La France est donc la patrie de tous les Français.
4. La Patrie fait de grands sacrifices pour ses enfants.
5. Nous devons l'aimer comme nous aimons notre mère.
6. Anciennement la France s'appelait la Gaule.

Ce catéchisme patriotique, rangé (non sans ironie involontaire), sous l'étiquette "entretiens", est un enchaînement de syllogismes implicites ; ce que la rhétorique ancienne nomme un "sorite". Bien que laissé en suspens par l'énoncé 6 faussement conclusif, le processus d'identification est décomposé quasi logiquement : à partir de la situation d'énonciation scolaire, chaque élève endossant ce "je" comme un habit neuf, semble conduit "de lui-même" d'abord vers la conclusion morale (l'énoncé 5), puis vers un énoncé 7 sous-entendu, conclusion d'un syllogisme dont l'énoncé 6 serait la mineure : "Je dois donc aimer la Gaule comme ma mère"...

On voit ici à quel point la raison pédagogique est indissociable du discours nationaliste républicain. Le "nous" des manuels d'histoire est bien l'outil rhétorique principal au moyen duquel l'école de la République accomplit, sur le principe de la "Méthode Coué", sa mission intégratrice...

LA FRANCE / LA GAULE : NOMS DE PAYS

Dans l'histoire monarchique, la question du nom ne se pose pas. L'histoire de France commence avec les premiers rois francs : ce qui s'est passé antérieurement n'appartient pas à l'Histoire de France ; il y a coïncidence parfaite entre le nom de France et l'objet du discours historique. En déplaçant le point d'origine de l'histoire nationale vers la Gaule, les historiens du Second Empire puis de la République créent un hiatus qu'il faut justifier : tandis que l'incipit était auparavant le plus souvent consacré à dater l'origine de la monarchie française, il a désormais pour fonction d'indiquer le lien entre le référent Gaule et le référent France d'une part, et d'autre part de justifier, sous couvert de présentation géographique, l'écart entre le "nom" de France et l'origine gauloise de son histoire.

Du pluriel au singulier

L'appellation originelle a commencé par subir une transformation significative : autour de 1870, la Gaule est devenue singulière. Auparavant, on disait plus souvent *les* Gaules que *la* Gaule, comme on parlait *des* peuplades gauloises. Jusqu'au début de la République, on insiste sur la multiplicité, la diversité des "tribus celtiques" : Gaëls, Kimris, Ibères sont pour E. de Bonnechose (1842) "trois peuples divisés en une multitude de petites peuplades". Quand V. Duruy évoque l'unité de ces "trois ou quatre cents peuplades", c'est pour souligner qu'elle n'existe qu' "aux yeux des étrangers". La restriction est à double emploi : le regard de l'étranger est suffisant pour conférer un début d'unité à cette multitude mais, sans la conscience des peuples mêmes, cette unité ressemble à une illusion que Duruy motive par un trait psychologique :

les Grecs et les Romains ne voyaient que des Gaulois dans la Gaule parce qu'ils y trouvaient partout le même courage. Race indomptable, disaient-ils dans leur effroi...

Dix ans après l'unité des Gaulois ne fait plus aucun doute : on ne parle plus que de *la* Gaule et l'article dans "les Gaulois" n'est plus comme auparavant un pluriel d'espèces (l'ensemble des tribus gauloises) mais un pluriel d'individus (l'ensemble des habitants de la Gaule). Les Kimris disparaissent des manuels élémentaires ; quant aux Gaulois et aux Ibères, ce ne sont plus deux "peuples" d'une même nation, mais deux "races" différentes :

Les Gaulois (avaient) la peau blanche, la taille élevée. C'était une race plus forte qui refoula les Ibères dans le Sud de la vieille Gaule. (Vast & Jallifier 1883).

Noms et référents

La plupart des auteurs antérieurs à 70 énumèrent les "bornes" du "territoire des Gaules" sans référence particulière à la France moderne, ou tout au moins sans jugement

particulier sur cet écart : la France n'est pas la Gaule.

Les Gaules, telles que les connurent les Romains, étaient plus grandes que la France moderne. (Millac 1848)

Avec l'apparition des incipit à fort marquage énonciatif, la relation entre France et Gaule change. Le modèle d'équilibre et de modération reste sans doute l'incipit de M. H. Pigeonneau :

Le pays que nous habitons, et qui porte aujourd'hui le nom de France, faisait partie, il y a deux mille ans, d'un territoire plus vaste et que les anciens appelaient la Gaule, du nom de ses habitants, les Gaulois ou Celtes. (M.H. Pigeonneau 1870)

Tout en inscrivant précisément son récit dans le cadre énonciatif, l'auteur prend soin d'éviter toute confusion entre "nous" et "ses habitants les Gaulois", entre "le pays que nous habitons" et le "territoire plus vaste" de la Gaule, de distinguer "le nom de France" de son référent, de rapporter les deux noms de pays à leurs situations d'énonciation respectives ("qui porte aujourd'hui le nom..." / "que les anciens appelaient..."), et enfin de préciser la relation entre les référents ("faisait partie") sans y ajouter de connotation affective...

Les autres auteurs ont rarement cette prudence. V. Duruy lui-même formule l'écart en terme de perte :

La Gaule était plus grande que la France d'aujourd'hui. La France actuelle a en effet perdu la Suisse, les provinces rhénanes et la Belgique, de sorte qu'elle a reculé des grandes Alpes derrière le Jura et que sa frontière est tracée de Dunkerque, sur la mer, à Lauterbourg, sur le Rhin, par une limite artificielle. (V. Duruy 1868)

Ce passage est un bel exemple de rhétorique implicite : en énonçant la différence, sur le plan référentiel, entre la France et la Gaule, il institue en réalité leur identité de nature : la perte et le recul présupposent une intégrité originelle ; la "France d'aujourd'hui", la "France actuelle" désignent implicitement la Gaule comme la "France d'autrefois", une France entière. Du sentiment de la perte au désir de

reconquête, il n'y a qu'un pas : on voit poindre ici l'argument des frontières naturelles cher au nationalisme belliciste qui, après une période d'accalmie consécutive à la défaite, réapparaîtra chez les historiens nationalistes des années 80.

Si elle est implicite chez Duruy, l'identification devient tout à fait explicite à partir d'E. Lavissee, par simple suppression de la mention d'un écart référentiel entre la Gaule et la France :

Il y a deux mille ans, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants étaient les Gaulois (Lavissee, 1876).

La relation entre Gaule et France n'est plus présentée que comme une simple substitution de signifiants ; ne reste plus que cette équivalence sur laquelle repose désormais le discours des origines : la Gaule, c'est la France, corollaire de l'équivalence induite par l'utilisation du "nous" à propos des Gaulois.

Autrefois la France portait le nom de Gaule, et ses habitants s'appelaient Gaulois (Augé & Petit 1894).

Le caractère purement appellatif de l'écart est d'autant plus souligné que s'affiche le chauvinisme de l'auteur ; on peut se faire une idée de cette évolution si l'on compare l'incipit du manuel de Zevort à celui de Pigeonneau, précédemment cité :

1. Le pays que nous habitons s'appelle aujourd'hui la France : il n'a pas toujours porté ce nom.

2. Autrefois notre France s'appelait la Gaule et la Gaule ne ressemblait guère à la France. (Zevort 1882).

A la redondance des prédicats à valeur appellative, s'ajoute ici la valeur affective de la surdétermination par le possessif ("notre France") qui invite implicitement au transfert du sentiment patriotique sur la Gaule. Quant à la dissemblance signalée, elle ne relève que de l'apparence et non de la dénotation.

La nomination paradoxale

Cette identification totale de la France à la Gaule originelle produit dans le discours nationaliste un paradoxe moral : “notre pays” doit son nom à des étrangers... Certains se contentent de le signaler sans commentaire :

Le nom de France a été donné au pays que nous habitons par une tribu germanique : les Francs. Auparavant, la France s'appelait la Gaule. (Blanchet & Pinard 1885).

D'autres au contraire se lancent dans des explications visant à réduire l'importance du signifiant “France”, qui contredit la prééminence gauloise :

(...) bien que notre pays ait pris le nom des Franks, bien qu'il soit appelé la France, nous sommes plutôt les fils des Gaulois et des Romains que les fils des Franks, qui sont venus dans la Gaule beaucoup plus tard, et qui s'y établirent en moins grand nombre. (Zevort 1882)

La graphie “frank” utilisée par Zevort, et qu'il emprunte aux historiens de l'époque romantique apparaît ainsi comme un moyen de limiter les effets du paradoxe, dommageables pour l'identification : le choix du “k” à la place du “c”, qui n'était pour Augustin Thierry qu'une connotation pittoresque a ici pour résultat d'éloigner idéographiquement le nom des Français de celui de leurs ancêtres étrangers... Le souvenir très récent de la guerre de 70, confère à cette germanisation graphique une connotation péjorative. L'argument est d'ailleurs renforcé chez Zevort par une justification anthropologique :

Il faudrait sortir de notre pays, il faudrait aller au-delà du Rhin pour y retrouver le véritable type des Franks.

Au bout du compte, le nom de Gaule apparaît presque plus légitime que le nom de France, présenté comme un accident de l'histoire. C'est ainsi que l'on peut comprendre la surprenante différence de traitement des deux nominations par E. Segond, qui n'est pourtant pas l'auteur le plus furieusement antigermanique :

Les Gaulois : “C'est d'eux qu'est venu à notre pays le

nom de Gaule.”

Les Francs : “C’est à cause d’eux que notre pays s’appelle la France.”

AUTREFOIS ET AUJOURD’HUI

Durant la même période, la référence temporelle change de nature : aux datations absolues d’une histoire linéaire limitée à la succession des règnes et qui considère le temps chrétien comme une évidence (“En 420...”, “En 476...”), les auteurs de la fin de l’Empire et de la République préfèrent la datation relative (“il y a deux mille ans”), voire l’absence de datation (“autrefois”). Ce choix procède d’abord d’un souci pédagogique nouveau : l’enfant n’a pas a priori la conscience du temps ; c’est E. Lavissee qui le théorise dans la préface de son manuel de 1876 :

L’enfant croit que le monde a toujours été comme il le voit. On ne saurait donc faire trop souvent avec lui la comparaison de ce qui était jadis avec ce qui est aujourd’hui.

Il faut donc matérialiser le temps par la “comparaison”. Or très vite, celle-ci devient l’occasion d’un éloge de la France d’aujourd’hui qui tourne à la propagande républicaine :

Elle n’était ni aussi bien cultivée, ni aussi belle, ni aussi riche que l’est la France d’aujourd’hui. (E. Lavissee 1876)

Maintenant, on voit partout des champs bien cultivés ; pour aller d’une ville à l’autre, on passe sur de belles et larges routes bien entretenues ; des lignes de chemins de fer se dirigent dans tous les sens. (M.E. Burle 1886).

La France n’a pas toujours été instruite, riche et prospère comme aujourd’hui. (Augé & Petit 1894)

A ce discours apologétique qui prend place en général dans l’“aperçu géographique de la Gaule”, s’ajoute, dans

certain manuels postérieurs à 1880, un usage encore plus circonstancié de la comparaison entre “jadis” et “aujourd’hui” : il s’agit de celle qui associe l’invasion franque aux événements de 70 :

La Gaule offrit alors un spectacle dont les cruels événements de 1870-1871 ne peuvent pas nous donner la moindre idée. (Zevort 1882)

Sous prétexte de “donner une idée”, ce rapprochement en forme de prétérition renforce l’identification de la France à la Gaule et compare implicitement les Francs aux Allemands. Mais le transfert de l’antigermanisme sur les Francs est parfois tout à fait explicite :

Comme les Allemands de nos jours, ils jetaient des regards d’envie sur les campagnes fertiles, sur les villes florissantes de la Gaule et de l’Italie. (Jallifier & Vast 1882)

L’assimilation de l’invasion franque à l’invasion allemande de 70 a en fait la même signification que le glissement d’emploi du “nous”, ou l’emploi de la graphie “Frank” : elle renvoie symboliquement les Francs du côté de l’étranger. Pour évaluer l’efficacité rhétorique de ce traitement des Francs, il faut le rattacher au combat idéologique que se livrent alors républicains et monarchistes-catholiques. Derrière la question des origines, c’est la légitimité politique qui est en jeu. Dans le parallèle que font les auteurs entre l’invasion franque et la guerre de 70, ce n’est pas le passé qui est au service de la compréhension du présent (comme par exemple dans l’argument des frontières naturelles), c’est le contraire : le traumatisme de 70 (le présent) est mis au service de l’interprétation du passé. L’invasion allemande est la preuve de facto de l’étrangeté des Francs, et donc de la monarchie. C’est bien ce qu’il fallait démontrer.

Le discours des origines dans les manuels républicains repose ainsi sur un syllogisme implicite : les Francs, c’est l’étranger, or la monarchie se réclame des Francs, donc la monarchie c’est le Parti de l’Etranger... La priorité pour la Troisième République naissante est moins, dans un premier

temps, de susciter l'esprit de revanche que de ressusciter l'esprit de Valmy d'où sortit la première République...

Motivée pédagogiquement, la prolifération des marques de l'énonciation a donc d'abord pour fonction d'inscrire la France républicaine dans l'héritage gaulois et de lui conférer ainsi une légitimité antérieure à celle de la Monarchie, renvoyée symboliquement au-delà du Rhin. Mais on peut aussi rapprocher ce changement formel du changement de statut que connaît l'Histoire au cours du XIXe siècle. L'influence des grands théoriciens libéraux du début du siècle devient effective à partir de V. Duruy : en quittant le giron de la littérature, en devenant une discipline à part entière, l'Histoire change de statut discursif : son objet n'est plus une substance donnée, immanente et close, c'est une matière construite à partir d'une méthode, le produit d'un regard ; l'historien n'est donc plus un simple récitant, transparent et de nulle part, il est l'acteur de sa parole, une parole circonstanciée, explicitement énoncée à partir d'un point de vue... L'histoire est désormais moins un récit qu'un discours.

III REPRÉSENTATION DES ORIGINES

L'étude de la caractérisation, des connotations, des images associées permet de dégager deux constantes principales dans la représentation de l'univers des origines : celle du sang, de la violence primitive, (et sa relation avec la reconnaissance culturelle), et celle du manque. Mais cette topique originelle subit au cours de la période étudiée des déplacements et des modifications d'ordre argumentatif.

LE SANG ET LA CULTURE

Pour l'histoire monarchiste, les premiers chapitres de l'histoire de France ressemblent à tous les grands mythes fondateurs : pillages gaulois, sacrifices humains, cruauté des Romains, tueries fratricides des Francs, le monde des

origines, en proie à la violence primitive baigne dans le sang.

Les Gaulois

Les premières représentations des Gaulois (avant 70) insistent sur leur goût barbare pour la violence, qu'illustrent le sac de Rome et le "*Vae victis*" du Brennus...

Les rares indications d'ordre culturel se limitent en général à la description de leurs armes et surtout à l'évocation des sacrifices humains commis par les prêtres de "la sauvage religion de Teutatès". Les récits abondent en détails pathétiques, suggérant l'horreur, tantôt sur le mode réaliste, comme Bonnechose qui s'attarde sur l'image des druides lisant les présages "dans les convulsions des victimes" ; tantôt sur le mode tragique :

Souvent le sang humain rougissait les autels de pierre dressés dans les forêts. (Millac 1848)

La figure des druides inspire la terreur. Prêtres tout-puissants, cruels, et sanguinaires, vivant "au fond" de forêts toujours "sombres", ils semblent faire l'unanimité contre eux : quand les auteurs légitimistes soulignent leur cruauté quasi-satanique, les auteurs libéraux, aux sympathies républicaines comme F. Bodin, insistent sur le pouvoir tyrannique qu'ils exercent sur la société celtique.

Généralement associée à l'image des druides, l'expression "sombres forêts" est un des lieux communs les plus répandus du tableau des origines, y compris dans les manuels des années 70 ("les sombres retraites des forêts" — Magin ; "immenses et sombres forêts habitées par des bœufs sauvages" — Melin ; "leur religion, sombre comme le climat qu'ils habitaient" — Belèze). L'adjectif "sombres", toujours antéposé ou bien détaché avec un sens figuré, a alors une valeur plus pathétique que descriptive : la terreur qu'inspire l'évocation de la forêt druidique, ce lieu obscur cachant des êtres obscurs et sanguinaires, renvoie à l'imaginaire le plus archaïque.

La transformation de l'image des Gaulois accompagne leur promotion. Au fur et à mesure que se développe la rhétorique de l'identification, les taches de sang s'estompent,

la forêt s'éclaircit : à partir de V. Duruy, on valorise les aspects culturels, on découvre les nombreuses inventions "métallurgiques" des Gaulois, et la cueillette du gui devient peu à peu l'activité préférée des druides... La pratique des sacrifices humains semble désormais sinon compensée du moins atténuée par leur croyance en l'immortalité de l'âme :

Les druides avaient *cependant* des croyances élevées. Mais ils ne les enseignaient pas à tous les hommes. Ils recommandaient d'avoir grand soin de l'éducation des enfants. (Blanchet & Pinard 1885)

Le prêtre cruel a laissé la place à une sorte d'enseignant élitiste, image ambiguë et archaïque d'un "ancêtre" des instituteurs, à la fois bienveillant et inquiétant...

Les ouvrages les plus nationalistes sont en général les plus tendres à l'égard des druides : pour Vast & Jallifier, ils ne sont plus qu'une "vaste association des hommes les plus savants de la Gaule", qui "parlaient au nom des Dieux, jugeaient les hommes et enseignaient ce qui était le bien ou le mal" ; la référence aux sacrifices humains a disparu, la cueillette du gui est en revanche l'occasion de larges développements et de bucoliques illustrations. Dans ses premières "leçons préparatoires" de 1876, E. Lavis, évitant toute référence aux sacrifices humains, pousse même le zèle républicain et identificateur jusqu'à parler de leur croyance en "l'existence d'un Etre suprême" : un lien symbolique direct unit les druides à Robespierre...

L'accession des Gaulois à la reconnaissance culturelle peut être considérée comme complète avec l'apparition des premières leçons sur la Préhistoire (après 82, mais surtout après les programmes de 92) : dès lors ils sortent de l'indifférenciation primitive des "premiers habitants" pour accéder, comme les Romains et les Francs, au statut de nation constituée, d'envahisseur civilisateur. Désormais les Gaulois ont eux aussi leurs "sauvages"...

Après bien des siècles, notre pays fut enfin occupé par les peuples appelés Ibères et Gaulois (...) Ces peuples étaient déjà dans un état de civilisation plus développé. (Vast & Jallifier 1882)

Etrangement, on retrouve alors dans les descriptions des “Premiers habitants de notre pays”, les thèmes de la violence et de la cruauté naguère attribués aux Gaulois :

Tout ce qu’on sait d’eux, c’est qu’ils étaient ignorants et cruels. Ils ne savaient pas bâtir des maisons (...) quelques-uns ont même pensé qu’ils se mangeaient entre eux; (E. Segond 1894)

L’horreur anthropophagique a remplacé l’horreur sacrificielle ; même si en trente ans, elle est remontée d’un cran, la représentation de la préhistoire des origines est restée exactement la même : un monde terrifiant de violence et de transgression...

Romains et Francs

Les représentations associées aux Romains sont au départ moins négatives que celles des Gaulois ; mais elles suivent aussi, bien que dans une moindre mesure, et plus tardivement, les évolutions idéologiques du siècle.

Dans l’histoire monarchiste, si l’on concède aux Romains leur apport urbanistique, on retient surtout d’eux la cruauté et la violence de leurs jeux, les sévices infligés aux premiers chrétiens et l’amoralité dans laquelle ils entraînent la Gaule romaine. Les auteurs des années 60-70, promoteurs de la “Gaule indépendante” ne sont guère plus tendres avec l’ “envahisseur romain”, et la découverte de la culture gauloise se fait en partie aux dépens de la romaine.

Jusqu’à la fin des années 70, les effets de la colonisation romaine en Gaule sont exprimés le plus souvent au moyen de la tournure pronominale :

(...) des villes florissantes, des écoles célèbres s’élevèrent comme par enchantement au milieu des forêts druidiques. (Millac 1848)

Les villes se multiplièrent (...) Des arcs de triomphe, des temples, des cirques, des théâtres s’élevèrent. (V. Duruy 1871)

La tournure pronominale n’est pas seulement un “tic” d’écriture reproduit d’un ouvrage à l’autre, elle a pour effet d’effacer l’agent romain, de transformer son action en

phénomène quasi-spontané. L'urbanisation de la Gaule ressemble alors à une floraison providentielle dont le mérite revient entièrement aux qualités naturelles de la terre gauloise, le rôle des Romains se limitant à l'ensemencement...

Avec les historiens nationalistes des années 80, les Romains au contraire retrouvent leur position de sujet de la phrase active, et avec elle, tout le mérite de la colonisation :

Les empereurs romains travaillèrent à donner à la Gaule ce qui lui manquait : un gouvernement régulier, l'ordre, la richesse ; ils y fondèrent des villes, y tracèrent des routes, y élevèrent des monuments. Ils cultivèrent à la fois le sol et l'intelligence des habitants. (Vast & Jallifier)

La France de J. Ferry aspirant au statut de puissance coloniale ne pouvait continuer de nier l'action colonisatrice. L'opposition de sens entre les deux tournures paraît d'autant plus évidente que les manuels les moins romanisants (ceux de l'enseignement catholique en particulier, mais aussi les manuels qui restent dans la lignée de V. Duruy) perpétuent à la fois le thème de la cruauté romaine et l'usage de la tournure pronominales dans le même paragraphe.

Cette double évolution gauloise puis romaine a pour effet global de civiliser la Gaule pré-chrétienne ; par contraste, la violence franque qui était auparavant noyée dans une barbarie partagée apparaît plus vivement.

Si les auteurs qui considèrent la France comme un creuset (Pigeonneau, Augé & Petit) soulignent l'apport des Francs en "énergie", en "sang neuf", en "vigueur nouvelle", les auteurs nationalistes et romanisants (Vast & Jallifier, et plus modérément Lavis, Zevort) insistent sur la régression que représente la victoire sur le monde gallo-romain de "ces pillards à demi-sauvages et ce chef, digne de ses soldats".

Mais surtout, les Francs n'étant plus l'origine de l'histoire de France, les crimes de sang de Clovis, de Clotaire, de Brunehaut et Frédégonde perdent la valeur symbolique des actes fondateurs... C'est ainsi que l'épisode du vase de Soissons traditionnellement interprété comme l'allégorie barbare, nécessairement violente, de la naissance de l'autorité

royale, et conséquemment de la France, n'est plus pour Vast et Jallifier qu'un exemple destiné à donner "une idée de la grossièreté et de la barbarie du chef et des soldats"...

L'ARGUMENT DU MANQUE

L'absence

Les ouvrages de la première moitié du siècle ne proposent pas de description de la Gaule des origines, seuls quelques faits relatés par les chroniqueurs sont repris : hors de l'histoire, le monde préchrétien est un désert sans Dieu qui ne mérite pas qu'on s'y attarde.

Les descriptions, empruntées pour la plupart à Amédée Thierry, se répandent à partir de V. Duruy. Mais pour ces auteurs libéraux et républicains qui considèrent que l'histoire doit montrer à la jeunesse la marche du progrès ("suivre pas à pas ce progrès lent mais continu qui est la véritable loi de l'histoire" M.H. Pigeonneau 1870), le point d'origine de l'Histoire ne peut se définir que comme un point zéro : la Gaule des origines est un monde par défaut : il est ce qui n'est pas... C'est pourquoi, il est essentiellement décrit au moyen de caractérisants ou d'adverbes négatifs : "landes et bruyères désertes", "fleuves sans lit", "mur de pierres entassées sans mortier et sans ciment", "huttes de bois et de terre groupées au hasard", où il n'y a "*pas d'autre* mobilier qu'une litière de peaux et de feuillages, des poteries *informes*" (MH Pigeonneau), "marais *inabordables*", "*misérables* huttes", "*pas de ville*" (Blanchet et Pinard), *pas de véritables routes*" (E. Lavisse)... autant de manques qui disent la longueur du chemin parcouru, le bonheur d'être français, bien plus qu'ils ne décrivent...

Les auteurs "progressistes" semblent ainsi avoir déplacé sur le plan matériel ce sentiment d'une absence que leurs prédécesseurs exprimaient, avant que ne s'impose l'image de la "civilisation" gauloise, dans la caractérisation de ses habitants, "des guerriers nus", poussant "des hurlements de bêtes fauves" ; la nudité et le hurlement dénonçant alors l'inhumanité originelle.

Au fond, même si les présupposés diffèrent, la représentation dominante reste la même : la Gaule des origines est le lieu d'un manque. Ainsi peut s'expliquer le succès, au-delà des différences idéologiques, du cliché des "sombres forêts" : l'obscurité des forêts gauloises où règnent les druides symbolise une double absence de lumières, celles de la civilisation (romaine), celles de la "vraie religion". L'argument du manque sert ainsi aussi bien l'idéologie du Progrès que celle de la Providence...

L'insuffisance et le "défaut" psychologique

Dans les manuels des années 80-90, l'argument du manque perd de son importance ; il est en effet peu compatible avec la valorisation de l'ancêtre gaulois. Aux formulations purement négatives, on préfère les comparatifs d'infériorité qui, en rapportant le manque originel au repère du présent, valorisent celui-ci et relativisent celui-là ; plutôt que d'absence, c'est désormais d'insuffisance qu'il s'agit.

Mais surtout l'argument change de registre. Alors qu'il était essentiellement physique technique et moral, le manque n'est plus que psychologique. Tandis qu'ils réduisent la quantité d'informations proposées aux enfants des classes élémentaires, les manuels des années 80-90 multiplient les explications psychologisantes, au point de leur consacrer des paragraphes entiers : "leurs défauts et leurs qualités" (Jallifier & Vast), "désunion des Gaulois" (Blanchet & Pinard) : "Ils avaient de l'audace et de l'ardeur mais peu de persévérance et point d'esprit de suite", ils étaient "indociles, incapables de respecter la loi" (Vast & Jallifier).

Les Gaulois étaient grands et robustes, braves, intrépides, généreux, mais inconstants, légers et querelleurs. (Augé & Petit)

Plus le discours est nationaliste, plus le défaut psychologique est souligné. Le paradoxe n'est qu'apparent : sous le couvert de la critique, c'est l'évidence de la victoire de César à Alésia qui est remise en cause : "nos ancêtres" ne doivent leur défaite qu'à eux-mêmes et non à la supériorité de

l'ennemi. L'explication de la défaite correspond d'ailleurs aux premières marques de causalité, et constitue la première analyse de ces histoires élémentaires composées de "récits" et d' "images" :

Les Gaulois étaient braves, intrépides, généreux, mais légers et inconstants (...) *aussi* furent-ils vaincus par les Romains, *parce que* ceux-ci avaient une armée unie et bien disciplinée. (Augé & Petit 1894)

Réduire à un seul défaut psychologique (l'indiscipline), et à sa conséquence politique (la désunion), la défaite gauloise devient ainsi l'occasion de la première leçon de morale civique; on rappelle aux écoliers français les paroles de César lui-même qui sonnent comme une prophétie : "La Gaule unie, formant une seule nation, animée d'un même esprit, pourrait défier le monde." (Vast & Jallifier 1882) Et les auteurs de ponctuer la citation d'un avertissement solennel, "Ne les oublions pas", où percent à la fois le souvenir de la Commune de Paris, le désir de Revanche et les ambitions coloniales.

Mais c'est surtout sous la forme d'une variante de l'argument psychologique, le thème de l'enfance des peuples, que le discours colonialiste fait son apparition.

Métaphore de l'enfance

Elle se répand en même temps que l'argument psychologique et connaîtra durant toute la période coloniale un grand succès :

L'histoire de notre pays à l'époque où il s'appelait la Gaule, c'est comme l'enfance de notre patrie. (Jallifier & Vast)

La métaphore de l'enfance a une valeur essentiellement argumentative : elle permet de dépasser l'apparente contradiction entre l'argument du manque et la valorisation des "ancêtres" : dans la considération condescendante de son enfance, la nation adulte de la France républicaine peut ainsi à la fois admirer les valeurs, les faits et les personnages annonciateurs de sa grandeur future, et attribuer ses "défauts" à des erreurs de jeunesse.

Là encore, c'est dans le discours implicite qu'il faut lire le véritable but de l'argumentation : sévère mais purement psychologique, la critique apparaît comme une autocritique, et c'est bien là l'essentiel : l'autocritique présuppose l'identité du sujet (la France adulte) et de l'objet (la Gaule). La métaphore de l'enfance contribue ainsi à renforcer l'identification aux Gaulois.

Le thème du peuple enfant est en même temps un des clichés de la rhétorique colonialiste :

Comme les peuples enfants, ils aimaient tout ce qui brille. (G. Ducoudray)

Appliqué aux peuples colonisés (ou en voie de l'être), l'argument, ou plutôt son présupposé, l'immaturité, sert à justifier l'intervention bienveillante d'un éducateur adulte...

La France de J. Ferry, c'est-à-dire la Gaule devenue adulte, se reconnaît ainsi dans l'envahisseur romain. Le rapprochement est formulé par certains auteurs :

Les Romains, en un mot, étaient nos supérieurs, comme nous le sommes à présent des Arabes d'Algérie (...) La meilleure preuve de l'ascendant qu'ils prirent sur nous, c'est que nous quittâmes notre langue pour la leur. (P. Lacombe 1882)

Cette assimilation des Gaulois aux peuples colonisés par la France peut sembler contradictoire avec le processus d'identification aux Gaulois que les mêmes auteurs favorisent... Au contraire : la métaphore de l'enfance, qui permet d'enclôre l'altérité à l'intérieur de l'identité, est au cœur de la rhétorique colonialiste : la Gaule, enfance de la France, réunit dialectiquement la figure du colonisé et celle du colonisateur... Elle fonctionne ainsi comme un argument à double détente : elle vise à l'extérieur des frontières à favoriser l'identification du colonisé au colonisateur (l'enfant sera un jour un adulte), tout en renforçant à l'intérieur aussi bien le sentiment d'une identité remontant aux Gaulois, que le bien-fondé de la mission coloniale...

Sous ses différentes formes, absence, insuffisance, immaturité, l'argument du manque transcende les courants idéologiques. Pourtant, il a, en quelques années, subi un retournement rhétorique complet : utilisé auparavant pour justifier le rejet des Gaulois hors de l'Histoire de France, il a été adapté par les auteurs républicains pour servir à la fois la rhétorique de l'identification et le discours colonialiste.

IV. FIGURES DE L'IDENTIFICATION

Les auteurs de la première moitié du siècle ne sont guère enclins à l'admiration des hommes des origines ; dans cette époque sombre et violente, seuls les martyrs chrétiens en paraissent dignes.

Les auteurs de la République au contraire, sont impliqués dans le discours : avec eux, le chapitre des origines sort de l'ombre, les personnages que l'on évoquait en quelques mots deviennent des figures colorées et symboliques. Parmi ces figures, les auteurs font des choix, contrastent le tableau, suscitant à des fins morales l'admiration pour les uns et la répulsion pour les autres.

Vercingétorix, le héros

En 1852, les quatre pages que Millac consacre aux Gaulois ne comportent aucune mention de Vercingétorix ; en 1870, dans la *Petite Histoire de France*, V. Duruy évoque en deux lignes les deux hommes qui "s'illustrèrent dans cette lutte pour sauver l'indépendance nationale, l'indomptable Ambriorix et Vercingétorix, le généralissime des Arvernes", et il admire surtout dans la bataille d'Alésia "la grandeur des travaux que les Romains y accomplirent"... En 1894, le "jeune chef gaulois" pose fièrement en couverture de l'Histoire de France d'Augé et Petit au côté de Jeanne d'Arc : debout, l'épée au poing, devant un tas d'armes, de boucliers et de casques, symboles métonymiques des batailles qui firent la France. Ces trois dates résument la fulgurante ascension du héros gaulois qui en une trentaine d'années passe de l'anonymat le plus

parfait au sommet du panthéon national. Si c'est le Second Empire qui "invente" Vercingétorix, c'est bien la République qui le canonise. Il est *le* Héros épique de ce chapitre des origines, on lui en attribue toutes les qualités.

Un jeune homme d'une famille noble, beau, brave, éloquent se fit le chef du mouvement. C'était Vercingétorix. (Vast & Jallifier 1883)

Il appartenait à une illustre famille et possédait d'immenses richesses. Mais il sacrifia tout à l'indépendance de son pays. (D. Blanchet 1884)

Sa dignité dans la défaite, une mort de supplicé infligée par les Romains ajoutent à la figure du héros, celle du martyr. L'école républicaine a trouvé en lui un substitut laïc et national aux martyrs chrétiens :

Ainsi Vercingétorix fut le martyr de l'indépendance après en avoir été le héros. Sa grande force et sa grande gloire est d'avoir fait naître chez des hommes divisés par de petits intérêts, l'idée d'un intérêt plus haut : celui de la patrie. (E. Lavissee 1884).

On lui voue alors un véritable culte :

(Vercingétorix) se battit avec beaucoup de courage pour défendre notre pays, et, à cause de cela, les enfants de la France doivent aimer sa mémoire. (id.)

Dans l'ensemble des figures historiques du chapitre des origines, Vercingétorix est le seul héros entièrement positif : il réunit à la fois les qualités préalablement attribuées aux Gaulois (le courage, le panache, l'éloquence...) et tout ce qui leur manque (le sens de l'ordre et de la discipline, l'amour de la patrie...) Son sacrifice en fait l'ancêtre mythique qui atteste de l'existence d'une conscience nationale, antérieure à toutes les invasions étrangères. D'où ce paradoxe assumé sans sourire : Vercingétorix, défenseur de "notre pays", est un héros français :

Un historien a pu dire : Je salue en lui le premier des Français. (l'Abbé Girard)

Attila et les Huns, les monstres

La figure d'Attila est le pendant négatif de celle de Vercingétorix. Dans un registre opposé, leurs ascensions rhétoriques sont parallèles : plus on développe le culte de Vercingétorix, plus on démontre Attila.

Ainsi jusqu'en 1870, Attila n'est que (si l'on peut dire) "le terrible Attila", le "farouche Attila", ou "le fléau de dieu", et les Huns "un peuple scythe, le plus cruel et le plus sauvage de tous" (E. de Bonnechose). Mais on assiste ensuite à une véritable surenchère : aux superlatifs, s'ajoutent les hyperboles animalisantes. L'accumulation de détails "culturels" étranges sert uniquement au tableau de la monstruosité : parangons de la laideur vivant de chair crue, à la fois ogres, centaures, et loups-garous, les Huns semblent alors directement sortis de l'univers des contes :

Ils étaient très-laits, passaient leur vie à cheval, et se nourrissaient de viande crue ou du lait de leur jument. (E. Lavis 1876).

Le seul aspect de ces barbares faisait trembler. C'étaient dit-on des bêtes à deux pieds. Pour toute religion, ils adoraient une épée de fer rouillée. Quelle pitié attendre de monstres qui n'avaient pas même figures humaines ! (l'abbé Girard 1883)

Le tableau atteint des sommets de délicatesse anthropologique avec Vast & Jallifier (1883) :

...hideux et terribles avec leur tête énorme, leurs jambes grêles, leur teint jaune, leur nez aplati, ils se nourrissaient de viande à moitié crue.

Vertu hyperbolique de Vercingétorix et monstruosité hyperbolique d'Attila et de ses Huns constituent les deux pôles complémentaires de la rhétorique de l'identification : susciter à la fois l'admiration pour le Même sublimé, et la répulsion pour l'Autre absolu.

Au même titre que celles de l'admiration, les vertus pédagogiques de la haine sont d'ailleurs clairement revendiquées par certains manuels scolaires :

Après six ans de guerre, Vercingétorix, chef du peuple des Arvernes, eut la gloire de réunir tous les Gaulois en un même amour de la Patrie, dans la même haine de l'étranger. (Blanchet et Pinard 1885)

Le pire et le relatif

Pour tous les auteurs, le Hun est le barbare des barbares:

Ce peuple qui avait à peine figure d'homme et dont les mœurs faisaient horreur aux barbares eux-mêmes. (Ducoudray 1869)

C'est dans cette valeur superlative que l'on peut repérer une autre fonction de la démonisation d'Attila : le Hun permet à l'historien de situer le Franc sur l'échelle de l'altérité. De nombreux auteurs emploient en effet pour la description des Francs et des Huns des expressions symétriques syntaxiquement mais opposées sémantiquement : "Ils étaient très-braves" vs les Huns : "Ils étaient très-laidis" (Lavissee). "Ils étaient les plus valeureux des Germains" vs les Huns : "ils étaient les plus féroces de tous les barbares" (Augé et Petit).

Si la laideur physique et morale des Huns, qui n'est jamais que l'expression imagée de l'extranéité, est ainsi soulignée, c'est parce qu'elle rend plus acceptable celle des Francs dont elle compense idéologiquement le renvoi du côté de l'étranger. Le point d'origine de l'histoire nationale ayant été déplacé vers les Gaulois, les Francs se trouvent occuper une place problématique : s'ils ne sont plus l'origine de la nation française, ils restent à l'origine de l'état français. Il faut donc pour la concilier avec la rhétorique nationaliste atténuer la barbarie des Francs, relativiser leur étrangeté. Il y a d'un côté les meilleurs des barbares, les plus acceptables (puisqu'ils seront acceptés) et les pires, l'inacceptable (les Huns).

Le Hun apparaît donc comme le butoir du processus d'intégration des envahisseurs ; et tout autant que Vercingétorix, Attila symbolise la prise de conscience identitaire : au rassemblement autour de celui-là correspond le rassemblement contre celui-ci. Dans la dynamique nationale originelle, Vercingétorix et Attila apparaissent alors respectivement comme le "terminus a quo" et le "terminus ad

quem” du processus de structuration du fonds national.

Ainsi s’explique l’importance relative donnée dans les manuels de la République à la bataille des champs catalauniques : auparavant elle n’était qu’une des nombreuses batailles de ce siècle, souvent moins développée que celle de Tolbiac qui marquait, du fait de la conversion de Clovis au christianisme, le véritable point de départ de la monarchie et de la France, “fille aînée de l’église”.

Pour les auteurs de la première moitié du XIXe siècle, le récit de la bataille a surtout une valeur prophétique : le dernier sursaut de l’Empire a lieu en Gaule, le roi éponyme de la première dynastie française, Mérovée, s’y illustre : entre le général romain et son auxiliaire franc, une passation de pouvoir s’opère. Les champs catalauniques annoncent le *commencement*.

Dans les manuels républicains, la position symbolique de l’événement s’est inversée : dans les champs catalauniques *s’achève* le chapitre des origines que la bataille de Gergovie avait ouvert.

CONCLUSION

En un quart de siècle, le discours des origines a donc connu un bouleversement en profondeur : déplacement du point d’origine de l’histoire de France des Francs aux Gaulois, passage d’un récit distancié des origines à un “discours” des origines subjectivement investi, développement consécutif d’une rhétorique “affective” (susciter l’admiration, la haine, le dégoût...), substitution de Vercingétorix à Clovis dans la fonction symbolique du Héros fondateur, développement et valorisation de l’histoire et de la culture gauloise, mise en place d’un discours d’identification nationale au peuple gaulois, translation de l’imaginaire primitif des Gaulois aux hommes

préhistoriques, reconnaissance de l'apport civilisateur romain...

Ces modifications rhétoriques du discours des origines durant ces premières années de la République sont mises au service d'un triple objectif politique : discréditer la monarchie à travers sa référence franque en suscitant l'identification de la France républicaine à la Gaule, initier enfin l'argumentation colonialiste.

Toutefois, si ces orientations sont particulièrement marquées chez quelques auteurs républicains, l'ensemble de l'histoire scolaire présente un tableau assez contrasté, et finalement très "pluraliste" : compte tenu d'une part de la durée de vie des manuels, régulièrement prolongée par des versions corrigées, et d'autre part des "filiations" historiques qui perpétuent certaines formulations, les représentations apparues à une époque donnée ont encore cours quelques dizaines d'années plus tard...

Ainsi durant ces années 70-90, cohabitent dans le domaine scolaire plusieurs types de discours des origines où l'on peut distinguer trois grandes familles idéologiques correspondant à des périodes successives de la France du XXe siècle, et que l'on retrouve pour l'essentiel dans la première moitié du XXème :

— l'histoire monarchique qui survit à travers l'enseignement catholique au prix de régulières concessions de formes et de représentations, qui privilégie l'origine franque, l'atemporalité, l'identification du destin national à celui des régnants et conçoit l'histoire comme un "récit" ;

— l'histoire libérale et républicaine modérée, le plus souvent chrétienne, qui identifie le destin national à celui du territoire, qui tout en valorisant l'origine gauloise développe la thèse du "creuset" national et conçoit l'histoire comme un "tableau" du progrès humain ;

— l'histoire républicaine nationaliste, antigermaniste et souvent anticléricale, qui privilégie l'origine gauloise avec l'apport civilisateur romain, identifie le destin national à celui du peuple, et conçoit l'histoire comme un discours à visée explicitement morale et politique.

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...

Dans tous les cas, ce n'est finalement pas la question des origines en elle-même qui motive ce discours des origines, mais bien plutôt l'usage allégorique que l'actualité politique du moment peut en faire. La force des historiens républicains aura peut-être été d'avoir su lier leur discours à de nouvelles formes d'expression, d'avoir accompagné l'invention, devenue nécessaire, d'une nouvelle rhétorique... La pédagogie a été cette nouvelle rhétorique, fondée non plus sur la tradition littéraire mais sur la raison scientifique, et avec laquelle le discours républicain est parvenu à se confondre...

Eric Pellet
Université de Paris XII

1. Cf. la liste des ouvrages consultés.

2. Le premier emploi, dans notre corpus, de l'expression "nos ancêtres" appliquée aux Gaulois se trouve, de façon surprenante, dans un ouvrage qui par ailleurs conserve de nombreux traits communs avec l'histoire monarchiste, celui de l'abbé Drioux (1872) :

"Tout ce qu'il y eut de grand dans le monde ancien, Rome et Carthage, l'Orient et la Grèce, trembla devant la force et la valeur de nos ancêtres." (l'abbé Drioux 1872)

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

antérieurs à 1870

F. Bodin — *Résumé de l'histoire de France jusqu'à nos jours* (Paris 1821, Lecoq & Durey).

R.J. Durand — *Epoques et faits mémorables de l'histoire de France* (1814).

F. Ragon — *Histoire de France à l'usage des établissements d'instruction primaire* (Colas, Paris 1843 8^e édition).

A. Magin — *Histoire de France abrégée depuis les temps les plus anciens...* (Paris 1852, Delagrave).

- M. Millac — *Histoire de France depuis les Gaulois...* (Paris 1848).
E. de Bonnechose — *L'Histoire de France depuis l'invasion des Francs...* (Didot, Paris 1842).
G. Belèze — *Histoire de France mise à la portée des enfants* (Paris 1869, Delalain, 36e édition).

de 1870 à 1882

- M.H. Pigeonneau — *Petite Histoire de France* (Paris, 1870, Belin, 6ème édition).
J.L. Renaudin — *Petite Histoire du jeune âge* (Paris, 1870, Boyer, 10ème édition).
P. Rateau — *Résumés d'histoire et de géographie à l'usage des écoles primaires* (Paris 1871).
V. Duruy — *Petite Histoire de France* (Paris, 1871, Hachette).
l'abbé Drioux — *Petite Histoire de France mise à la portée du premier âge* (Paris 1872, Belin, 18ème édition).
G. Ducoudray — *Premières leçons d'Histoire de France à l'usage des écoles primaires* (Paris 1872, Hachette).
P. Lacombe — *Petite Histoire du peuple français* (Paris 1872, Hachette).
E. Lavisse — *Leçons préparatoires d'histoire de France avec récits à l'usage des commençants* (Paris 1876, Colin).

postérieurs à 1882

- E. Zevort — *Nouveau cours complet d'enseignement primaire, Histoire de France* (Paris 1882, Picard-Bernheim).
R. Jallifier & H. Vast — *Cours élémentaire d'histoire de France...*(Paris 1883, Ract & Falquet).
l'abbé Girard — *Nouveau cours d'histoire de France depuis les oririgines...* (Lyon 1883, Delhomme & Briguët).
D. Blanchet — *Nouveau cours élémentaire d'histoire de France* (Paris 1884, Belin, 6ème édition).
E. Lavisse — *La première année d'Histoire de France* (Paris 1884, A. Colin).
D. Blanchet & A. Pinard — *Petit cours élémentaire d'histoire de France* (Paris 1885, Belin, 63ème édition).
Melin — *Petite histoire de France depuis les origines ... cours moyen* (Paris 1885, Moulins).

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...

M.E. Burle — *Classe préparatoire. L'histoire nationale racontée aux enfants* (Paris 1886, Picard-Bernheim).

E. Second — *Principaux faits de notre histoire des origines à nos jours* (Paris 1893, Hatier).

C. Augé & M. Petit — *Histoire de France, cours élémentaire* (Paris 1894, Larousse).

Ouvrages généraux

P. Giolitto — *Histoire de l'enseignement primaire au XIXe siècle* (Paris 1983, Nathan).

A. Prost — *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967* (A. Colin 1977).

“Nos ancêtres les Gaulois”. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand.

D. Maingueneau — *Les Livres d'école de la République 1870-1914: discours et idéologie* (Nathan 1984).

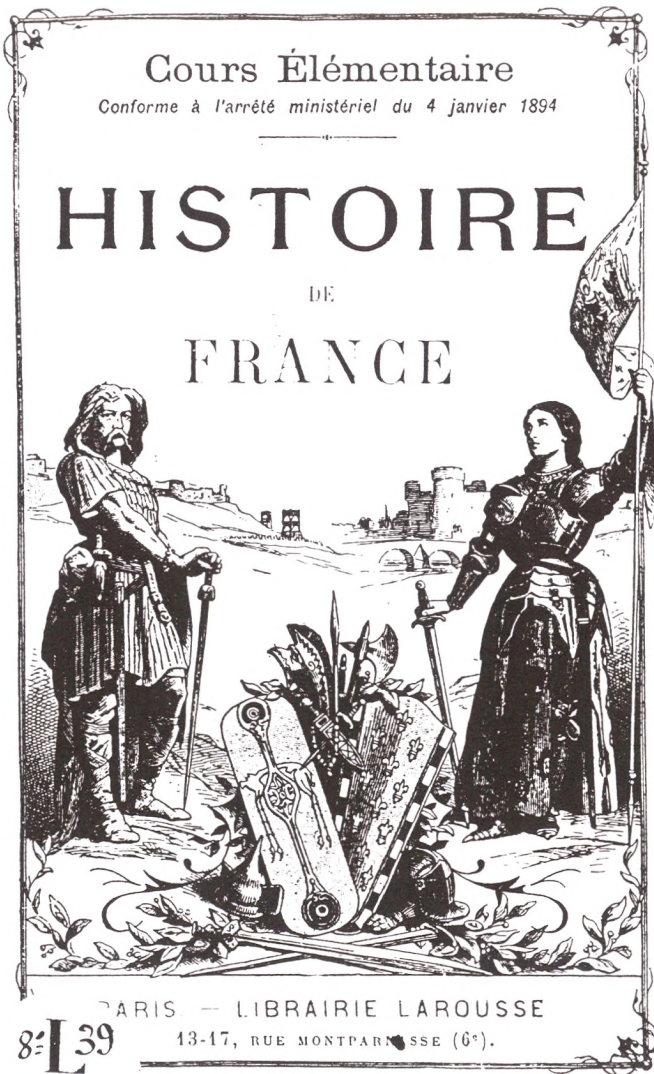
ERIC PELLET

Claude AUGÈ & Maxime PETIT

Cours Élémentaire

Conforme à l'arrêté ministériel du 4 janvier 1894

HISTOIRE
DE
FRANCE



PARIS — LIBRAIRIE LAROUSSE

8: L 39

13-17, RUE MONTPARNASSE (6^e).

Prix : 65 cent.

769
(0)

France (Cours moyen pour les écoles à une classe) 4 fr. 43
France (Cours moyen pour les écoles à deux classes) : fr. 33

CHAPITRE PREMIER. PREMIÈRE LEÇON...



Le village gaulois était bâti dans les forêts, au bord de l'eau. Les cabanes rondes, faites de planches, d'osier et de terre, étaient recouvertes de chaume. Gaulois tenant son épée et son bouclier.

CHAPITRE PREMIER. — LA GAULE

LEÇON. — *La Gaule.*

1. **La Gaule.** — Autrefois, la France portait le nom de *Gaule*, et ses habitants s'appelaient *Gaulois*.

2. **Ses bornes.** — La Gaule était plus grande que la France. Elle avait pour limites : la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin. V. la carte, page 9.

3. **Son aspect.** — La Gaule était couverte de marécages et de forêts remplies d'animaux sauvages : elle était moins riche, moins peuplée et moins bien cultivée que la France.

PREMIER RÉCIT. — **Aspect de la Gaule.**

4. La Gaule comprenait la France et la Belgique actuelles, une partie de la Hollande, de l'Allemagne et de la Suisse.

Notre pays est aujourd'hui bien cultivé. Des chemins de fer le traversent dans tous les sens. Des villes importantes s'y élèvent un peu partout. Au temps des Gaulois, il y a deux mille ans, rien de tout cela n'existait. On rencontrait, là où mûrissent aujourd'hui le blé et la vigne, des marécages ou des forêts. L'aurochs (bœuf sauvage), l'élan, l'ours, le loup, le sanglier, s'y trouvaient en plus grand nombre que les animaux domestiques.

Il n'y avait pas de larges routes, mais seulement d'étroits sentiers pour aller d'un village à l'autre.

Questionnaire. — 1. Quel nom portait la France autrefois? — Comment appelait-on ses habitants? — 2. La Gaule était-elle plus grande que la France? — Quelles étaient ses limites? — 3. Quel

était son aspect? — Était-elle riche, peuplée, cultivée? — 4. Que comprenait la Gaule? — Comparez la Gaule à la France? — Quels animaux trouvaient-ils en Gaule? — Y avait-il des routes?

Première page du manuel d'Augé et Petit

sentiers mal tracés ; aussi les habitants vivaient-ils isolés les uns des autres, ignorant ce qui se



Les habitations des Gaulois n'étaient que de pauvres chaumières.

passait au delà de la rivière ou de l'autre côté de la colline.

6. *Ces habitants, que l'on nommait les Gaulois ne ressemblaient pas plus aux Français que la Gaule à la France.*

EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS

- | | |
|--|--|
| <p>1. Comment s'appelle le pays que nous habitons ? — 2. Comment s'appelaient autrefois la France et quelle différence offrait-elle avec la France actuelle ? — 3. Les villes étaient-elles nombreuses</p> | <p>et peuplées ? — 4. Quel était l'aspect des villages ? — 5. D'un village à l'autre y avait-il des routes ? — 6. Comment nommait-on les habitants de la Gaule ?</p> |
|--|--|

DEUXIÈME LEÇON

LES HABITANTS

1. Aujourd'hui, un **Français** qui vit à la campagne a chaque jour ses occupations, lesquelles varient suivant les époques de l'année : en **hiver** il laboure, en **été** il moissonne, en **automne** il vendange ; le **Gaulois**, lui, n'avait qu'une occupation : il faisait la guerre.

2. Un peuple qui aimait passionnément la guerre

et ses joies farouches n'avait pas le loisir de cultiver la terre, de construire des villes, de tracer des routes.

3. Pendant que les Gaulois se livraient au jeu, qu'ils aimaient presque autant que les combats.



Les Gaulois sous les armes.

et à ces festins que l'on a appelés des repas de lions, dans lesquels ils se précipitaient comme des fauves sur des moutons ou des bœufs qu'ils faisaient rôtir d'une seule pièce, il y avait d'autres peuples plus civilisés, c'est-à-dire plus sobres, moins livrés à leurs passions, plus disciplinés, et qui savaient obéir aux chefs qu'ils avaient choisis.

4. L'un de ces peuples, qui habitait au delà des *Alpes*, en *Italie*, avait pour capitale la **ville de Rome** : c'était le **peuple romain**. Il résolut de soumettre les Gaulois, de réunir la Gaule à son empire, et d'en faire une contrée aussi riche, aussi fertile que l'Italie.

EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS

<p>1. Comment vit un Français aujourd'hui? — 2. Le peuple gaulois avait-il le loisir de cultiver la terre? — 3. Y avait-il d'autres peuples vivant autre-</p>	<p>ment que les Gaulois? — 4. Comment s'appelait le peuple qui habitait l'Italie? Que résolut-il?</p>
---	---

TROISIÈME LEÇON

CÉSAR EN GAULE

1. Les **Romains** étaient déjà établis dans la vallée du Rhône*, entre les Alpes et les Cévennes* : ils avaient déjà fondé des villes comme **Narbonne** et **Aix**, quand ils entreprirent de conquérir la Gaule.



Jules César.

2. Les **Gaulois** habitués à la guerre, braves et aussi nombreux que les **Romains**, auraient pu leur résister et les battre, s'ils avaient pu s'entendre.

3. Malheureusement les populations de la Gaule, dont les principales étaient les **Arvernes** ou habitants de l'**Auvergne** actuelle, les **Bituriges** habitants du **Berry**, les **Turons** habitants de la **Touraine**, les **Paris**, habitants de l'**Ile-de-France**, les **Lingons** et les **Rêmes** habitants de la **Champagne**, les **Trévires** habitants de la **Prusse Rhénane***, ces populations jalouses les unes des autres, ne parvinrent pas à se réunir et à marcher toutes ensemble contre l'ennemi commun.

4. Le général qui commandait les Romains était un ambitieux qui voulait acquérir de la gloire pour s'emparer du pouvoir à Rome, mais c'était aussi un grand homme de guerre, l'un des plus grands qui aient jamais existé : il connaissait bien les Gaulois, et il sut admirablement profiter de leurs divisions.

5. **Jules César**, c'était le nom de ce général romain, mit huit ans à conquérir la Gaule. De l'an

58 à l'an 50 av.J.-C.; il revint chaque année dans ce pays; il soumit tour à tour les populations qui habitaient la vallée de la **Saône**^{*}, celles de la **Seine** et de la **Somme**; il battit sur terre et sur mer les habitants de la **Bretagne**, qui s'appelaient alors l'**Armorique**.

6. Il passa le **Rhin** pour atteindre les peuples de la **Germanie**^{*} qui avaient envahi la Gaule; il franchit deux fois le détroit qui séparait la Gaule de la **Grande Bretagne**^{*}, pour aller soumettre les habitants de cette île; enfin il remporta une grande victoire à **Alésia**^{*} sur une armée de 300,000 Gaulois commandés par un chef du pays des Arvernes, nommé **Vercingétorix**.



Vercingétorix.

7. Vercingétorix, comprenant que l'indépendance de son pays était menacée par les Romains, voulut sauver sa patrie; il fit un puissant effort pour réunir ses compatriotes. Il y réussit, mais trop tard; bloqué dans la petite forteresse d'Alésia, mourant de faim, il se dévoua pour sauver les siens et vint se livrer à César.

8. César l'envoya à Rome, et après l'avoir fait servir à son triomphe, il le fit étrangler.

La mémoire de Vercingétorix, de ce brave et malheureux défenseur de l'indépendance gauloise, est restée justement populaire dans notre pays.

EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS

1. Les Romains étaient-ils déjà établis en Gaule? — 2. Les Gaulois pouvaient-ils résister aux Romains? — 3. Quelles étaient les principales populations de la Gaule? — Pourquoi ne purent-elles pas résister aux Romains? — 4. Quel était le général qui commandait les Romains? Que voulait-il? — 5. Combien

ERIC PELLET



Cavalier gaulois

Chef gaulois, gravure extraite de la *Petite Histoire de France* de Victor Duruy, éd. de 1884.

DE LA DISTRIBUTION À LA DISPOSITION OU LA FRANCE MATRICIELLE

L'arbre de nos origines étend au loin ses racines.

Vidal de la Blache, 1903

Publiant en 1903 un *Tableau de la géographie de la France* qui prend place en tête d'une *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paul Vidal de la Blache décrit, en géographe, ce qui figurait pour les élèves de la communale l'image matricielle de leur patrie ¹. A la carte murale, "écrite" ou "muette", il substitue un Tableau qui prolonge le genre créé par Jules Michelet soixante-dix ans auparavant. Michelet décrivait une "personne", une totalité fondée sur la différenciation de ses parties et sur leur unification par un centre, la capitale (Richard-Petitier, 1987) ². A sa suite, Elisée Reclus n'a pas résisté au charme de l'infinie diversité naturelle de la France ni à la perspective intégratrice symbolisée par Paris (Robic, 1991). Vidal de la Blache non plus, qui veut rendre compte d'une "personnalité", d'un "être géographique" dans sa totalité et dans ses parties. Mais là où Michelet conclut à l'effacement de la géographie par l'histoire, Vidal de la Blache veut apprécier la permanence d'un processus vital ; il met la géographie en jeu dans toute la durée de l'être France. Et là où Reclus résumait la France en un lieu, fût-il capital, Vidal de la Blache détecte les formes qui la recomposent sans cesse ³.

Sous l'entité française, quelle variété géographique, pour les trois auteurs ! L'unité repose à leurs yeux sur l'interaction entre des contrastes créateurs. Mais, pour les deux géographes, il s'agit d'une variété dynamique, qui garde du sens dans le temps parce qu'elle est révélée par l'action humaine et par la représentation des différences entre les lieux : leurs propriétés sont latentes, ce sont des virtualités. Par là, la France est moins une “personne qu'une “personnalité”, un processus ouvert (Claval, 1992). C'est aussi une variété topologique ou structurelle, qui tire son efficacité d'une distribution dans l'espace. En cette nuance de la variété — et alors prend particulièrement sens le *Tableau* qui examine la surface, qui décrit des coexistences —, la géographie contribue à l'explication moins par la différence substantielle que par le différentiel spatial. Aussi, plutôt qu'être qualifiée, comme il est souvent dit, par sa diversité et par son harmonie, l'identité française construite par les géographes de la fin du XIX^e siècle se spécifie par les termes de contraste⁴ et de distribution⁵.

I. LA DISTRIBUTION OU LA MISE À PLAT

Dans le *Tableau* de Vidal tout tient d'abord à la structure — à l'heureuse distribution naturelle : le différentiel spatial qui caractérise l'espace français est la source d'une originalité essentielle.

1. Le modèle distributionnel de l'unification

Sur aucune des dimensions géographiques de la variété, Vidal de la Blache n'invente le thème de l'individualité française. Une perfection formelle était de longue date perçue dans la structure de la Gaule évoquée par Strabon, qui avait vanté, comme le rappelle Vidal, “la correspondance qui s'y montre sous le rapport des fleuves et de la mer, de la mer intérieure et de l'Océan” (Vidal de la Blache, 1903, p. 11).

Quant au contraste français classique, il réside dans l'affrontement du nord et du midi, vieille figure cardinale gouvernant les déterminismes climatiques.

Elaboré à la même période que le principe de la centralisation parisienne de Michelet, un modèle concurrent d'unification existe, qui se fonde en nature et en disposition : c'est le modèle exposé par Dufrenoy et Elie de Beaumont dans leur *Explication de la carte géologique de la France* (1841). Le contraste établi à l'échelle de la France entière par les deux géologues repose non plus sur les affrontements des eaux ou de l'air, mais sur les polarités du sol. Selon eux, la formation du territoire français résulte d'une organisation unitaire issue d'une structure duale. Cette formation est fondée sur l'action centrifuge et centripète des deux pôles géologiques opposés que sont le massif central et le bassin parisien, et sur leur coordination par une boucle, le "huit jurassique" qui les enveloppe. Les frontières, organes périphériques qui ferment le territoire, doivent aussi leur caractère à une dynamique de contact, liée au degré de différenciation entre l'intérieur et l'extérieur de l'espace national. A leurs yeux, la destinée de la France — être le creuset de la "fusion générale" — est doublement favorisée par la généalogie de son peuplement et par sa distribution spatiale : par "la diversité des races dont sa population s'est formée" et par "la disposition particulière que son territoire présente pour les fondre et les rendre uniformes." (Dufrenoy, Elie de Beaumont, 1841, p. 30) Ils expriment explicitement ce modèle distributionnel de l'homogénéisation, ancré ici dans un déterminisme géologique et référé à l'unification des habitants :

La France, malgré la variété que présente son sol, ou plutôt à cause de la manière dont sont disposés les éléments de cette variété, est un des pays de la terre dont la population est le plus naturellement homogène ou, du moins, le mieux reliée dans toutes ses parties. (Dufrenoy, Elie de Beaumont, 1841, p. 30, souligné par nous)

A leur suite, E. Reclus a amplement vulgarisé cette structuration bipolaire de la France en insistant sur le rôle des

“configurations géographiques”, — sur la forme octogonale qu'il invente, comme sur l'organisation de la trame géologique interne (Robic, 1989 ; 1991) :

Par la disposition de ses massifs et de ses bassins, l'intérieur de la France n'a point une régularité de formes aussi frappante que celle du pourtour maritime et continental ; toutefois l'ensemble présente une sorte d'harmonie dans les contrastes mêmes ; grande est la diversité, mais le tout garde son caractère d'unité géographique. (Reclus, 1877, p. 11).

2. L'interaction spatiale généralisée

Ce que Vidal de la Blache ajoute à ce modèle topologique de l'unification, c'est d'abord de l'étendre par deux procédés qui en font un principe totalitaire, base de l'originalité française : il généralise l'idée de contraste à tous les attributs de l'espace, du matériel au vivant ; il l'étend aux deux niveaux, général et local.

Un pays intermédiaire

Par l'extension des notions de contraste et de distribution à presque tous les éléments géographiques classiques (eaux, terrains, reliefs, climats, sols, êtres vivants), la France du *Tableau* apparaît comme une terre de contrastes multipliés, une marquetterie.

La récapitulation du modèle distributionnel

Cette superposition de dualismes fait de la France un pays intermédiaire par excellence, un isthme. “Pont d'une mer à l'autre”, “point de jonction” entre deux masses continentales, l'Espagne et l'Europe centrale, voici ce que d'emblée l'auteur considère comme étant les traits “essentiels” du “signalement de la France”. Il rappelle l'ancienneté de la détection de cette “forme intermédiaire”, fruit de la réflexion géographique qui redouble une pratique plus ancienne encore : l'usage, on pourrait dire la reconnaissance par les marchands de l'étain de

ce passage entre la Méditerranée et les lointaines Cassitrides :

Ce fut en effet dans le labyrinthe des formes un trait conducteur, et sans doute le premier acheminement pour [les géographes] vers la notion d'une grande contrée individualisée. (Vidal de la Blache, 1903, p. 10)

A cette même petite échelle, la contrée résulte aussi du contact géologique entre systèmes hercynien et alpin, entre les "massifs archaïques" et les "plissements récents" : la carte des "formes structurales" "montre le contraste des deux types généraux de structure qui se rencontrent en France." C'est alors que l'auteur insiste sur la possibilité d'une unité dans le contraste, d'une "harmonie vivante" ; et son argumentaire relève bien du modèle distributionnel, à la manière d'Elie de Beaumont et Dufrénoy :

Cette harmonie est en effet réalisée. *Elle tient surtout à la répartition suivant laquelle se coordonnent, en France, les principales masses minérales.* Les massifs anciens avec leurs terres siliceuses et foides, les zones calcaires au sol chaud et sec, les bassins tertiaires avec la variété de leur composition, *se succèdent dans un heureux agencement.* (Vidal de la Blache, 1903, p. 14, souligné par nous)

Le secret du génie des lieux à la française réside dans l'absence de "concentration", dans l' "alternance", dans la "distribution équilibrée". (Vidal de la Blache, 1903, p. 15)

Un kaléidoscope de milieux

La France réalise aussi sur son territoire une distribution botanique en mosaïque qui use des compensations édaphiques ou pédologiques pour créer des interpénétrations régionales et locales. Généralisant leur modèle distributionnel, Vidal prend le contre-pied des géologues, en démultipliant les contrastes climatiques par le jeu des milieux plutôt que de les amortir dans une moyenne. Les géologues attribuaient à la position en latitude des deux masses géomorphologiques principales une homogénéité climatique relative, l'élévation du massif central contribuant à l'atténuation de ses caractères méridionaux : selon une équation bien connue, le haut est l'égal du nord et du

froid⁶. Vidal insiste au contraire sur l'hétérogénéité qui résulte de la composition des facteurs mésologiques. Il souligne particulièrement en quoi la position d'intermédiaire climatique est propice, dans la France du nord, à la diffusion d'une grande variété botanique sur l'ensemble de son espace :

Les géographes-botanistes remarquent que parmi les principaux agents qui influent sur la végétation, eau, chaleur, et sol, c'est dans les climats de transition que le sol gagne surtout de l'importance : l'observation s'applique bien à la France du Nord. [...] On sait que dans la France du Nord les différentes couches de terrain présentent une disposition concentrique autour de l'Île-de-France. Quand on vient de l'Est vers Paris la nature du sol change ainsi presque à chaque pas. Cette disposition favorise ces évocations alternantes de Nord et de Sud. (Vidal de la Blache, 1903, p. 45)

Les routes des migrations ou la France, finisterre d'espèces

La dualité naturelle s'impose — océan/mer, eaux-continent, nord/sud, alpin/hercynien souvent assimilé au couple jeune/archaïque, montagne/plaine, sol froid/sol chaud, humide/sec — couples que le texte martèle en évoquant la structure isthmique du tout, qui touche à “*deux mers*”, à “*deux masses continentales*”, “participe de *deux zones* différentes par leur évolution géologique.” (Vidal de la Blache, 1903, p. 14, souligné par nous) Là où le géographe ajoute encore au motif distributionnel, c'est lorsqu'il étend la convergence de contraires au peuplement végétal, animal et humain, en une large fresque des migrations des espèces sur le globe. Le modèle spatial est simple en ce sens que l'auteur exclut d'emblée la structure centrifuge, qui supposerait une divergence des espèces à partir d'un lieu de création central. A l'inverse la provenance des espèces est polycentrique : la contrée est un bout du monde où se mêlent et “*expirent*” des migrations. Pas de race indigène, mais un mélange d'espèces allochtones, venues de loin souvent par des routes distinctes. En ce sens le peuplement de la contrée, la vie, est un mélange, sinon de contraires, du moins de divers — végétaux, animaux,

hommes : une mêlée d'espèces qui ont transporté avec elles la marque de leurs lieux antérieurs de vie.

Le contenu de cette diversité humaine est anthropologique au sens où l'entendait alors Collignon et l'anthropométrie : Vidal rappelle les mélanges de dolichocéphales et de brachycéphales, fonds de différences persistantes ; sans s'y arrêter longuement. La diversité des origines humaines est plutôt relative au "genre de vie", qui, caractérisé de manière plus complexe que par l'occupation principale (chasseur/pêcheur, pasteur, agriculteur), intègre le stock d'espèces exploitées, les usages alimentaires et vestimentaires... L'organisation politique est peu analysée, les formes différenciées de l'habitat observées par Vidal — groupement en villages ou fermes isolées — étant rapportées semble-t-il à des conditions géographiques plutôt qu'à des singularités ethniques.

L'extension scalaire : le local et le général

L'application des contrastes à plusieurs niveaux géographiques contribue à la généralisation du principe distributionnel, en distinguant à nouveau Vidal de la Blache des géologues, dont on pourrait dire sans exagérer que leur préoccupation essentielle, selon leur propre expression, est d'abord de "voir en grand". Vidal insiste avec eux sur les relations générales, mais l'attention qu'il porte au niveau local, très grande comme on l'a souvent remarqué, n'exclut pas l'échelle moyenne : on peut le voir à travers sa recherche passionnée des multiples discontinuités du territoire, les "joints" ou leur complémentaire, les "attaches" entre les formes régionales.

La place accordée au local est revendiquée, car, paradoxalement, c'est la structure générale, l'isthme, qui aurait été reconnue la première : il y aurait un défi du "petit" à relever. La micro-diversité se fonde scientifiquement dans les variations du "sol" ou du "terrain", ainsi que Vidal tend à le montrer dans un article de 1902. Il y retrace en désordre les différents modèles historiques de l'isthme, pour conclure à la

variété de ce qu'on pourrait appeler les terroirs, tels que peuvent les restituer des cartes à grande échelle :

Une répartition harmonieuse de plaines autour d'un massif, une heureuse combinaison de rivières et de passages : voilà des avantages qui ont été signalés dès que les observations ont été faites sur notre pays. Mais il en est d'autres qui, pressentis plutôt que connus, n'en ont pas moins exercé leur action sur les générations qui se sont succédé. [...] cette contrée offre une variété de terrains qui est bien rare. (Vidal de la Blache, 1902, p. 124-125)

Il rappelle alors le dispositif horizontal des successions plaines-plateaux-cuestas de bassins sédimentaires, puis les distributions verticales plateaux-vallées, de “ces vallées, dans lesquelles Karl Ritter signalait déjà l'un des plus heureux privilèges de notre pays”, pour conclure à une norme au fond trans-scalaire: “Ainsi partout des contrastes atténués, mais vivants.” (Vidal de la Blache, 1902, p. 124-125)

Le génie des lieux : la distribution plutôt que la nuance

L'idée que la France est faite de nuances, de transitions, et qu'elle tend vers une moyenne est fréquente, voire affichée, comme dans la fameuse introduction du chapitre consacré à la “physionomie” de la France :

La France oppose aux diversités qui l'assiègent et la pénètrent sa force d'assimilation. Elle transforme ce qu'elle reçoit. Les contrastes s'y atténuent ; les invasions s'y éteignent. Il semble qu'il y a quelque chose en elle qui amortit les angles et adoucit les contrastes. A quoi tient ce secret de la nature ? (Vidal de la Blache, 1903, p. 40)

De même, concluant ce chapitre, Vidal estime que cette physionomie se caractériserait paradoxalement par “l'amplitude des différences” réunies sur un petit espace, un facteur d'éclatement plutôt que d'unité. C'est alors la palette qui produirait l'impression d'unité par sa “gamme”, ses “nuances intermédiaires” :

C'est qu'entre ces pôles opposés la nature de la France développe une richesse de gammes qu'on ne trouve pas non plus ailleurs. Si le Nord et le Sud font saillie en vif relief, il y a entre eux toute une série de nuances intermédiaires. [...] Le mélange du Nord et du Sud est plus marqué dans certaines contrées de transition comme la Bourgogne et la Touraine, qui représentent, pour étendre l'expression de Michelet, «l'élément liant de la France». Mais on peut dire que ce mélange est la France même. L'impression générale est celle d'une moyenne, dans laquelle les teintes qui paraissaient disparates se fondent en une série de nuances graduées." (Vidal de la Blache, 1903, p. 49)

Cette unification par la nuance paraît conforter la représentation fréquente qui fait de la France vidalienne le lieu de la diversité pure et du fractionnement⁷. Pourtant, il faut être attentif à l'organisation d'ensemble de la première partie du *Tableau*, qui souligne d'emblée, avant la description de la "physionomie d'ensemble", le rôle historique de la configuration et de la situation de la France : ces chapitres liminaires mettent en place les structurations de niveau général et les contiguités de niveau local qui la caractérisent. Il faut être attentif aussi aux subtilités de la partie consacrée à la physionomie, qui montrent en quoi la variété s'inscrit dans l'espace à la faveur des compensations entre ses propriétés, renouvelant indéfiniment le contraste en surface. Enfin, il faut écouter les leitmotive de la description régionale, qui répète le rôle des joints, des attaches, des passages, des contacts — des lieux donc de l'articulation, de la circulation, de l'information, ce que Vidal de la Blache appellera à la suite du géographe britannique J.H. Mackinder les nodalités. Cette récurrence souligne qu'une structure relationnelle, un réseau proxémique naturel constitue la trame de l'ensemble de lieux qui forme le territoire de la France, — la trame de l'action humaine.

II. LA MISE EN ESPACE OU LE TERRITOIRE FRANÇAIS

La diversité naturelle, qui inclut pratiquement celle des premiers hommes, est donc organisée par le thème du

contraste créateur. Elle est moins orientée vers l'idée d'une unification du sujet par la subtilité des nuances que par celle d'une bonne distribution, d'un ordre spatial. Son efficacité a été de favoriser les processus proprement humains de "mise en espace", c'est-à-dire d'organisation des cadres collectifs de la vie.

1. Interactions et civilisation : de l'anthropologie fondamentale à la disposition française

La force de Vidal est d'accorder à la distribution du contraste naturel une efficacité qui prend sens pour la constitution de l'entité française. Il y parvient par la formulation d'un principe anthropologique où le rapport avec l'autre, la connaissance et l'acceptation de l'étranger contribuent à une individuation progressiste, à une socialisation individuelle et collective qui est à ses yeux le propre de la civilisation. Les Gaulois en auraient fait preuve collectivement : "Il y avait déjà chez ces peuples quelque chose que les Grecs du Vè siècle avant J.-C. traduisaient par le mot *philhellène*. Cela voulait dire accueillants pour les étrangers, aptes à apprécier les avantages et à se conformer aux habitudes du commerce." (Vidal de la Blache, 1903, p. 22)

Or, pour Vidal, le processus de civilisation passe nécessairement par un rapport intérieur/extérieur. Antinomique de l'autonomie totale, la civilisation vit de la mise en contact, et c'est dans le plus qui naît de l'hétérogène que réside la supériorité de ce qui est civilisé : le reste — l'isolé, le confiné — est "primitif".

Une micro-sociabilité enracinée dans la différence naturelle locale

Pour Vidal, cette anthropologie fondamentale se forge dans l'expérience quotidienne. L'homme est la mesure du contraste local. Et c'est ici que réside le génie des lieux de la France, le pays où la proximité de "genres de vie" distincts — enracinés dans les variétés matérielles locales — suscite le

sentiment de la différence, voire même de la solidarité. “En vertu de cette disposition équilibrée, aucune partie n'est en état de rester confinée à part dans un seul mode d'existence” (Vidal de la Blache, 1903, p. 15) avance Vidal pour justifier l'importance qu'il accorde à la distribution de la différence, en poursuivant par l'explicitation d'un mécanisme naturel :

Une multitude d'impulsions locales, nées de *différences juxtaposées* de sol, y ont agi de façon à mettre les hommes à même de se fréquenter et de se connaître, dans un horizon toutefois restreint. (Vidal de la Blache, 1903, p. 15, souligné par nous)

Cette vision quelque peu mécaniste de la sociabilité française est encore explicitée ailleurs, — et le secret de l'unité spirituelle réside donc bien dans la distribution des ressources naturelles, comme le souligne cette séquence argumentaire qui va du différentiel spatial à la solidarité :

La France est une contrée dont *les parties sont naturellement en rapport*, dont les habitants ont appris de bonne heure à se fréquenter et à se connaître. Et si des relations aisées se sont formées entre eux, c'est que les *conditions géographiques* l'ont, non seulement *permis*, mais *provoqué*. [...] En une *longue contiguïté*, des terrains pourvus de propriétés différentes, convenant à d'autres occupations et à d'autres répartitions de travail, *se touchent, se rapprochent, se combinent*. [...] Ainsi, partout des contrastes atténués, mais vivants. Cette *juxtaposition suivie et répétée* de pays divers [...] paraît ici comme un remarquable *principe d'influence sur l'homme*. Presque partout, il a pu voir à *sa portée* un genre de vie qui n'était pas tout à fait le sien. Il a tiré de ce *voisinage* une leçon et un profit. Il a trouvé *près de lui* ce que d'autres sont contraints d'aller chercher au loin, sans la même certitude, avec plus de risques. (Vidal de la Blache, 1902, p. 124-125, souligné par nous)

La socialisation ne repose pas sur une abstraction, mais sur le terrain matériel de l'existence quotidienne :

Ce sentiment qu'il existe autour de nous, loin de nous, des populations avec lesquelles nous avons des intérêts communs, dont les besoins sont liés aux nôtres et dont les dangers peuvent nous atteindre,

n'est pas de ceux qu'il est facile de faire germer dans l'esprit des hommes quand la nature ne lui a pas frayé la voie. Il résiste à la contrainte. Il ne peut résulter que d'expériences multiples et familières qui, sans effort et presque sans que nous en ayons conscience, l'accréditent et l'enracinent. (Vidal de la Blache, 1902, p. 119)

Des valeurs paysannes : l'autonomie

Ce potentiel de micro-socialisation s'ancre dans des valeurs foncièrement paysannes. Il s'agit de tirer les conséquences de l'existence d'une rencontre locale, d'horizon restreint, généralisée sur tout le territoire et rendue possible par la distribution naturelle de contrastes locaux :

Les différences qui sont mises par là en rapport ne sont pas de celles qui ouvrent des horizons lointains; ce sont des contrastes simples et familiers, qui s'expriment par dictons, proverbes ou quolibets. Malgré tout il en résulte une ventilation salubre. On est moins étranger l'un à l'autre. Il se forme un ensemble d'habitudes dont s'est visiblement imprégnée la psychologie du paysan de France. (Vidal de la Blache, 1903, p. 15-16)

Les valeurs s'organisent selon un idéal d'indépendance ou plutôt d'autonomie agricole : "Partout s'exprime la préoccupation de produire sur place tout ce qui est nécessaire, dût-on s'opiniâtrer contre la nature." (Vidal de la Blache, 1902, p. 118). Aussi la valorisation va-t-elle au "bon" pays, au pays qui se suffit, et le dénigrement touche le pays pauvre, — le reproche atteint celui qui doit émigrer périodiquement pour survivre. L'équilibre s'établit toutefois dans la réciprocité des échanges, dans l'identification mutuelle par les relations au travail. Le langage populaire transcrit, par ses noms propres et par ses qualificatifs, la familiarité, la reconnaissance de l'autre et les valeurs qui sont issues de cette interaction⁸.

La résultante spontanée de la distribution naturelle de la France, avec son double niveau de relations lointaines et d'échanges locaux serait, à l'image d'un fleuve, de faire coexister un mouvement d'ensemble et des flux multiples, tous deux catalyseurs d'un processus de civilisation. C'est donc à la distribution naturelle que l'on peut attribuer essentiellement

ce que Vidal accorde d'unificateur à ce génie des lieux fusionnel qui rendrait compte de l'individualité française :

Une atmosphère ambiante, inspirant des manières de sentir, des expressions, des tours de langage, un genre particulier de sociabilité, a enveloppé les populations diverses que le sort a réunies sur la terre de France. Rien n'a plus fait pour en rapprocher les éléments. Il y a toujours quelque chose d'âpre dans le frottement des hommes de races diverses [...] En France, rien de semblable. Comment se raidir contre une force insensible qui nous prend sans que nous nous en doutions, qui s'exhale du fond de nos habitudes et nous rend de moins en moins étrangers les uns aux autres? Un peu plus tôt ou un peu plus tard, tous ont successivement adhéré au contrat. (Vidal de la Blache, 1903, p. 51-52)

Par cette anthropologie fondamentale, la distribution naturelle se transforme en une disposition naturelle des habitants à la civilisation⁹.

2. Circulation et géographies mentales

Pourtant cette distribution naturelle propice à la civilisation ne serait rien si elle n'était pas mise en espace durablement par des actions coordonnées. Ceci vaut à divers niveaux des activités humaines et embrasse des organisations d'échelle variable. La base de la mise en espace est le "noeud de rapports" qui contribue au "développement géographique" d'une contrée, en implantant des "ferments d'une vie générale" (Vidal de la Blache, 1903, p. 22). Si la ville en est l'une des manifestations les plus achevées, toute une variété de nodalités peut entrer dans cette catégorie de lieux où l'action humaine, en créant la circulation, substitue une situation à un site. Ainsi,

un grand pas est fait dans le développement géographique d'une contrée quand les fleuves ou rivières, au lieu d'être simplement recherchés comme sites de pêche ou fossés de défense, deviennent des voies de communication, suscitent des marchés aux confluent ou aux embouchures, des établissements aux étapes où la batellerie doit changer ses moyens de transport. (Vidal de la Blache, 1903, p. 23)

De même les marchés, les foires, les lieux épisodiques d'échanges sont autant de formes ténues de mise en espace. A côté de l'organisation élémentaire fondée sur des échanges économiques à courte portée, une géographie de l'interconnaissance se tisse sur les déplacements à longue distance des migrants saisonniers issus de pays pauvres. Elle est fondée sur la mobilité de quelques-uns seulement. Aussi se traduit-elle par une géographie mentale, puisqu'elle représente, pour la plupart de ceux qu'elle informe, non un parcours et une connaissance, mais la représentation de l'ailleurs à travers des stéréotypes de métiers régionaux ¹⁰.

La circulation de l'information et les espaces cultu(r)els

Grâce à tous les chemins de la circulation générale, une géographie historique pourrait se reconstituer par la toponymie et par les vestiges archéologiques. Mais l'important est, à titre générique, celui de la formation d'espaces, la façon dont se construit l'information et dont se conçoivent des sphères d'appartenance élargie :

[Les vieilles routes] nous disent comment circulaient les nouvelles, comment se formait chez les habitants l'idée du monde extérieur, quels étaient les noms qui s'incrustaient dans les imaginations et dans les souvenirs. (Vidal de la Blache, 1903, p. 214)

Ainsi, dans le sud-ouest, le long de cet axe fait de chemins anastomosés qui va du Poitou à l'Espagne, la route est un itinéraire de découverte du présent et de fixations légendaires :

Là jusqu'aux Pyrénées les souvenirs de Charlemagne, Roland, Charles Martel planaient sur les imaginations. On peut lire la description de cette route dans une relation poitevine du XII^e siècle. Les étapes s'y comptaient par des sanctuaires. Mais outre des sujets d'édification et de légendes, les voyageurs y trouvaient aussi occasion de noter les différences de pays et de peuples. Après les riches terres de Poitou, on passe en Saintonge, dont le langage paraît «un peu rustique»; mais il l'est bien

plus encore dans le pays bordelais, d'ailleurs «excellent en vin et fertile en poissons». Puis, après trois jours de fatigue dans les Landes, on fait connaissance avec la «terre gasconne», dont on vante «le pain blanc et le vin rouge», mais beaucoup moins les habitants. (Vidal de la Blache, 1903, p. 304)

Des espaces objectifs se constituent autour des lieux d'échanges et des grands axes de communication fréquentés par les pèlerins et les commerçants. La construction d'une sorte d'espace diffus est aussi envisagée, une construction imaginaire qui contribue à la représentation sympathique de l'ailleurs par un peuple de paysans qui ne sont mobiles qu'à l'échelle de leur activité quotidienne. Plus qu'une connaissance réelle, cette spatialisation produit une identification à un monde plus large, par l'imagination, la possession de reliques, la répétition de noms légendaires, par la correspondance établie entre des noms de lieux, des personnages et des qualités qui les saturent. Ces aires d'appartenance ne sont pas sans doute des aires continues, mais des espaces faits d'une matière discrète, granulaire, organisée autour de hauts lieux et de chaînes de hauts lieux, ces étapes qui jalonnent les itinéraires de pèlerinage ou de commerce. Ces aires d'appartenance symbolique se construisent au gré des chenaux de l'information véhiculée le long des routes, donc aussi de la nodalité objective du lieu en question :

Le vocabulaire géographique de notre peuple d'autrefois était restreint ; il se composait des noms que répétaient les marchands et les pèlerins ; mais d'autant plus s'incrustaient dans la mémoire les localités en petit nombre qu'il savait retenir. C'étaient les points brillants dans l'obscurité qui enveloppait le monde extérieur. La légende travaillait sur cette géographie populaire. Elle matérialisait ses souvenirs dans un objet, un édifice ; et partout où pénétraient les routes, pénétrait aussi le renom du lieu consacré. (Vidal de la Blache, 1903, p. 169-170)

Vidal évoque cette géographie mentale d'échelle régionale en quelques hauts lieux choisis, tels Reims et Tours. Il révèle par l'argument toponymique l'existence d'une sorte d'aire d'appartenance rémoise :

Ce n'était pas vers Paris que regardaient autrefois ces hauts pays de Bassigny et de la Meuse; la cité qui, pour eux, représentait le foyer lumineux, était Reims. Quel nom, plus que celui-là, était répété le long des routes qui de Langres ou de Toul convergeaient vers l'ancienne métropole? Le nom de saint Remy revient fréquemment dans la nomenclature géographique des pays de la haute Meuse: champs, bois, villages, fontaines se recommandent à l'envi du patron de l'église de Reims. (Vidal de la Blache, 1903, p. 214)

Un espace populaire plus diffus encore graviterait autour d'une région formée par Reims, Laon, Soissons, Noyon :

Il suffirait de rappeler, comme une preuve de précoce importance nationale, la floraison de souvenirs, contes, légendes, qu'elle a légués au patrimoine commun dont notre enfance est encore bercée. Ce fut un foyer riche et vivant. Ses saints sont des hommes d'action, qui par là plurent à ce peuple, et qu'il s'amusa à ciseler à son image. Saint Remi, saint Eloi, saint Médard, saint Crépin sont des saints familiers, que l'imagination populaire adopte et avec lesquels elle prend ses libertés. Reims résume et incarne tout un cycle de légendes. C'est bien, comme on l'a dit, «la plus française» de nos cathédrales ; toujours prête et parée pour le sacre; traduisant en sculpture la légende de Clovis et de saint Remi. (Vidal de la Blache, 1903, p. 107)

La richesse et l'extension spatiale de ce que l'on pourrait appeler avec Vidal la "géographie légendaire" du sud-ouest est aussi longuement rappelée :

Ainsi se composait une sorte de géographie légendaire dont les merveilles, répétées de bouche en bouche, se répandaient au loin. Avait-elle pénétré ainsi jusqu'à Domrémy sur les bords de la Meuse? Toujours est-il qu'entre Tours et Poitiers se trouvait le sanctuaire de Sainte-Catherine où Jeanne d'Arc fit chercher l'épée de Charles Martel. (Vidal de la Blache, 1902, p. 117)

3. De l'opinion au pouvoir : le sacré, le pouvoir

Sanctuaires et hauts faits de l'épopée nationale coïncident dans les lieux évoqués par Vidal. Cette géographie populaire,

perpétuée par la culture orale et par la relique, participe aussi de constructions conscientes de hauts lieux. Vidal de la Blache rappelle volontiers, par le choix de ses exemples comme par leur commentaire, qu'une histoire de l'Etat s'inscrit alors dans un travail sur le territoire, que la royauté s'incorpore sciemment dans des lieux de mémoire où le pouvoir séculier se lie avec le sacré pour conquérir symboliquement ses sujets, créant une mystique nationale. Les exemples, peu nombreux, se répondent dans le texte du *Tableau*. L'alliance entre la monarchie et l'Eglise est en toile de fond, symbolisée par les noms du lieu du sacré, de saint Rémi et de Clovis, des sanctuaires populaires de la Gaule, par le rappel de quelques hauts faits des rois capétiens ou de la Guerre de cent ans.

Il s'agit au nord-est, de la région de Reims-Laon ; à l'ouest, du Mont-Saint-Michel ; au centre, de Tours. Leur localisation n'est pas fortuite. Vidal y situe et l'effort d'organisation nécessaire à la constitution d'une entité politique d'une certaine ampleur, qui permette de dépasser l'identification au "pays" local, et l'histoire de l'extension du territoire de l'Etat capétien : une géopolitique avant la lettre. Il note alors, tout en filigrane dans le texte du *Tableau*, ce que fut la mise en espace politique, lorsqu'il s'agissait de rallier les esprits à la cause du roi. Il s'agissait d'associer la royauté aux lieux du sacré, en créant ces "sanctuaires" étudiés par C. Beaune (1986), ou ce lieu de mémoire que fut durablement la ville du sacré (Le Goff, 1986), ponctuer l'espace politique de hauts lieux symboliques, dans les articulations mêmes des territoires progressivement investis, assurer ainsi une continuité temporelle et spatiale du royaume :

A Tours, comme à Reims, comme au Mont-Saint-Michel, où Philippe-Auguste s'empressa si habilement d'imprimer le sceau de la royauté française, résidait une de ces puissances d'opinion qu'il était facile de traduire en instrument de puissance politique. Dans l'idée qu'évoquait alors le mot «roi de France» entraient les souvenirs de ce qu'offrait de plus sacré la vieille terre des Gaules. (Vidal de la Blache, 1903, p. 170)

La Touraine figure d'abord, dont il s'agit d'apprécier

l'importance historique au vu d'une fonction naturelle de carrefour majeur:

C'est une porte de peuples. Deux grandes régions d'influence souvent contraires, lentement réconciliées dans l'unité française, entrent ici en contact : l'Aquitaine, vestibule du monde ibérique, et la France du Nord façonnée par son contact permanent avec le germanisme. [...] La prodigieuse popularité de la légende de saint Martin s'explique par le nombre et la fréquentation des voies qui convergeaient vers Tours. Il n'est pas étonnant que, dans cet état d'esprit, de nombreux pèlerins s'acheminassent des points les plus éloignés pour participer aux bienfaits de la sainteté du lieu. Telle fut longtemps la cause du renom de Tours, et de la basilique de saint-Martin, lieu entre tous auguste, dont la sainteté se communiquait aux pactes jurés sur son autel. C'était donc une possession enviable que celle du vénéré sanctuaire. Celui qui se rendait maître de Tours et des lieux fameux dont s'entretenait les imaginations populaires se mettait par là hors de pair. (Vidal de la Blache, 1903, p. 169-170).

Vidal rappelle donc les points stratégiques où ont dû se nouer les “attaches” du territoire de l'État, en montrant comment ils ont été liés ensemble par des signes du même ordre, qui construisent une identité française commune. Comme on l'a montré récemment, il souligne que la construction de cette identité est ancrée dans la liaison entre la religion et le pouvoir royal et marquée par l'incorporation de traces matérielles dans des hauts-lieux qui constituent une géographie symbolique. Mais il ne s'agit là que d'un ensemble de lieux discrets, d'un ensemble encore flou. C'est le “système de circulation” qui lie étroitement les ensembles territoriaux ainsi connectés.

4. Les systèmes de routes

Vidal de la Blache conclut le *Tableau de la géographie de la France* par une vision du tout, en récapitulant “la circulation et la vie d'autrefois”. Ce qu'il évoque ici à l'aide de deux cartes affrontées, c'est ce qu'on pourrait appeler la mise en espace systématique. Elle renvoie à ce qui semble être pour

Vidal une modalité particulière de l'action, essentiellement humaine, "historique", qui s'oppose à la "géographie pure".

Vidal met en valeur la portée de la constitution de réseaux cohérents de circulation, en soulignant la différence entre un "pays" et une "contrée politique" et en singularisant le niveau de l'Etat par son degré d'artificialité :

Un *Etat* n'est pas, comme un *pays*, l'expression naturelle et presque spontanée de rapports issus du sol; c'est une oeuvre de concentration artificielle et soutenue, qui vit d'actions et de réactions réciproques. (Vidal de la Blache, 1903, p. 60)

Les axes de jonction d'un territoire politique en puissance sont signalés, l'auteur attirant l'attention sur la permanence de l'effort d'appropriation et sur la qualité de l'équipement concentré dans les points stratégiques. Ainsi de Tours, ou d'Orléans, pivots entre le nord et le sud :

Ce sommet de la courbe septentrionale de la Loire est un point vital. Le site d'Orléans, par les rapports généraux qui s'y croisent, est une des attaches historiques du sol français. [...] Rien d'étonnant que l'importance de ce carrefour et point de passage se manifeste à toutes les époques de notre histoire. Depuis qu'entre les bords de la Meuse et de la Garonne il y a eu des âmes conscientes de concourir à une vie commune, cette partie du sol français a attiré leur attention. Chaque grande crise ramène les yeux sur elle. De bonne heure la Royauté comprit son importance : sa possession précoce lui donna le levier nécessaire pour agir très loin vers le sud, pour relier les membres épars de l'héritage romain. Paris fut dès lors irrévocablement lié au Midi de la France. (Vidal de la Blache, 1903, p. 162-163)

Mais les systèmes de routes décrits en conclusion relèvent d'un sens de la totalité plus accompli que ces constructions d'attaches linéaires ou ponctuelles ¹¹. Vidal rapporte ces réseaux de circulation coordonnés à des organisations politiques unitaires, qu'il s'agisse de l'empire romain ou du royaume de Louis XIV :

Un système de routes suppose un développement politique avancé,

dans lequel les moyens de communication sont combinés entre eux, tant pour assurer à l'Etat le libre emploi de ses ressources et de ses forces, que pour mettre la contrée en rapport avec les voies générales du commerce. L'histoire a déjà marqué là-dessus son action; elle s'imprime directement sur ce réseau, qui est comme l'armure dont elle revêt la contrée. (Vidal de la Blache, 1903, p. 377)

Dans le système romain, l'ensemble des voies et leur centre, Lyon, seraient l'homologue de la représentation de la Gaule à l'époque : Vidal semble trouver dans ce qui était la "domination romaine" la réalisation de cette essence française qu'est la médiation entre Méditerranée et Océan. La discontinuité lui paraît totale entre ce premier réseau et celui de la monarchie. L'auteur a bien soin de remarquer que les modalités de la circulation n'ont pas changé fondamentalement avant le début du XIX^e siècle. Aussi peut-il attribuer le changement de réseau à une "conception politique", à un "type de centralisation." (Vidal de la Blache, 1903, p. 381) Il souligne alors le caractère artificiel, "politique et historique", de la promotion d'un carrefour naturel comme Paris :

Un poids jeté dans la balance a troublé, chez nous, l'équilibre des causes géographiques. Des affinités naturelles ont été exagérées. Ce n'est plus de la géographie pure, mais de l'histoire, qui se laisse voir dans cet organisme concentré, replié sur lui-même, jaloux de ramener vers un foyer et d'y retenir la vie épars sur l'étendue de la contrée. Une individualité plus ramassée a succédé à celle qui s'exprime dans le réseau antérieur. Le système s'est nationalisé; on y sent une tension qui est le résultat artificiel de la politique et de l'histoire. (Vidal de la Blache, 1903, p. 381)

Dès lors la mise en espace par une royauté unitaire, trop centralisatrice, est condamnée par Vidal. Le système antérieur apparaît, à tout prendre, comme plus "naturel", car plus conforme à la "géographie pure", et partant plus souhaitable. Débordant vers le présent, l'auteur esquisse une appréciation optimiste des tendances nouvelles qui se seraient fait jour depuis le milieu du XIX^e siècle : orientation vers un "type" différent, vers des "indices de rapports nouveaux entre les contrées, de changements dans la valeur réciproque des

contrées” (Vidal de la Blache, 1903, p. 381). La carte des chemins de fer révèle que la structure rayonnante tend à un double décentrement, par une transformation en un réseau quadrillé de lignes directes de province à province et un déplacement vers l'extérieur, vers l'Europe.

Vidal déplore la faible valorisation des interfaces avec l'extérieur et de certaines trajectoires internes : la politique maritime aurait été négligée; la vie des communes libres flamandes réduite ; les relations internes atrophiées, notamment la liaison Est-Ouest, “entre les Alpes et l'Océan”. Des virtualités géographiques ont été inégalement exploitées par la mise en espace du territoire au cours de l'histoire. Ainsi la notion de structure, de situation (relative), reprend sens à travers l'étude de réseaux de circulation à l'échelle d'un territoire d'ensemble. Elle éclaire une conclusion qui récapitule le temps de l'histoire nationale comme celui d'un devenir. La réussite de l'avenir tiendrait donc dans le perfectionnement d'une disposition, ce fruit d'une bonne distribution naturelle et d'une mise en espace par l'homme. Face à la révolution économique moderne, ouverture vers l'Europe et ouverture sur le monde sont suggérées. Pourtant, si l'on en juge par les derniers mots du *Tableau*, si souvent rappelés, l'avenir semble reposer sur le sol : “la terre, chez nous, reste la nourricière de ses enfants” (Vidal de la Blache, 1903, p. 386). Au seuil du XX^e siècle, Vidal préfère-t-il le fond, la substance, à la structure, qui est aussi le principe du mouvement ?

III. LES FIGURES DU TEMPS : QUELLE BIOGRAPHIE ?

L'histoire de la France est conjuguée sur plusieurs modes, celui de la précocité, que souligne Vidal en conclusion de sa première partie, et ceux de l'ancienneté, de la permanence, de l'archaïsme.

1. Variations sur la temporalité

Originnaire

L'ancienneté de la France est attestée par l'ancienneté des traces du peuplement, de la vie végétale comme de l'homme. Ce serait un âge absolu de la vie, que figurent les vestiges d'une préhistoire initiale, lieux d'habitat et d'industries rupestres, restes anthropologiques, alignements mégalithiques, etc. La généalogie française remonte alors bien au-delà des Gaulois par laquelle débute la collection Lavisse. Elle prolonge presque sans discontinuité un temps de la Terre, cette Terre animée d'une vie perpétuelle, qu'agitent une érosion continue et les variations géologiques et climatiques. Pour la période envisageable, ce temps est ce quaternaire des alternances glaciaires. La vie en Europe apparaît dans le sud-ouest et se diffuse à partir de ce point cardinal, par une sorte de hasard naturel qui a localisé là les effets des premiers réchauffements et permis l'épanouissement d'une "humanité primitive" (Vidal de la Blache, 1903, p. 30). Par cette avance sur la vie dans le centre européen et dans les contrées nordiques, la France n'a joui que d'une antériorité accidentelle en somme.

Originel

Un second temps est celui de la permanence de l'action du génie des lieux. Deux figures contradictoires l'accompagnent. La première est la verticalité, traduite par la superposition de strates ou même par l'entassement des établissements, par-delà les changements de générations et de systèmes. La nature française serait faite d'un semis dense de ces niches écologiques permanentes, — où la construction humaine couronne le substrat géologique en une succession "immémoriale" :

Il y a un fait que l'on a souvent l'occasion de remarquer en notre pays, c'est que les habitants se sont succédé de temps immémorial aux mêmes endroits. Les niveaux de sources, les roches calcaires propices à la construction et à la défense, ont été dès l'origine des nids d'attraction, qui n'ont guère été abandonnés dans la suite. On voit, à Loches, le château des

Valois s'élever sur des substructions romaines, lesquelles surmontent la roche de tuffeau percée de grottes, qui ont pu être des habitations primitives. (Vidal de la Blache, 1903, p. 3-4).

S'y oppose une seconde figure de la permanence, celle de la "virtualité", qui ne se révèle qu'occasionnellement : "Ce qui paraît épisodique, accidentel, n'est souvent que la revanche de causes géographiques gênées dans leur action" (Vidal de la Blache, 1903, p. 383). A la verticalité s'adjoint donc l'horizontalité du continu virtuel, du champ de potentiel :

Une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme (Vidal de la Blache, 1903, p. 8)

Parmi les énergies contenues dans le sol natal, une partie s'est oblitérée, pendant que d'autres ont été mises en évidence et que parfois même les conséquences en ont été ourées. Notre histoire obéit à une certaine logique, qui insiste sur certaines aptitudes géographiques, qui subordonne les autres et les tient à l'arrière plan. (Vidal de la Blache, 1903, p. 382)

La valeur attribuée à ce génie permanent mais virtuel serait la "bonté". C'est dans cette bonté intrinsèque que résiderait ce que Vidal appelle la précocité de la France, précocité de première espèce, celle qui a permis l'émergence de nombreuses autonomies locales :

C'est elle qui a suscité chez nous l'épanouissement de nombreuses petites sociétés locales. Il est peu de parties de la France qui ne gardent les traces d'un long développement autonome né des lieux mêmes (Vidal de la Blache, 1903, p. 53)

Une précocité de deuxième espèce relèverait de la structure relationnelle et aurait favorisé l'émergence de la civilisation.

Original

La troisième modalité du temps de la France est la

précocité. Il s'agit ici d'un temps orienté, d'une place globale dans l'axe de la civilisation. Ce n'est plus guère le temps long d'une nature tellurique, mais un temps plus historique si l'on peut dire, avec cette différence que Vidal marque parfois entre la géographie pure et l'histoire. La France serait dans le monde comme l'initiatrice. On peut classer ce qui est arriéré par rapport au civilisé, une sorte d'avant la civilisation. Le génie français, son originalité, tient à la facilité naturelle de contact : on l'a vue fondée en distribution. La précocité de civilisation tient à la chance d'une bonne distribution naturelle à double échelle, locale et générale. Son développement résulte historiquement d'une disposition, si l'on désigne par là la combinaison d'une distribution et d'une mise en espace.

Si cette heureuse distribution s'étend à tout le territoire, une différenciation spatiale interne existe pourtant. Elle distingue la France émietlée, celle de l'isolement ou, en d'autres termes (de nature cette fois puisque la correspondance est si facile), celle de la forêt, de l'humide, du coupé - de tout ce qui entrave la circulation, de ce qui n'est pas "ventilé". On remarquera des thèmes très proches des archétypes du XVIII^e siècle, tels l'obsession du flux purificateur et la peur du marais. Le modèle de l'isolement farouche est la Sologne, plaine mais terrain marécageux : le sens du progrès civilisateur, qui associe le drainage des sols à l'accès à la civilisation, est indiqué par ce choix d'un haut lieu de la bonification entreprise sous le Second Empire...

Originé

Un quatrième temps de l'histoire de France est l'archaïsme. C'est ici que Vidal situe une rupture réelle, une révolution qui atteint la France. Elle marquerait la discontinuité entre une "ancienne" France et une France moderne. La série historique à laquelle il participe s'arrête à la Révolution française. Or celle-ci n'est pas dans ces histoires du temps une rupture significative. Ce n'est pas la France de "l'Ancien régime" qui est condamnée, c'est l'ancienne France économique, devenue obsolète parce que l'espace-temps

terrestre se rétracte depuis le XIX^e siècle au rythme de la révolution des transports. L'innovation réside dans le fait que la vie se déroule dans un "milieu économique nouveau", celui d'une interaction généralisée. Le milieu significatif de la modernité est celui d'une concurrence mondiale. C'est aux yeux de Vidal une rupture définitive, d'où résultent nécessairement des ajustements à la modernité. Le présent de l'auteur, qui décrit à ses propres concitoyens la géographie de sa patrie, est ouvert sur un avenir problématique.

Nôtre

L'histoire de la France est perçue non pas comme antérieure à un commencement, mais comme permanente. Elle est qualifiée relativement pour ce qui est de la civilisation : dans un temps orienté, sur l'axe d'un progrès, son émergence est précoce. Elle est aussi conçue comme une forme ou une matrice, une réserve d'énergies indépendantes du temps, mais dont la réactivation est nécessaire à la perpétuation de l'être : à perfectionner face aux enjeux contemporains. La pluralité des temporalités combinées dans cet être géographique qu'est la France vidalienne explique bien des méprises sur le sens du *Tableau* Vidal évite le finalisme, au moins ce providentialisme qui parcourt les représentations d'une France prédestinée selon cette "prévision intelligente" dont parlait déjà Strabon. Mais il n'y échappe pas totalement. La téléologie transparaît dans l'emploi massif du "nous" collectif : le présent, le passé, l'avenir suggérés par le géographe sont ceux d'une entité dans laquelle il s'insère. Auteur du *Tableau*, Vidal de la Blache s'approprie dans le même geste, par le possessif, une histoire et un territoire collectifs :

L'histoire de *notre* pays nous fait assister à un riche développement de dons variés, mais elle ne *nous* fournit qu'une traduction incomplète des aptitudes de la France. *Nos* générations auraient tort de se complaire au spectacle du passé au point d'oublier que dans *nos* montagnes, *nos* fleuves, *nos* mers, dans l'ensemble géographique qui se résume dans le mot France, bien des énergies attendent encore leur tour. (Vidal de la Blache, 1903, p. 383, souligné par nous)

2. Lire les âges dans le territoire

Ce qui singularise la démarche de Vidal par rapport aux historiens, ces interprètes attirés du passé, c'est sa méthode. Foin des textes, la visite des lieux, cette "enveloppe" de l'histoire (Vidal de la Blache, 1902), est érigée en moyen privilégié d'observation. L'autopsie géographique exerce un regard direct ou indirect. Parfois, elle s'attache à du temps solidifié dans des strates incomplètes, et c'est l'archéologie qui témoigne, discipline classique pour un Athénien qui y fit ses premières armes en spécialiste de l'épigraphie, en composant dans sa thèse principale, déjà, une biographie. Archéologie routière, archéologie minière ou métallurgique, tout autant qu'archéologie préhistorique sont mobilisées pour témoigner des formes passées d'une individualité. Archéologie des paysages aussi, qui décèle des signes, tels, dans la présence de châtaigniers isolés, ceux de l'extension ancienne d'une économie méditerranéenne.

Quelques entités sont l'objet d'une exceptionnelle attention : vallées montagnardes et petits cantons isolés, marais et forêts ou pays coupés. Bien qu'ils soient tous marqués par l'isolement, leur signification les distingue, ce que les valeurs présentes dans le texte mettent singulièrement en évidence. Les uns inspirent le regret du paradis perdu : ce sont les lieux de l'autonomie heureuse, de l'ordre social, comparés à quelque chose comme la *polis* grecque ou comme le canton suisse. Le val jurassien en est un archétype, mais il en est bien d'autres réalisations moins arcadiennes. Au seuil du XX^e siècle ce ne sont que des archaïsmes, dont la rencontre permet encore de comprendre les fondements d'un ordre révolu. Ils suscitent la nostalgie :

A l'écart des voies de commerce, ces hautes vallées ont un charme auquel l'archaïsme des usages contribue. (Vidal de la Blache, 1903, p. 262)

Dans une perspective scientifique, ils constituent autant de lieux expérimentaux, à la manière de l'école de Le Play. En France, l'altitude distribuée en espace ces témoins du temps.

Les sols froids, les zones humides, les horizons brouillés et coupés de circulation difficile représentent quant à eux une arriération, un retard de civilisation. La difficulté de pénétrer dans ces milieux fangeux et le dégoût qu'ils inspirent est à l'image de l'imprégnation des habitants par des influences telluriques délétères. Ce seraient des terres intérieures à coloniser et leurs habitants des indigènes à éduquer. Ainsi des Ardennes :

Projeté sur l'histoire, ce genre de pays et de vie se traduit par quelque chose d'arriéré et d'archaïque. L'Ardenne est restée en dehors des grands courants qui l'entourent. (Vidal de la Blache, 1903, p. 70)

Ainsi du Morvandiau, dont l'habitation "informe et sauvage (...) dit ce que fut longtemps la condition de l'homme dans ce pays arriéré de *terres froides*" (Vidal de la Blache, 1903, p. 114) ou du pâtre-paysan breton aux coutumes païennes :

Dans ces pays où l'horloge du temps retarde, c'est encore pour lui, une manière inconsciente de pratiquer de vieux cultes, de revenir aux anciens dieux. (Vidal de la Blache, 1903, p. 333)

Deux figures enfin symbolisent la balance entre l'enracinement et la mobilité, Hestia et Hermès... Réhabilité face à la Cour et à la Ville, ces objets de prédilection d'une histoire "historisante" où l'histoire de la nation est confondue avec celle de l'Etat, le paysan passe au premier plan des symboles nationaux. Base d'une pyramide juridique et économique hiérarchique, il est l'instrument de l'exploitation du sol. Ainsi est-il lui aussi le témoin, la relique d'une société entière qui a vécu. Il est aussi, non énoncé comme tel mais suggéré par la base paysanne qui contribue au "tempérament national" (Vidal de la Blache, 1903, p. 386), la principale créature de la Révolution, qui l'a fait propriétaire... Ce lien direct avec le sol — qui constitue comme une réminiscence ténue du "mariage mystique" évoqué par Michelet — lui confère une représentativité nouvelle dans la nation post-révolutionnaire, la qualité d'échantillon du peuple. A l'inverse,

la route est le signe de la circulation, de la tentation du nomadisme, voire du cosmopolitisme. Vidal en retrace les directions, mais aussi les passages, les nodalités, les monuments, comme autant de preuves du mouvement et comme autant de moyens de mobilisation des esprits vers un universel.

CONCLUSION

Le *Tableau* est, plutôt que la description d'un enracinement naturel, celle de l'incorporation d'un peuple et d'une portion de la Terre. La référence aux origines est spatialisée, qu'elle renvoie du côté d'Hermès, ou du côté d'Hestia. D'un côté le fluide :

Des mers qui baignent notre pays, la Méditerranée est la seule dont l'influence se soit fait puissamment sentir sur nos origines. Ce qu'elle nous a surtout communiqué, c'est ce que la barque du commerçant porte avec elle, le luxe dans le sens du superflu nécessaire à la civilisation, à l'éveil et la satisfaction de besoins nouveaux. Elle fut une initiatrice; et c'est pourquoi son nom éveille en nous le charme qui s'attache aux souvenirs d'enfance. (Vidal de la Blache, 1903, p. 23).

De l'autre, le terrien : “L'arbre de nos origines étend au loin ses racines sur le continent” (Vidal de la Blache, 1903, p. 52). Cette métaphore végétale signifie moins la profondeur de l'enracinement que son étalement superficiel. La métaphore de l'arbre n'est pas générationnelle, comme le platane de Taine, mais territoriale car, plutôt que de s'inscrire dans la verticalité, elle se distribue sur la face de la Terre, elle spatialise l'origine, — la France est un résumé de l'Europe, un microcosme... De la carte au *Tableau*, le corps de la mère-patrie est fondé en surface par une heureuse disposition naturelle et par la mise en espace d'un territoire. Au seuil du XX^e siècle, dans un espace-temps qui se rétracte, Vidal de la Blache hésite entre le

repliement et une réouverture au monde.

Marie-Claire Robic
C.N.R.S.

1. Cf. les souvenirs d'écolier de G. Bonheur (1963), notamment "L'inventaire d'une communale" et "La géographie. Un univers d'eau douce". Sur la reconnaissance de la carte de France, voir aussi N.B. Smith (1969), E. Weber (1986), D. Nordman, J. Revel (1989), M.-C. Robic (1989).

2. On trouvera les références détaillées de ces ouvrages dans la bibliographie donnée *in fine*, par ordre alphabétique d'auteurs.

3. Le *Tableau de la France* (1833) de Michelet s'insère au début du second volume d'une *Histoire de France* : il présente la France au début de la féodalité, en situation encore d'émiettement. La *France* de E. Reclus (1877) est le deuxième volume d'une *Géographie universelle*, la seconde du nom après celle de Malte-Brun. Le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache constitue le premier volume d'une *Histoire de France des origines à la Révolution* publiée sous la direction de l'historien E. Lavisse : cf. P. Claval (1979), J.-Y. Guiomar (1986), P. Nora (1986), M. Roncayolo (1986).

4. Cf. la notice de la carte de France de l'*Atlas général Vidal-Lablache* : "Quoique la France constitue un ensemble harmonique, cette harmonie n'exclut pas de profondes différences. Elles se montrent surtout entre le nord et le sud. Il convient de les signaler, pour faire comprendre les conditions géographiques de l'unité française, qui résulte de l'équilibre entre les contrastes."

5. Michelet admirait "ce vaste et puissant organisme où les parties diverses sont si habilement rapprochées, opposées, associées, le faible au fort, le négatif au positif" (J. Michelet, 1933, p. 89).

6. "C'est la réunion de ces terres élevées du midi avec les plaines du nord qui présente ce caractère d'homogénéité de climat dont toute la France ressent l'influence, et qui fait que la nation française est une des plus grandes réunions d'homme d'une complexion analogue.

L'unité de la France est due, en grande partie, à ce que le noyau montagneux du midi, à cause de son élévation, est beaucoup plus froid, proportionnellement à sa latitude, que le bassin du nord ; d'où il résulte qu'abstraction faite de la Gascogne et du littoral de la Méditerranée, le sol de la France présente, jusqu'à un certain point, dans tous les départements, la même température moyenne.

Si les relations de hauteur dont nous venons de parler étaient renversées, si les terres basses du nord étaient portées au centre et que les terres élevées du centre fussent portées au nord, la France serait partagée entre deux nations presque distinctes, comme la Grande-Bretagne entre les Anglais et les Ecossais." (Dufrénoy, Elie de Beaumont, 1841, p. 32)

7. Parmi les lieux communs relatifs à l'identité de la France, l'un des plus fréquents est celui de la variété. F. Braudel l'assume dans *L'identité de la France*, tout en le relativisant par l'ethnocentrisme qui fonde cette appréciation. X. de Planhol (1988) en fait aussi le maître mot de la *Géographie historique de la France*, qui serait d'abord un complexe puzzle récemment unifié. Reprenant la question du récit de la formation territoriale de la France, les auteurs de *L'Espace français* relèvent deux traits caractéristiques, apparemment contradictoires, récurrents dans les représentations du territoire français: la prédestination de l'"espace donné", du "tout harmonieux", d'une part, dont la référence revient à Strabon, et d'autre part le "fractionnement indéfini" (Nordman, Revel, 1989, p. 34-35).

8. "Sans attacher plus d'importance qu'elle ne mérite à ce qu'on appelle la sagesse des nations, il est permis d'y voir l'indice d'une familiarité avancée entre ceux qui avaient l'habitude de se décocher ces traits." (Vidal de la Blache, 1902, p. 121-123)

9. Cette disposition renvoie à la "sociabilité", l'une des vertus du génie français évoquées auparavant par Michelet et par Guizot, qui l'associe à la sympathie et à la clarté pour justifier sa prééminence mondiale en matière de "civilisation" (Cf. E.R. Curtius, 1990)

10. Ces cartes mentales sont construites par la nomination : "On aurait tort de demander une rigoureuse exactitude géographique à ces noms d'Auvergnats, Savoyards, Lorrains, Gascons, que prodigue un peu au hasard le populaire; ils désignent pour lui la provenance approximative de ceux que leur métier amenait périodiquement d'un bout du royaume à l'autre. Mais ce sont des noms bien vivants, auxquels s'attache une signification qu'on peut trouver plus ou moins charitable ou bienveillante,

LA FRANCE MATRICIELLE

mais qui montre qu'ils parlaient à l'esprit." (Vidal de la Blache, 1902, p. 122-123)

11. Les attaches de la France sont aussi les routes stratégiques qui joignent l'Occitanie aux terres royales du Nord à travers les crêtes des Cévennes ; on ne sent dans le *Tableau* aucune critique sur cette conquête : "L'homme a depuis longtemps connu et pratiqué ces avenues du Massif. C'est par les vieux établissements, tours et *oppida*, dont il les a jalonnées, qu'a été préparée une combinaison territoriale qui de bonne heure se fait jour dans la formation politique du royaume de France: la soudure du Languedoc et de l'Auvergne. Entre la Guyenne divergente et la vallée du Rhône devenue extérieure au Royaume, là fut longtemps la seule attache du Nord et du Sud." (Vidal de la Blache, 1903, p. 286)

BIBLIOGRAPHIE

BARRES M., 1988, *Le Roman de l'énergie nationale. Les Déracinés*, Paris, Gallimard, Folio, 536 p. [Préface de J. BORIE; première édition 1897]

BEAUNE C., 1986, "Les sanctuaires royaux. De Saint-Denis à Saint-Michel et Saint-Léonard", p. 57-87, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

BONHEUR G., 1963, *Qui a cassé le vase de Soissons ?*, Paris, Robert Laffont.

BRAUDEL F., 1986, *L'Identité de la France. I. Espace et société, II. Les hommes et les choses*, Paris, Arthaud-Flammarion.

CLAVAL P., 1979, "Préface", p. I-XXII, in : Vidal de la Blache P., *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Tallandier, XXII-403 p.

CLAVAL P., 1992, "From Michelet to Braudel. Personality, identity and organisation of France", in: HOOSON D. (ed.), *Geography and national Identity*, Londres, Blackwell's (à paraître).

CURTIUS E.-R., 1990, *Essai sur la France*, Paris, Editions de l'aube, 333 p. (éd. originale 1930, Deutsche Verlags-Anstalt)

DUFRENOY O., ELIE DE BEAUMONT O., 1841, *Explication de la carte géologique de la France*, t. 1, Paris.

DUPUY H., 1989, "Terroirs et mémoires. Généalogie d'un mythe national", *EspacesTemps*, 42, p. 23-30.

GENESTIER Ph., 1989, "Sous les pavés, les racines ?", *Espaces Temps*, 42, p. 50-57.

GUIOMAR J.-Y., 1986, "Le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache", p. 568-597, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

LE GOFF J., 1986, "Reims ville du sacré", p. 89-184, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

MICHELET J., 1934, *Tableau de la France*, Paris, Les Belles Lettres, 117 p. [texte établi et annoté par L. REFORT d'après l'édition de 1861; première édition 1833]

NOIRIEL G., 1991, "La question nationale comme objet de l'histoire sociale", *Genèses (Sciences sociales et histoire)*, 4, p. 72-94.

NORA P. (ed.), 1984-1986, *Les Lieux de mémoire I. La République II. La Nation*, Paris, Gallimard.

NORA P., 1986, "L'*Histoire de France de Lavisse. Pietas erga patriam*", p. 317-375, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

POMIAN K., 1986, "L'heure des *Annales*. La terre, les hommes, le monde", p. 377-425, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

NORDMAN D., REVEL J., 1989, "La formation de l'espace français", p. 29-169, in : BURGUIERE A., REVEL J. (dir.), *Histoire de la France I. L'Espace français*, Paris, Ed. de l'EHSS, 671 p.

PLANHOL X. DE, 1988, *Géographie historique de la France*, Paris, Fayard.

RECLUS E., 1877, *Nouvelle géographie universelle II. La France*, Paris, Hachette, 961 p.

RICHARD-PETITIER P., 1987, "*Moi-Histoire-Nature*". *Géographie et biologie : le modèle naturel dans l'oeuvre de J. Michelet autour de 1830*, Thèse de doctorat, Université de Clermont II, 502 p.

ROBIC M.-C., 1989, "Sur les formes de l'Hexagone", *Mappemonde*, 4, p. 18-23.

ROBIC M.-C., 1991, "Paris, la centralité de la France et le Français moyen : les solutions géographiques d'Elisée Reclus", in: FELDMAN J., LAGNEAU G., MATALON B., (dir.), *Moyenne, milieu, centre. Histoires et usages*, Paris, Ed. de l'HESSS.

ROBIC M.-C., 1992, "From political geography to human geography: a national identity in the *Tableau de la géographie de la*

LA FRANCE MATRICIELLE

France”, in : HOOSON D. (ed.), *Geography and national identity*, Londres, Blackwell's (à paraître)

RONCAYOLO M., 1986, “Le paysage du savant”, p. 487-528, in : NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 1, Paris, Gallimard, 610 p.

SMITH N.B., 1969, “The idea of the French hexagon”, *French historical studies*, VI, 2, p. 139-155.

VIDAL DE LA BLACHE P., 1891, “Récents travaux sur la géographie de la France”, *Annales de géographie*, p. 32-52.

VIDAL DE LA BLACHE P., 1894, *Atlas général Vidal-Lablache. Histoire et géographie*, Paris, A. Colin.

VIDAL DE LA BLACHE P., 1902, “Routes et chemins de l'ancienne France”, *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, p. 115-126. (reproduit sans titre: discours prononcé au Congrès des Sociétés savantes, 5 avril 1902)

VIDAL DE LA BLACHE P., 1903, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Hachette.

WEBER E., 1986, “L'Hexagone”, p. 97-116, in: NORA P. (ed.), *Les Lieux de mémoire II. La Nation*, 2, Paris, Gallimard, 610 p.



Aubrey Beardsley, 1895, *Le Miroir d'amour*, encre de chine.
Londres, Victoria and Albert Museum

LITTÉRATURE ET NATION 2^e série

année 1990

Numéro 1 (mars) : FOULES (épuisé)

Gabrielle MALANDAIN — Les foules dans *Notre-Dame de Paris*.

Pierre DUFIEF — La figure des meneurs et l'image de la foule dans le roman français de 1870 à 1914.

Geraldi LEROY — Les images du peuple chez Péguy.

Pierre CITTI — *Le Mystère des Foules* de Paul Adam.

Document : Paul ADAM — Préface du *Mystère des Foules*.

Numéro 2 (juin) : PELLÉAS ET MÉLISANDE (épuisé)

Paul GORCEIX — *Pelléas et Mélisande* : Un théâtre de la suggestion.

Christian BERG — Voir et savoir : une esthétique du secret.

Pierre CITTI — *Pelléas et Mélisande*, ou la proie pour l'ombre.

Serge GUT — *Pelléas et Mélisande* — un anti-Tristan ?

Marie-Claire BELTRANDO-PATIER — *Pelléas* ou les aventures du récit musical.

Christian GOUBAULT — La solitude singulière de *Pelléas*.

Document : Jean LORRAIN — *Pelléastres* (fragment).

Numéro 3 (septembre) : 1889... LE PREMIER CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION (épuisé)

Jean Marie GOULEMOT — 1889, pourquoi ?

Jean M. GOULEMOT, Pascal ORY — 1889 : l'année festive.

Maurice PENAUD — Quelques réflexions sur Edmond de Goncourt.

Georges BENREKASSA — *Les Déracinés* : Barrès, les Lumières, et l'énergie nationale.

Annie PETIT — Renan ou la commémoration révolutionnaire à

rebours : idéaliser, dépasser, oublier.

Charles COUTEL — Compayré, lecteur de Condorcet.

Guy TEISSIER — *Le Régicide* : un fantôme révolutionnaire de Giraudoux... ou les suites imaginaires de 1889.

Gian Paolo ROMAGNANI — Le premier centenaire de la Révolution française en Italie.

Beatrix WREDE-BOUVIER — Révolution française et mouvement ouvrier allemand. L'héritage de la Révolution française dans le mouvement ouvrier allemand du XIXe siècle.

Jonathan WEISS — Le centenaire de la Révolution française dans la presse américaine.

Numéro 4 (décembre) : CITÉS IMAGINAIRES (épuisé)

Maurice PENAUD — Atlantide, Atlantide.

Jean GOULEMOT — Cités imaginaires et utopies à l'âge classique.

Géraldi LEROY — *La Cité harmonieuse*, selon Péguy.

Bleuette PION — Le thème de la cité morte dans trois romans de Willa Cather.

Guy TEISSIER — *Les Villes invisibles* ou la cité idéale d'Italo Calvino.

Muriel DÉTRIE — La Ville de Pékin entre réel et imaginaire.

Jean-Pierre GUILLERM — Malaise dans l'utopie : Paul Adam.

Numéro 5 : THÉÂTRE À SUCCÈS VERS 1900. I — SUCCÈS ET EXPÉRIENCES

Michel CORVIN — Boulevard et société (1890-1914).

Jean-Claude LIEBER — La Comédie de l'annonceur ou ce qui faisait rire nos grands-pères.

Pierre CITTI — Théâtre littéraire et théâtre à succès : la fausse réconciliation de *Cyrano de Bergerac*.

Philippe BARON — *Madame Sans-Gêne* de Victorien Sardou.

Catherine NAUGRETTE-CHRISTOPHE — Les très riches heures du théâtre Déjazet.

Alain NÉRY — *Axël* et le théâtre de Villiers.

Wolfgang ASHOLT — Du Symbolisme au Boulevard : Henry Bataille.

Philippe MARCEROU — Antoine monte *Le Marché* d'Henry Bernstein, le 12 juin 1900.

Jean ALBERTINI — Romain Rolland et le théâtre à succès.

**Numéro 6 : THÉÂTRE À SUCCÈS VERS 1900.
II — ÉTUDES COMPARATISTES ET
CRITIQUES**

Roger BAUER — Auteurs français à la mode sur les théâtres viennois.

Jean MOTTET — L'émergence du visuel dans le vaudeville américain, ou les premiers avatars du cinéma à la fin du XIXe siècle.

Geneviève COMÈS — Le théâtre à succès à travers *La Revue blanche*.

Colette HÉLARD-COSNIER — Jean Lorrain, critique théâtral dans *Poussières de Paris*.

Sophie LUCET — Les pourfendeurs du succès : échos "symbolistes".

Sylvie JOUANNY — Les représentations du succès dans les mémoires d'actrices vers 1900.

Catherine COQUIO — Rouveyre-Golberg : "Rois cabots" et "princes critiques".

DOCUMENT — Caricatures théâtrales d'André Rouveyre. (Hors-texte)

Numéro 7 : ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Françoise MÉLONIO . — L'idée de nation et l'idée de démocratie chez Tocqueville.

Jean GOULEMOT — Philosophes et intellectuels dans la société d'ancien régime.

Ann. P. KERR — Charles de Rémusat, lecteur de Tocqueville

Jean-Jacques TATIN — De la démocratie en Amérique : écrire dans les "vastes limites".

Pierre CITTI — Grandeur et passion chez Tocqueville

**Numéro 8 : LE MYTHE DES ORIGINES CHEZ
LES HISTORIENS DU XIXe SIÈCLE**

LITTÉRATURE ET NATION

Jean-Louis BACKÈS — Les différents rythmes de l'histoire littéraire.

Paule PETITIER — L'articulation des savoirs. Histoire littéraire et histoire des sciences.

Jürgen GRIMM — Historiographie littéraire et téléologie.

François CHATELAIN — L'œuvre dans l'histoire et l'histoire dans l'œuvre, la révolution herméneutique de Peter Szondi.

Alain VAILLANT — La littérature et la galaxie Gutenberg.

Paul GORCEIX — Présence d'Albert Béguin.

Pierre CITTI — L'histoire de l'imagination.

A paraître :

(l'ordre et le sommaire des numéros peuvent être changés)

Numéro 10 : *DON JUAN (LE PERSONNAGE ET LE MYTHE DANS LES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET MUSICALES)*

Avec des articles de Maurice MOHLO, Pierre NAUDIN, Jean-Louis-BACKÈS, Laurine QUÉTIN, Jean GUILLAUME, Bruno MOYSAN, Jean-Michel VACCARO.



Lévy-Duhrmer, *Eve*, 1966.

Composé par *Littérature et Nation*
Imprimé par l'Université François-Rabelais
3, rue des Tanneurs — Tours



**LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE
EN EUROPE
(S.E.F. 19)**

Elle a pour but de réunir les chercheurs de toutes les nationalités, historiens de l'art, de la littérature, des mentalités, de la politique, des faits sociaux, qui s'intéressent à cette période.

Ses statuts déposés en octobre 1989, elle a pour président Roger Bauer, de Munich, pour vice-présidents Maurice Penaud, de Tours, André Guyaux, de Mulhouse, l'historien Eric Cahm, et pour secrétaire et trésorier Pierre Citti.

Elle a organisé ou coorganisé les colloques *Pelléas et Mélisande* (1990), *Théâtre à succès vers 1900* (1990), *L'Idée latine vers 1900* (1991), et contribuera aux rencontres sur Anatole France (Saint-Cyr-sur-Loire, 14-16 novembre 1991), sur *Les Intellectuels à la Belle Epoque* (Orléans, 1^{er} février 1992), et à bien d'autres qu'on trouvera mentionnées au verso. Les Actes en sont ou seront publiés par *Littérature et Nation*.

L'adhésion à la Société est de 100 F
70 F pour les étudiants.

Adresser les cotisations au trésorier : Pierre Citti, Littérature et Nation, bureau 124, 3, rue des Tanneurs, 37 000 Tours.

COLLOQUES

organisés par *Histoire de l'intelligence européenne*

Faust et ses mythes

11 mai 1992. Château de Loches.

Les Modèles littéraires

23-24 mai 1992. Azay-le-Ferron.

L'Idée impériale en Europe

25-27 septembre 1992. Azay-le-Ferron.

Avec le concours de la S.E.F. 19.

COLLOQUE DE LA SAINT-MARTIN

Le Bergsonisme de 1889 à 1914

19-21 novembre 1992, à Saint-Cyr-sur-Loire.

Avec le concours de la S.E.F. 19.

Villiers de L'Isle-Adam

6 février 1993. Université de Tours.

Avec le concours de la S.E.F. 19.

Histoire littéraire et histoire des sciences

Mai 1993. Azay-le-Ferron.

L'Identité européenne

Juin 1993. Université de Tours.

Le Symbolisme et le Surréalisme en Belgique

Juin 1993. Tours. Avec le concours de la S.E.F. 19.

Jules Michelet et la question sociale

14-16 octobre 1993. Université de Tours.

L'Axe culturel franco-tchèque, de 1918 à 1938

Université d'Olomouc (Tchécoslovaquie).

COLLOQUES DE LA SAINT-MARTIN

Le roman balzacien, lu, imité, contesté et vécu de 1870 à 1914. Novembre 1993, Saint-Cyr-sur-Loire.

L'Affaire Dreyfus et la Presse (novembre 1994).